



CTB

RAPPORT DES RESULTATS 2016

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU KASAÏ ORIENTAL

PRODAKOR – RDC1217111



| | |
|---|------------------------------------|
| ACRONYMES | 4 |
| 1. APERÇU DE L'INTERVENTION..... | 7 |
| 1.1. FICHE D'INTERVENTION | 7 |
| 1.2. EXECUTION BUDGETAIRE..... | 8 |
| 1.3. AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE | ERREUR ! SIGNET NON DEFINI. |
| <i>1.3.1. Pertinence.....</i> | <i>Erreur ! Signet non défini.</i> |
| <i>1.3.2. Efficacité</i> | <i>Erreur ! Signet non défini.</i> |
| <i>1.3.3. Efficience</i> | <i>Erreur ! Signet non défini.</i> |
| <i>1.3.4. Durabilité potentielle.....</i> | <i>Erreur ! Signet non défini.</i> |
| 1.4. CONCLUSIONS | 9 |
| 2. MONITORING DES RESULTATS..... | 11 |
| 2.1. ÉVOLUTION DU CONTEXTE | 13 |
| <i>2.1.1. Contexte général.....</i> | <i>13</i> |
| <i>2.1.2. Contexte institutionnel.....</i> | <i>13</i> |
| <i>2.1.3. Contexte de gestion : modalités d'exécution</i> | <i>15</i> |
| <i>2.1.4. Contexte HARMO</i> | <i>16</i> |
| 2.2. PERFORMANCE DE L'OUTCOME | 17 |
| <i>2.2.1. Progrès des indicateurs</i> | <i>17</i> |
| <i>2.2.2. Analyse des progrès réalisés</i> | <i>19</i> |
| <i>2.2.3. Impact potentiel</i> | <i>24</i> |
| 2.3. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 | 25 |
| <i>2.3.1. Progrès des indicateurs</i> | <i>25</i> |
| <i>2.3.2. État d'avancement des principales activités.....</i> | <i>27</i> |
| <i>2.3.3. Analyse des progrès réalisés.....</i> | <i>28</i> |
| 2.4. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2 | 39 |
| <i>2.3.3. Progrès des indicateurs</i> | <i>39</i> |
| <i>2.3.2. État d'avancement des principales activités.....</i> | <i>40</i> |
| <i>2.3.3. Analyse des progrès réalisés.....</i> | <i>41</i> |
| 2.5. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 | 43 |
| <i>2.3.4. Progrès des indicateurs</i> | <i>43</i> |
| <i>2.3.2. État d'avancement des principales activités.....</i> | <i>44</i> |
| <i>2.3.3. Analyse des progrès réalisés.....</i> | <i>45</i> |
| 2.6. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 | 52 |
| <i>2.3.4. Progrès des indicateurs</i> | <i>52</i> |
| <i>2.3.2. État d'avancement des principales activités.....</i> | <i>53</i> |
| <i>2.3.3. Analyse des progrès réalisés.....</i> | <i>53</i> |
| 2.7. THEMES TRANSVERSAUX..... | 55 |
| 1. Genre | 55 |
| 2. Environnement | 55 |
| 2.8. GESTION DES RISQUES | 56 |
| 3. PILOTAGE ET APPRENTISSAGE..... | 79 |

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1. | REORIENTATIONS STRATEGIQUES | 79 |
| 2. | RECOMMANDATIONS | 82 |
| 3. | ENSEIGNEMENTS TIRES | 82 |
| 4. | ANNEXES..... | 84 |
| 4.1. | CRITERES DE QUALITE | 84 |
| 4.2. | DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI | 88 |
| 4.3. | CADRE LOGIQUE MIS A JOUR | 95 |
| 4.4. | APERÇU DES MORE RESULTS | 95 |
| 4.5. | RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »..... | 96 |
| 4.6. | RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION | 98 |

Acronymes

| | |
|-----------|--|
| APSKO | Association des Producteurs des Semences du Kasaï Oriental |
| ATI | Assistant Technique International |
| ATN | Assistant Technique National |
| CARG | Conseil Agricole et Rural de Gestion |
| CCP | Conseil Consultatif Provincial |
| CdS | Convention de Subside |
| COPROSEM | Conseil Provincial des Semences |
| CTB | Coopération Technique Belge, Agence belge de développement |
| DAPP | Division d'Analyse Prospective et Planification |
| DGD | Direction Générale au Développement |
| DT | Délégué Technique d'une OP |
| DTF | Document Technique et Financier |
| EST | Expertise Sectorielle et Thématique |
| HIMO | Haute Intensité de Main d'œuvre |
| HQ | Head Quarter |
| INERA | Institut National de Recherche Agronomique |
| IOV | Indicateurs Objectivement Vérifiables |
| IPAPEL | Inspection Provincial de l'Agriculture, Pêche et Élevage |
| IITA | International Institute of Tropical Agriculture |
| KOR ou KO | Kasaï Oriental |
| MINAGRI | Ministère de l'Agriculture |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| OPA | Organisation Paysanne Agricole |
| OPB | Organisation Paysanne de Base |
| PE | Parcelle Expérimentale paysanne |
| PRECOB | Programme de Renforcement des Capacités des Organisations de Base par l'octroi des bourses |
| PRODAKK | Programme de Développement Agricole au Kwango Kwilu |
| PRODADEKK | Programme de Développement de l'Agriculture et de Désenclavement au Kwango Kwilu |
| PRODAKOR | Programme de Développement Agricole dans le Kasaï Oriental |

| | |
|----------|--|
| PRODAT | Programme de Développement Agricole dans la Tshopo |
| PRODEKOR | Programme de Désenclavement au Kasaï Oriental |
| PTF | Partenaires Techniques et Financiers |
| RAFI | Responsable Administratif et Financier International |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| R&D | Recherche et Développement |
| RH | Ressources Humaines |
| RR | Représentation Résidente |
| SENAFIC | Service national de protection des végétaux |
| SENASEM | Service National des Semences |
| SNSA | Service National de Statistique Agricole |
| SQD | Semence de Qualité Déclarée |
| UCAG | Unité Conjointe d'Appui à la Gestion auprès du Minagri |
| VE | Vergers expérimentaux paysans |

1. Aperçu de l'intervention

1.1. Fiche d'intervention

| | |
|-------------------------------|---|
| PAYS | RDC |
| NOM PROJET | PRODAKOR |
| CODE PROJET | RDC1217111 |
| ZONE D'INTERVENTION | Kasaï Oriental |
| BUDGET | 11, 000,000 Euro |
| INSTANCE PARTENAIRE | MINAGRI |
| DATE CONVENTION SPECIFIQUE | 03/07/2013 |
| FIN DU PROJET | Octobre 2018 |
| EXPIRATION CS | 02/07/2020 |
| DURÉE (MOIS) | 60 |
| GROUPES CIBLES | Les Organisations Paysannes Agricoles ; Les structures provinciales déconcentrées chargées du développement agricole (inspections des secteurs et territoires, Ministère provincial en charge de l'Agriculture et du Développement Rural, IPAPEL, le SENASEM) et Ministère provincial en charge du Genre, de la Famille et de l'Enfant. ; Les petites entreprises (pépinières, unités de transformation et de stockage, agro multiplicateurs); Le centre de recherche de l'INERA à Ngandajika. |
| Impact | Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la province du Kasaï Oriental sont réduits par la relance durable du secteur agricole |
| Outcome | Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la province du Kasaï Oriental sont réduits par la relance durable du secteur agricole |
| Output | <ol style="list-style-type: none">1. Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations familiales sont améliorés. Ils émergent dans un processus d'autonomisation d'organisations paysannes au sein des villages et proposent des techniques innovantes susceptibles d'améliorer la rentabilité des exploitations familiales.2. Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés3. La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée.4. Le leadership des femmes rurales est renforcé. |
| Année couverte par le rapport | 2016 |

1.2. Exécution budgétaire

| Activités PRODAKOR | BUDGET | DEPENSES | | | SOLDE au 31-12-2016 | Taux de réalisation fin 2016 |
|--|-------------------|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|
| | euro | Années Précédentes (2013-2015) | Année couverte par le rapport (2016) | Total au 31/12/2016 | | |
| Total | 11.000.000 | 3.364.392 | 2.548.814 | 5.913.206 | 5.086.793 | 54% |
| A : La production et la productivité dans les exploitations familiales sont améliorées | 4.260.940 | 1.412.709 | 1.414.834 | 2.827.543 | 1.433.397 | 88% |
| B : La conservation, la transformation et la commercialisation sont améliorées | 1.088.000 | 58.451 | 65.222 | 123.673 | 964.326 | 11% |
| C : La gouvernance du secteur agricole est renforcée | 1.235.500 | 77.876 | 241.543 | 319.419 | 916.080 | 28% |
| D : Le leadership des femmes rurales est renforcé | 387.500 | 5.950 | 54.593 | 60.543 | 326.956 | 18% |
| X : Réserve budgétaire | 185.185 | 0 | 0 | 0 | 185.185 | NA |
| Z : Moyens généraux : | 3.842.875 | 1.809.407 | 772.621 | 2.582.028 | 1.260.847 | 87% |

1.3. Autoévaluation de la performance

Pertinence

| | |
|-------------------|--------------------|
| | Performance |
| Pertinence | A ¹ |

Le PRODAKOR s'inscrit dans l'approche « Programme » relocalisé au niveau des Provinces. La posture du PRODAKOR se définit dans un principe de facilitation pour la mise en réseau et le renforcement des capacités des acteurs locaux dans le développement et la structuration du secteur agricole. La stratégie du PRODAKOR s'inscrit donc au plus proche des dynamiques économiques et socio-professionnelles du secteur agricole. Elle se concentre sur un processus d'émergence, de mise en réseau et d'autonomisation d'acteurs et de services agricoles étatiques, privés et socio-professionnels.

Le contexte local est considérablement déstructuré et la structuration sectorielle par un renforcement des capacités des acteurs dans des visions de développement partagées est essentiel à la pertinence de l'action.

L'émergence et l'autonomisation des services agricoles est un processus lent, à accompagner :

- D'une part, en positionnant les paysans et plus généralement les privés dans l'initiative et le pilotage du processus d'amélioration de leur propre environnement socio-professionnel, on souhaite enclencher un processus plus légitime, plus pertinent et plus rapide dans l'appropriation et le pilotage local des dynamiques de changement. Le subsidie est un outil qui doit alors être intégré pour uniquement servir les dynamiques de prise d'initiative, de structuration et d'autonomisation de ces services.
- D'autre part, la réactivation de l'état à travers les services publics, lui permette de jouer un rôle direct et de contribuer concrètement au renforcement des acteurs privés et socio-professionnels, pour le développement des dynamiques sectorielles. Ce rapprochement à l'échelle locale entre l'état et les acteurs économiques et professionnels est très constructif dans le contexte d'un état fragile. L'évolution de la posture des services publics passant d'un comportement exclusivement de « contrôleur », à un rôle d'appui-conseil et d'analyse du secteur, ouvre des perspectives démocratiques porteuses dans le rapprochement entre la société civile et la sphère politique.
- En plus des enjeux relatifs à l'émergence de pôles de compétences et d'accès localisé à des services techniques, on organise l'intervention autour de l'émergence de leaders locaux, de la mise en réseau des acteurs et d'un dialogue interprofessionnel, sur des thèmes concrets et ancrés dans les expériences, les problématiques et les dynamiques locales.

¹ Voir annexe 4.1.

Efficacité

| | Performance |
|------------|-------------|
| Efficacité | B |

Actuellement, les effets de nos actions sur l'outcome sont faibles. En effet, l'augmentation des revenus des ménages de manière durable dépend de nombreux facteurs liés à notre programme mais elle est avant tout et surtout liée à la prise d'initiative, à la gestion familiale de l'exploitation et à l'implication des ménages dans l'émergence des services, qui par la suite, pourront permettre dans la durabilité une valorisation des revenus familiaux. Le processus est donc long et fortement exposé à des facteurs internes aux ménages qui peuvent souvent nous échapper.

L'augmentation des revenus dépendent donc aussi de facteurs situés hors de la sphère de contrôle tels que : la gestion de l'exploitation familiale, les choix d'assolement, les choix des techniques, l'appropriation des innovations, l'implication individuelle dans l'émergence des services, ...

Le critère d'efficacité devrait toutefois pouvoir évoluer dans le temps avec l'implantation et la consolidation des méthodologies d'accompagnement proposées par le PORDAKOR, et notamment la base de données permettant aux acteurs de poser des réflexions constructive.

Conformément à la stratégie, nous estimons que les choix des actions qui animent les outputs devraient permettre à moyen et long terme de contribuer à l'outcome.

Efficiences

| | Performance |
|-------------|-------------|
| Efficiences | B |

Les deux premières années du projet, les réalisations budgétaires avaient pris pas mal de retard. 2015 a marqué le redémarrage du programme par un cadrage stratégique de ses activités, pour arriver en fin d'année à trouver un rythme de croisière et une planification qui correspond à une projection réaliste des exécutions, jusqu'à la fin du programme.

Cependant nous sommes encore en train de corriger notre intervention pour certains certains outputs. En effet, des problèmes techniques et stratégiques ont été constatés sur le volet semence du programme et des solutions sont en cours d'émergence. Le résultat 4 sur le genre a également accumulé un certain retard. 2016 nous permettra de rattraper ce retard et d'améliorer la qualité et l'efficiences de notre intervention.

On peut ajouter que :

- Les subsides sont utilisés pour encourager les dynamiques de structuration et d'autonomisation dans un processus d'engagement et de responsabilisation des acteurs ;
- Le programme couvre depuis 2015 le renforcement des capacités et l'autonomisation de 1 OP faitière provinciale, 1545 OPB paysannes, composées en moyenne de 17 personnes ; soit près de 26 000 ménages impliqués dans le processus de structuration sectorielle proposé par le PRODAKOR ;
- Le programme accompagne 6 services publics dans leur renforcement des capacités à fournir des services dans leurs rôles et mandats.

Durabilité potentielle

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| | Performance |
| Durabilité potentielle | B |

L'accueil de la stratégie par les partenaires locaux a été chaleureux et leur implication immédiate. Cependant, le schéma opérationnel du PRODAKOR vient de démarrer et le processus de prise d'initiative et d'appropriation suivra son cours tout au long du programme, au rythme des acteurs locaux. Il est donc trop tôt pour tirer des conclusions certaines.

Par la stratégie du PRODAKOR, chaque acteur (institutionnel, privé, socio-professionnel, ...) est positionné dans son rôle et mandat à travers la prestation de service auprès d'autres acteurs. Par sa posture de facilitation et par l'utilisation des subsides pour orienter les dynamiques sectorielles, l'intervention technique directe du PRODAKOR est donc limitée. Par les processus de renforcement des capacités qui animent le réseau, le PRODAKOR souhaite assurer l'ancrage et l'autonomisation des compétences et des services nécessaires à la réalisation des outputs et à la pérennisation des dynamiques sectorielles enclenchées.

Le PRODAKOR a bénéficié d'un bon appui politique durant l'année 2016 mais l'instabilité actuelle complique l'ancrage institutionnel du programme. Cette situation étant propre aux états fragiles, nous misons dans un premier temps sur le renforcement des capacités des services publics, dans la concertation et l'analyse des dynamiques sectorielles, dans lesquelles ces services techniques s'impliquent avec le PRODAKOR. Le développement de cette capacité analytique est essentiel pour fournir les informations nécessaires au débat politique et à la définition des orientations prioritaires d'une politique agricole devant répondre concrètement aux dynamiques sectorielles et aux perspectives spécifiques de la province.

Sur base de ces analyses, nous espérons pouvoir conduire ces services publics à proposer des ratios devant permettre le dimensionnement technique et financier des interventions publiques au sein du secteur. Ces ratios sont essentiels pour que les politiciens puissent définir de manière concrète les objectifs techniques et financiers réalistes de l'engagement de l'état dans le développement du secteur.

1.4. Conclusions

Le PRODAKOR a consolidé l'implantation de sa démarche stratégique avec quelques résultats notables. Cette stratégie repositionne l'intervention du PRODAKOR au cœur des dynamiques économiques et professionnelles du secteur agricole dans l'ancienne Province du Kasaï Oriental. Ces éléments stratégiques et méthodologiques ont permis une mise en action coordonnée, par le partage d'une vision commune entre les acteurs paysans, privés et étatiques.

La posture du PRODAKOR et l'utilisation des subsides sont orientées dans des processus de facilitation et de renforcement des capacités des acteurs locaux pour qu'ils puissent porter leurs propres rôles et mandat, à travers la fourniture et l'autonomisation de services, au sein de filières prioritaires.

3 filières agricoles ont été priorisées : la filière semencière, la filière vivrière et la filière d'huile de palme. L'ancrage des services au sein des entités privées, socio-professionnelles et étatiques sont destinés à développer, structurer et professionnaliser

ces filières agricoles. La place du ménage paysan est centrale dans l'approche qui se concentre actuellement en amont de ces filières. Ce sont près de 26 000 ménages qui s'engagent directement dans l'organisation de services agricoles de proximité.

Un réseau de 1545 OPB vivrières et de palmier à huile ont été accompagnées en 2016 dans un processus de structuration et d'ancrage de services agricoles de proximité, en lien avec les acteurs étatiques. Le secteur semencier se cherche encore mais le PRODAKOR a permis aux acteurs de définir un schéma sectoriel cohérent et garantissant à chaque acteur sa place dans un réseau de service. Le PRODAKOR mobilise aujourd'hui des moyens pour accompagner ces acteurs dans la professionnalisation et l'autonomisation de ces services au sein des marchés locaux en proposant des liens directs et concrets au sein du réseau paysan.

Les services de transformation et de commercialisation émergeront dans les filières sur base des expériences et des dynamiques enclenchées au sein de des OPB. En attendant, le travail d'accompagnement sur les services post-récolte a débuté avec 5 Unions. La mise en action des premières petites unités de transformation permettra en 2017 de tirer les premiers éléments technico-économiques susceptibles de porter le développement de ces services autour d'une amélioration du revenu et de la position des paysans sur les filières locales.

L'évolution de l'implication des acteurs locaux dans les processus de structuration et d'action sectorielle est importante. Ces éléments permettent aujourd'hui d'aborder les questions de gouvernance d'une manière bien plus concrète et efficace. Pour 2017, l'émergence des espaces de concertation constitueront donc un enjeu majeur dans ces dynamiques de gouvernance.

Il est difficile de déjà formuler des conclusions solides sur la démarche entreprise par le PRODAKOR. Le schéma opérationnel se consolide. Les processus d'appropriation des notions de « service » et « d'autonomisation » par les acteurs locaux sont en marche mais ces processus pourraient encore prendre du temps pour aboutir dans la complexité du contexte kasaïen. L'orientation stratégique et le séquençage opérationnel choisis semblent porteurs et sont aujourd'hui encore approuvés par les partenaires locaux.

Les acteurs du secteur agricoles seront donc encore accompagnés dans un processus de prise d'initiative, d'amélioration et d'autonomisation de leur service, à leur rythme et tout au long du programme.

| Fonctionnaire exécution nationale | Fonctionnaire exécution CTB |
|-----------------------------------|--|
| | <p>7.0</p>   <p>CTB RD CONGO AGENCE BELGE DE DEVELOPPEMENT NTEMA KIYAYILA Prosper Coordonnateur Provincial PRODAKOR - PRODEKOR - EDUKOR</p> |

2. Monitoring des résultats²

2.1. Évolution du contexte

2.1.1. Contexte général

Au niveau des politiques locales, 2015 et 2016 ont été marqué par des changements importants qui n'auront pas été sans conséquences sur l'opérationnalisation du programme, les SMCL et la mise en place des accords de subside :

- L'éclatement du Kasaï Oriental en 2015 en trois provinces distinctes dont deux sont concernées par le programme (Kasaï Oriental et la Lomami), a appelé, en 2016, à adapter nos modalités d'intervention avec le partenaire
- La destitution des Gouverneurs de Province et de leur équipe, la nomination de Commissaires Spéciaux et Adjointes et la formation de nouveaux gouvernements de province en 2016, nous ont forcé à reconstruire de nouvelles relations avec les partenaires des deux nouvelles provinces
- Des confusions et des incertitudes subsistent sur l'organisation et la compétence géographique des services publics, qui eux, n'ont pas été réorganisés d'après les nouvelles provinces. Certaines tensions ont émergé entre les deux provinces sur la légitimité de ces compétences.
- Le non-respect des échéances électorales de décembre 2016 a contribué à instaurer une atmosphère tendue et un environnement sécuritaire complexe, plus particulièrement dans la ville de Mbuji Mayi et dans le territoire de Miabi, touché par la rébellion venue du Kasaï Occidental.

2.1.2. Contexte institutionnel

▪ Le milieu socio-professionnel paysan

Les dispositifs d'accompagnement des OPB sont opérationnels. Ils permettent déjà d'impliquer les paysans, les opérateurs privés et les administrations publiques dans l'émergence de services agricoles locaux. Ces services s'inscrivent dans des perspectives concrètes d'accès aux innovations techniques, de valorisation économique des produits agricoles et de structuration des filières locales.

Cependant, l'organisation de services agricoles destinés aux ménages et la redevabilité des OPB auprès de leurs membres sont des concepts nouveaux dans le milieu. L'assistantat, la gratuité et l'attentisme paysan hérités des méthodes d'intervention des anciens projets de développement ont aujourd'hui encore des effets négatifs importants sur les processus de prise d'initiative, de responsabilisation et de professionnalisation des acteurs locaux. Un accompagnement et un positionnement strict des paysans dans ces processus et dans les dynamiques d'autonomisation sont à ce stade-ci, une des issues incontournables pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et professionnelles des ménages.

Les unions paysannes sont peu nombreuses et témoignent du faible niveau

²

L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

d'organisation et d'implication des paysans dans la structuration des filières locales. 8 Unions ont été identifiées avec des degrés de structuration et d'autonomisation différents. Une pré-sélection de 5 Unions a permis d'entamer un travail préparatoire à l'implantation d'unités de transformation et de services de commercialisation.

Les dynamiques de concertation paysanne planifiées pour 2017 devraient venir encourager l'analyse paysanne des processus d'émergence des services au sein des axes routiers et des bassins de production. Cette analyse devrait permettre d'entamer des échanges clefs entre paysans sur leur implication dans le développement des services nécessaires et dans leur mise en réseau avec les autres acteurs du secteur. Ces concertations pourraient donc susciter la mutualisation de ressources entre OPB pour voir émerger de nouvelles Unions, susceptibles d'être accompagnées dans l'organisation de services post-récoltes. Elles pourraient également voir émerger de nouveaux leaders capables de représenter leurs organisations dans des cadres de concertations élargis aux autres acteurs du secteur. Ces processus de concertations issus de la base sont indispensables à l'enclenchement des dynamiques de structuration sectorielle et d'émergence de politiques agricoles de type « Bottom-Up ».

- **Les services publics**

En 2015, nous avons trouvé des acteurs étatiques isolés les uns des autres, de leurs responsables politiques et des autres acteurs du secteur. Les administrations publiques étaient peu actives sur le terrain, ne recevant que peu d'instruction claire sur les modalités d'application des politiques locales, souvent trop conceptuelles et théoriques. Cette longue absence de redevabilité de l'Etat envers les acteurs du secteur, l'absence prolongée de vision commune de développement et d'espaces de concertation entre la sphère publique, socio-professionnelle et privée empêche aujourd'hui encore de porter un projet commun cohérent au sein du secteur. Les enjeux d'un développement institutionnel et d'un rapprochement concret des services publics avec les acteurs du secteur s'inscrivent dans la durée et sont donc essentiels à des perspectives de développement durable et de démocratie.

Le repositionnement de l'Etat au plus proche des dynamiques économiques et sectorielles à travers la réactivation des services techniques constitue un des enjeux majeurs de la stratégie du PRODAKOR. L'intervention de ces services est actionnée dans un cadre stratégique défini conjointement et validé en SMCL en 2015. Depuis 2015, et grâce au PRODAKOR, l'implication des services publics dans les dynamiques sectorielles est effective et évolutive. Le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles de ces différentes administrations conduit aujourd'hui ces structures étatiques à développer des mécanismes de pilotage interdisciplinaires, conjoints et concertés. Le rapprochement et les liens indispensables de confiance entre les services de l'Etat et les acteurs locaux se reconstruisent donc progressivement dans des processus d'échange de service.

Les nouveaux Ministres de l'Agriculture du Kasaï Oriental et de la Lomami ont exprimé leur intention de relancer une large réflexion sur la définition de nouvelles politiques agricoles provinciales. Ils ont d'ores et déjà sollicité l'appui du PRODAKOR. L'enjeu d'un tel positionnement pour le programme est important puisque l'intégration de la stratégie et des actions entreprises avec les différents acteurs dans les politiques provinciales offrent la garantie d'une continuité et d'un ancrage local institutionnel et politique de l'action initié par le PRODAKOR.

Pour le PRODAKOR, les enjeux d'une évolution du contexte institutionnel reposent sur :

- > Le renforcement du positionnement des paysans au sein des filières locales
- > La mise en place et l'autonomisation de services agricoles, au plus proches des exploitations familiales
- > Le renforcement des capacités des services publics à identifier et analyser les dynamiques sectorielles
- > Le renforcement des capacités de l'Etat à proposer des services efficaces pour l'accompagnement de ces dynamiques sectorielles, à travers des politiques agricoles claires, transparentes et concertées
- > La mise en place et l'autonomisation des cadres de concertation autour de problèmes concrets et immédiats

2.1.3. Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le contexte de gestion décrit dans le rapport de 2015 reste d'actualité.

A cela, on peut ajouter que les deux SMCL prévues ont été tenues, impliquant les deux nouvelles provinces dans une ambiance collaborative et constructive.

Une mission d'appui externe a été organisée par la coordination CTB-KOR. Les ateliers ont permis au PRODAKOR de définir :

- un schéma relatif à la théorie de changement
- une matrice de monitoring, réduisant le nombre d'indicateur initialement proposé
- une matrice de risque

La convention de subside, nouvel outil de contractualisation, a été introduite à la CTB en 2016. Cet outil est utilisé pour renforcer le repositionnement opérationnel des partenaires publics et privés dans leurs rôles ou leurs mandats. Ces conventions constituent non seulement le socle des modalités d'exécution mais aussi un des outils opérationnels les plus importants du processus de responsabilisation des acteurs. Cette responsabilisation permet également de mieux définir la posture de facilitation et d'accompagnement du programme (faire faire) pour en limiter l'ingérence dans les « affaires locales », qui devront au cours du temps, s'autoréguler au sein des structures et des cadres de concertation par la mise en responsabilité réciproque des acteurs.

Cependant, l'implantation de ce nouvel outil au sein du PRODAKOR a été complexe. Le manque d'appui nécessaire à garantir une intégration progressive et efficace de l'outil au sein du programme a induit d'importantes difficultés d'appropriation tant par les équipes de la CTB-KOR que par les partenaires locaux. On a également noté un manque de dialogue serein avec le terrain sur les échéances, les modalités de mise en place et les processus de transition avec les anciens accords d'exécution et de subside toujours en cours. Les retards et difficultés vécues ont eu des conséquences non négligeables avec les partenaires dans la gestion opérationnelle et le respect des planifications opérationnelles et financières. La surcharge de travail et l'alourdissement des procédures ont eu pour effet de faire glisser des CdS et d'importantes dépenses sur 2017.

Des difficultés importantes ont été vécues sur le dossier de marché public de graines pré-germées, dont les livraisons étaient planifiées en novembre 2016 pour finalement être postposées en Q1 2017. Les premières démarches ont été enclenchées en avril 2016, pour voir la première procédure abandonnée en mai. Ce n'est qu'en juillet qu'un premier retour basé sur l'échange a été proposé par la cellule sur les spécifications techniques. D'importantes pressions extérieures ont eu également des effets sur l'ensemble de la procédure interne de validation du marché, ralentissant et alourdissant considérablement le travail tout au long du processus. Ce dossier complexe a finalement été décalé en

2017 avec des effets sur la planification opérationnelle et financière. Il n'aboutira que partiellement à la mi-janvier, imposant une relance complète des procédures pour 2017 et 2018. Il serait opportun que ce dossier fasse l'objet d'une capitalisation permettant aux futurs dossiers similaires d'aboutir plus facilement et plus rapidement.

2.1.4. Contexte HARMO

Le changement du contexte général et institutionnel décrit ci-dessus nous éclaire déjà sur les changements relatifs aux acteurs et sur l'évolution de notre posture.

Les éléments du contexte HARMO décrit dans le rapport 2015 restent également valables pour ce rapport.

2.2. Performance de l'outcome



2.2.1. Progrès des indicateurs

L'Outcome est ambitieux et complexe. D'après l'analyse de la théorie du changement (voir le point 4.4.) et tel qu'il est formulé, il se situerait plutôt dans la sphère d'intérêt, plus proche de l'impact que de la sphère d'influence, tel que devrait être un Outcome. En effet, l'amélioration des revenus dépend fortement de nombreux facteurs externes aux interventions et à leurs influences. Les activités proposées permettent de structurer le milieu pour et par les acteurs locaux. On cherche à construire un contexte et un environnement durable propice à la responsabilisation et à la professionnalisation des paysans, permettant l'augmentation de leur revenu; mais ces interventions ne permettent pas d'avoir une influence directe et immédiate sur le revenu des ménages.

Ainsi les indicateurs choisis permettent d'apprécier l'évolution technico-économiques des pratiques paysannes. On considère que l'amélioration des rendements et l'augmentation des marges brutes sur les parcelles expérimentales paysannes associées à une augmentation du niveau d'adoption des itinéraires techniques permettent d'apprécier les dynamiques et conditions d'augmentation des revenus au sein des ménages.

On considère également que l'augmentation de la rentabilité des opérations de transformation et de commercialisation améliore le revenu des paysans. Cet indicateur ne pourra être analysé qu'à partir de 2017.

Le suivi de ces indicateurs est réalisé à la fois par le nouveau responsable suivi-évaluation du PRODAKOR et à la fois par les partenaires dans un processus d'organisation de la collecte et de l'analyse des données. Cette dernière dimension nous rend la tâche plus complexe mais permet une meilleure intégration dans le schéma de maîtrise et d'ancrage local.

| Résultats / Indicateurs | Valeur Baseline | Valeur cible finale (2018) | Valeurs cibles année 1 (2014) | Valeurs cibles réalisées année 2 (2015) | Valeurs cibles prévues année 3 (2016) | Valeurs cibles réalisées année 4 (2017) | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence de collecte de données | Resp. de la collecte de données | Fréquence analyse | Resp. de l'analyse |
|---|---|----------------------------|-------------------------------|---|--|---|---|---|----------------------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------|
| OUTCOME: Les revenus des exploitations familiales provenant de leurs activités agricoles sont augmentés de façon durable dans la province du Kasai Oriental, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes. | | | | | | | | | | | | |
| Taux d'adoption des innovations durables par saison A et B par les membres des OPB depuis les parcelles et vergers expérimentaux. | 0 | | - | - | 68% des paysans déclarent avoir adopté entre 75% et 100% des innovations proposées | | % de membres des OPB déclarant ayant adopté des innovations | Réunions mensuelles et rapport d'enquêtes | 2x/12 mois | Justin | 1x/12 mois | ATI |
| Augmentation des rendements sur PE : - Maïs - Niébé - Arachide | 0,586 – 0,920 0,3 – 0,45 0,6 – 0,79 | | - | - | 1,426-1,421 0,897 | | T/Ha | Rapport CTB, IPAPEL, enquête | 2x/12 mois | Moïse + Justin | 1x/12 mois | ATI |
| Augmentation de la Marge Brute moyenne des bandes expérimentales innovantes par rapport à la MB des pratiques locales | 58.989 | | - | - | 67.474 | | FC/Ha | Rapport CTB, IPAPEL, enquête | 2x/12 mois | Moïse + Justin | 1x/12 mois | ATI |
| Plus-value économique pour les ménages sur les opérations de transformation et de commercialisation | - | | - | - | - | - | \$/ha | Rapport CTB, IPAPEL et enquête | 2x/12 mois | Jules | 1x/12 mois | ATI |

2.2.1. Analyse des progrès réalisés

a. Le développement de la filière vivrière et l'amélioration des revenus familiaux

▪ Les innovations techniques et l'amélioration de la performance vivrières

Le PRODAKOR a introduit une série d'innovation et d'itinéraires techniques, testées dans des parcelles expérimentales. Ces parcelles expérimentales sont intégrées dans un processus d'ancrage de services agricoles de proximité organisés et pilotés par des Organisations Paysannes de base, appelées les OPB vivrières.

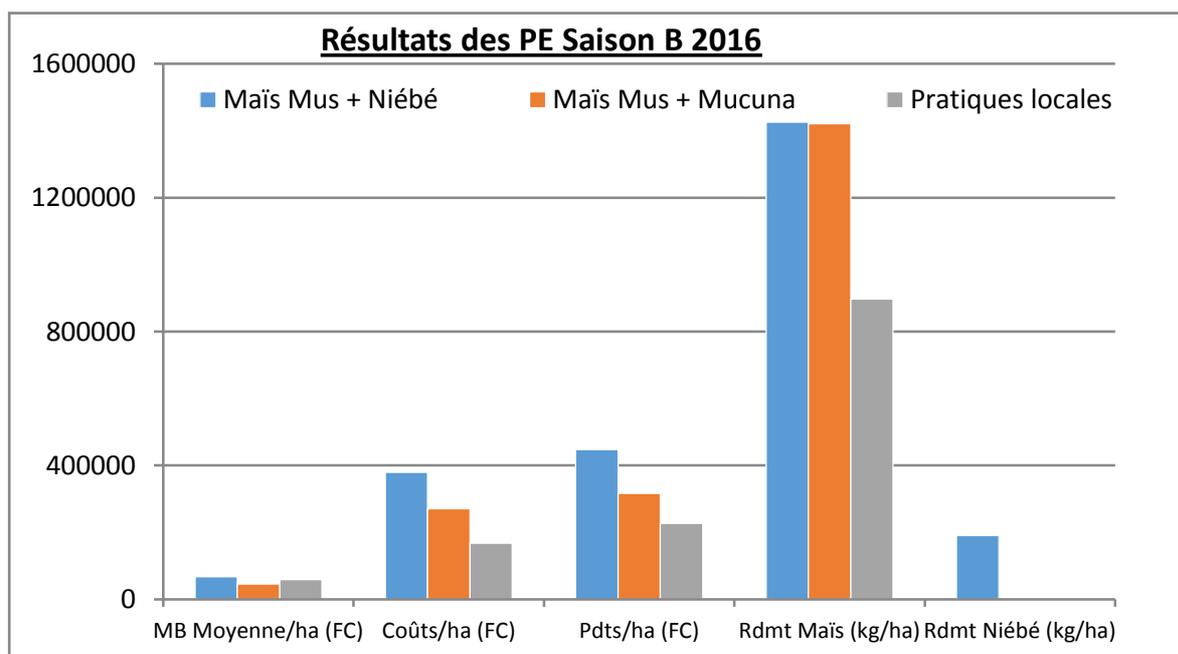
Les innovations proposées reposent sur les principes agro-écologiques dans un processus de résilience agro-environnemental et technico-économique des ménages :

- L'utilisation des semences améliorées aux champs
- Les associations des cultures (Maïs + Légumineuse),
- L'utilisation des engrais verts et l'introduction des notions agroforestières,
- Le respect des écartements,
- L'utilisation des bios pesticides.

Ces itinéraires techniques et innovations sont comparés les uns aux autres. Une base de données est en cours de développement. Elle permettra une analyse plus fine des performances comparées. On note les résultats suivants collectés sur la saison B 2016³:

* 1\$ = 950 FC (mai 2016)

| | Maïs Mus + Niébé | Maïs Mus + Mucuna | Pratiques locales |
|-------------------------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| Marge Brute Moyenne/ha (FC) | 67474 | 45495 | 58989 |
| Moyenne des Coûts/ha (FC) | 379565 | 270970 | 167400 |
| Moyenne des Produits/ha (FC) | 447039 | 316465 | 226389 |
| Moyenne des Rendement Maïs (kg/ha) | 1426 | 1421 | 897 |
| Moyenne des Rendement Niébé (kg/ha) | 190 | 0 | 0 |



³ Vu les fluctuations importantes du taux de change entre le FC et le \$ Je choisi d'exprimer les résultats en FC pour éviter les écarts de valeur dus aux taux de change instable.

L'analyse de ces résultats nous montre que l'itinéraire technique Mus + Niébé obtient la meilleure MB moyenne, la plus importante production et les meilleurs rendements ; avec une augmentation 97% de la production, de 59% des rendements de maïs et de 14% des MB par rapport aux pratiques locales ; soit une augmentation moyenne du revenu brut de 8485 FC/ha/saison B. Cet association culturale permet une diversification des récoltes qui est appréciées par le paysan. Cependant la moyenne des coûts est la plus élevée avec une augmentation moyenne de 126% par rapport aux pratiques locales, essentiellement due aux exigences en main d'œuvre. Le facteur « coût » constitue un élément déterminant dans le choix des adoptions par les paysans. En effet, dans un processus d'adoption par les paysans, l'importante augmentation des charges de l'association Maïs + Niébé, pourrait-elle se justifier pour une augmentation limitée à 8485 FC du revenu brut par Ha en saison B? Il est trop tôt pour répondre à cette question. Le suivi technico-économique doit s'inscrire dans la durée avec une meilleure maîtrise des techniques agricoles et du système de collecte-analyses des données.

Si l'augmentation des rendements et des produits bruts est déjà appréciable sur les PE, la diminution des coûts de production se confirme donc comme étant l'enjeu essentiel pour l'amélioration de la productivité locale. La progressive maîtrise des tâches et des gestes techniques et l'utilisation des engrais verts comme couverture végétal devraient contribuer à la diminution du temps de travail et des charges sur les opérations de préparation du terrain, de labour et de sarclage. Le développement de ces techniques deviendrait donc une priorité pour le programme.

L'association Maïs + Mucuna réalise une MB moins performante que les deux autres ; bien qu'elle soit positive, il s'agit de la MB la plus faible. Ceci est dû au fait que la surface emblavée est occupée par une spéculation productive (maïs) et une autre non productive (mucuna) couplées avec une augmentation des coûts de production. Les densités de semis de maïs ont été resserrées en saison A 2016 pur augmenter ce ratio. On constate tout de même que la production augmente de 40% et que les rendements en maïs sont supérieurs de 58% par rapport aux pratiques locales, ce qui évite un rejet immédiat de la part des paysans. Les coûts, eux, augmentent de 62% par rapport à la pratique locale. Mais les paysans constatent également que suite à la présence du Mucuna, le maïs pousse mieux. L'intérêt des paysans pour cette caractéristique agro-écologique semble réel avec une demande de diversification d'engrais verts à tester. Conscient de la dégradation avancée de leurs ressources naturelles, les paysans semblent prêts à « payer » le service éco-systémique fournis par le Mucuna, si celui-ci est associé à une culture productrice valorisant les charges.

Ces résultats ont été prélevés sur les 6 territoires ciblés par le programme. On constate des écarts importants entre les résultats des différents bassins de production. L'importance de ces écarts laissent supposer qu'il s'agisse plus d'une différence importante dans la maîtrise des outils de suivi technico-économiques par les paysans que des différences dues aux conditions de culture. **Bien que le système ait le mérite de se développer et d'être appliqué au sein des OPB, nous constatons que l'accompagnement des paysans à la maîtrise du suivi technico-économique doit encore s'améliorer ; ce qui affecte la qualité des résultats.** La saison A 2016 n'était pas terminée au moment du rapport. Pendant cette campagne, des formations supplémentaires sont venues renforcer le dispositif et nous laissent supposer que déjà des améliorations se seront notées lors du bilan réalisé par les OPB, prévu en Q1 2017. Il s'agit du développement lent d'un service innovant tant pour les paysans que pour les moniteurs accompagnateurs des services publics, mais dont les enjeux structurels sont importants.

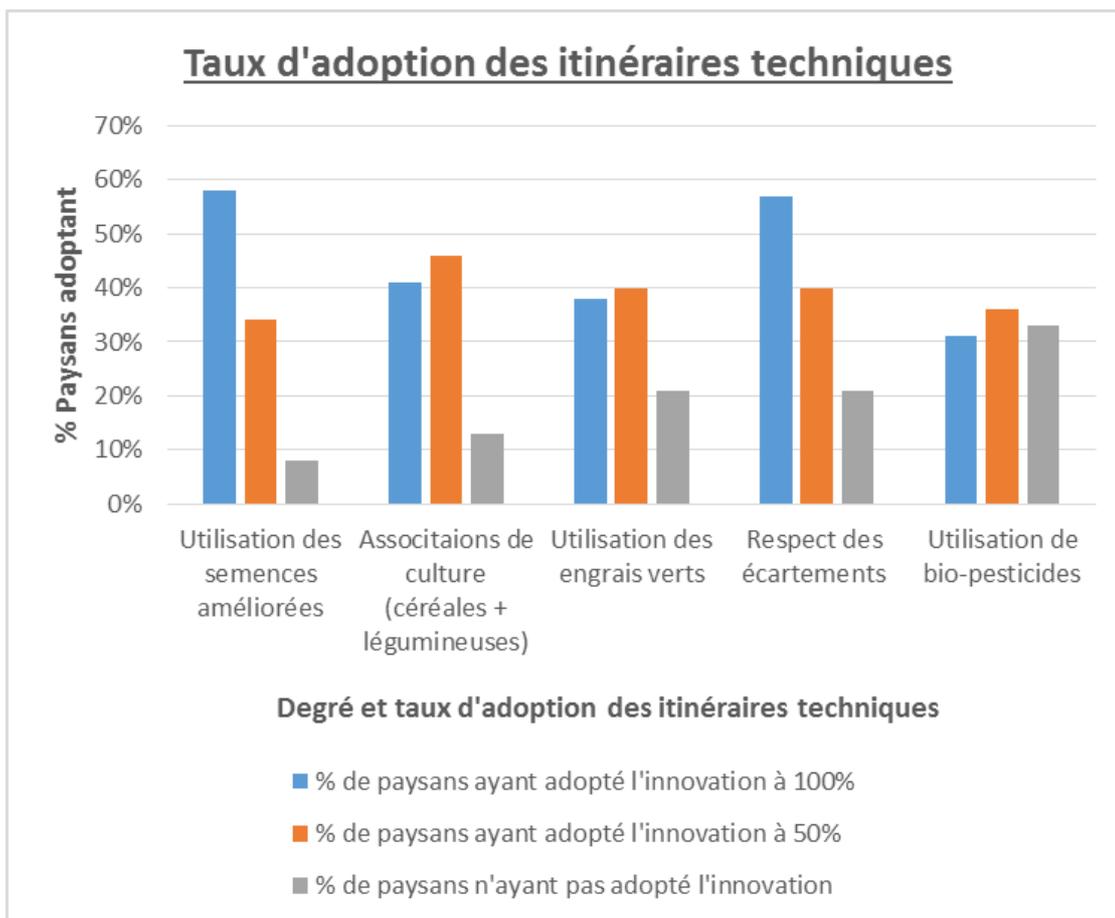
- **L'adoption des innovations techniques**

Cet indicateur est relevé par une enquête. Pour cette première enquête, un échantillon de 480 membres des OPB vivrières répartis dans 4 Territoires a été ciblé (Tshilenge, Ngandajika, Luilu et Kamiji). L'insécurité régnant dans la province n'as pas permis à

l'équipe de couvrir les territoires de Miabi et Lupatapata.

L'enquête nous montre que pour l'échantillon de paysans interrogé :

- 92% déclarent avoir partiellement ou complètement adopté⁴ l'utilisation de semence améliorée
- 87% déclarent avoir partiellement ou complètement adopté les associations des cultures
- 78% déclarent avoir partiellement ou complètement adopté l'utilisation des engrais verts
- 97% déclarent avoir partiellement ou complètement adopté le respect des écartements
- 67% déclarent avoir partiellement ou complètement adopté l'utilisation des bios pesticides



Soit, 68% des paysans déclarent avoir adopté entre 75% et 100% des innovations proposées dans leurs champs.

Le graphique suivant nous montre les taux d'adoption et de mise en pratique complète (100%) ou partielle (50%) pour chaque innovations techniques proposées sur les PE:

L'enquête sur l'adoption des itinéraires techniques doit encore s'améliorer en se mettant directement en corrélation avec les itinéraires techniques proposés pour chaque saison (A et B). Elle devra systématiquement être organisée à la fin de chaque saison, dans les champs privés des paysans pour directement vérifier l'adoption effective des itinéraires techniques. Les comités des OPB doivent être responsabilisés dans ces enquêtes. Il est en effet essentiel que les OPB s'approprient le suivi de l'évolution et le suivi des impacts de leurs services auprès de leurs membres. L'appréciation de la satisfaction des membres aux services est en effet essentielle au pilotage et aux processus d'autonomisation de ces services.

⁴ Partiellement càd à 50% ; totalement càd à 100%

- **La transformation et la commercialisation des produits vivriers**

L'organisation de services de transformation et de commercialisation des produits vivriers devront également contribuer à l'amélioration des revenus familiaux. Notre travail a débuté en 2016 par l'accompagnement de 5 unions à l'identification des projets professionnels et à la programmation de ces services. Ces étapes sont un préalable nécessaire à l'implantation des premières unités de transformation. L'analyse de cet indicateur pourra se faire suite aux premières opérations de transformation et de commercialisation planifiées en Q2 2017.

b. Le développement de la filière d'huile de palme et l'amélioration des revenus familiaux

- **La performance et l'adoption des itinéraires et des innovations techniques**

Des Vergers Expérimentaux (VE) ont été installés en 2016 au sein des OPB palmiers avec les plants de palmiers améliorés subsidiés par le PRODAKOR. Ces vergers proposent des itinéraires techniques innovants et des exercices d'expérimentation et de comparaison technico-économiques, sur les mêmes principes que les parcelles expérimentales vivrières. Ces activités sont décrites dans l'output 1.

Nous ne disposons pas actuellement de données suffisantes pour mesurer la performance de ces itinéraires techniques. De plus, les palmiers installés ne rentreront en production qu'après 3 ans en plantation. Cependant le tableau suivant reprend une estimation du potentiel de production pour l'ensemble de l'action palmier PRODAKOR. Cette estimation est calculée pour une année sur l'optimum de production, à partir de la 7^{ème} année de plantation dans des conditions de déficit hydrique de 400 mm.

Tableau : projection comparative des performances technico-économiques des graines pré-germées et plants de palmier améliorés produits au sein des OPB palmier

| Année | Nombre de graines | Taux de réussite en pépinière + plantation (88%) | Surface (Ha - 143 plants/ha) | Prdction en tonne d'huile attendue pour la variété « F » (CPO - T/an - déficit hydrique 400 mm) | Prdction en litre d'huile attendu pour la variété « F » (CPO - L/an - déficit hydrique 400 mm) | Produit brut pour la variété « F » (\$/an - prix MjM 0.5\$/l) | Prdction en tonne d'huile pour le système local (T/an - déficit hydrique 400 mm) | Prdction en litre pour le système local (CPO - L/an - déficit hydrique 400 mm) | Produit brut pour le système local (\$/an - prix MjM 0.5\$/l) | Valeur financière de la variété "F" par rapport au système local (%) |
|----------------|-------------------|--|------------------------------|---|--|---|--|--|---|--|
| 2014 | 21.000 | 18.480 | 129 | 556 | 611.262 | 305.631 | 323 | 355.385 | 177.692 | 172 |
| 2015 | 187.000 | 164.560 | 1.151 | 4.948 | 5.443.138 | 2.721.569 | 2.877 | 3.164.615 | 1.582.308 | 172 |
| 2016 | 150.000 | 132.000 | 923 | 3.969 | 4.366.154 | 2.183.077 | 2.308 | 2.538.462 | 1.269.231 | 172 |
| S/TOTAL | 358.000 | 315.040 | 2.203 | 9.473 | 10.420.554 | 5.210.277 | 5.508 | 6.058.462 | 3.029.231 | 172 |
| 2017 | 110.000 | 96.800 | 677 | 2.911 | 3.201.846 | 1.600.923 | 1.692 | 1.861.538 | 930.769 | 172 |
| 2018 | 100.000 | 88.000 | 615 | 2.646 | 2.910.769 | 1.455.385 | 1.538 | 1.692.308 | 846.154 | 172 |
| TOTAL | 568.000 | 499.840 | 3.495 | 15.030 | 16.533.169 | 8.266.585 | 8.738 | 9.612.308 | 4.806.154 | 172 |

On souligne que l'ensemble de l'action pourrait générer un produit brut de 8.266.585 USD par an à partir de la 7^{ème} année de plantation des plants issues de la pépinière de 2018 ; pour 3.495 Ha emblavés ; avec une performance économique de 172% par rapport au système local. Ces perspectives sont bien sûr conditionnées par la mise en plantation des plants à la sortie de la pépinière et le respect des itinéraires techniques au sein des plantations.

2.2.2. Impact potentiel

La base de données mise en place constitue donc un outil essentiel qui permettra d'apprécier l'évolution des impacts de ces innovations et de leur adoption sur le revenu paysan.

L'augmentation des performances technico-économiques et l'augmentation de la productivité des itinéraires techniques innovants dans la filière vivrière sont constatées dans les PE, cependant l'augmentation du revenus brut moyen par Ha de l'itinéraire technique le plus performant pour la campagne B reste faible. La réduction des coûts reste le défi majeur des services écosystémiques et de l'innovation agro-écologique. L'autonomisation des services d'expérimentation, la maîtrise progressive des pratiques agro-écologiques et les processus de restauration des sols nécessaires à l'amélioration de la production s'inscrivent dans la durée et devraient permettre de diminuer les coûts et améliorer les revenus bruts.

Les services d'expérimentations paysannes, les exercices d'observation, d'analyse et de bilan technico-économique, ancrés dans les OPB vivrière et palmier, doivent encore évoluer vers une meilleure maîtrise. Cependant, ils déjà aident les paysans à faire de nouveaux choix technico-économiques au sein de leurs exploitations. Ils pratiquent, ils suivent et analysent les performances de ces innovations avant d'éventuellement les adopter dans leur système familial. Le traitement statistique et l'analyse « Macro » de ces résultats doit absolument être restitué au paysan afin qu'il s'implique dans la recherche de solutions techniques, notamment sur la diminution des charges. Ainsi, c'est tout un réseau d'expérimentation, d'analyse et de partage des résultats entre les OPB, les services d'accompagnement et la recherche agronomique qui devrait progressivement se structurer de manière pérenne en province.

Le développement des services de proximité et leur processus d'autonomisation constituent également un point de départ important à l'émergence de services post-récoltes qui doivent eux aussi garantir une amélioration des revenus des paysans. L'ensemble de ces dynamiques contribuent à une réorganisation des filières locales et à l'amélioration de la position des paysans dans les rapports de force qui animent ces filières.

2.3. Performance de l'output 1



2.3.1. Progrès des indicateurs

| Résultats / Indicateurs | Valeur Baseline | Valeur cible finale (2018) | Valeurs cibles année 1 (2014) | Valeurs cibles réalisées année 2 (2015) | Valeurs cibles prévues année 3 (2016) | Valeurs cibles réalisées année 4 (2017) | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence de collecte de données | Responsable de la collecte de données | Fréquence analyse | Responsable de l'analyse |
|---|-----------------|----------------------------|-------------------------------|---|---------------------------------------|---|-----------------|----------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| Output 1: Les Services d'appui-conseil et d'expérimentation paysanne destinés aux exploitations familiales et leur accessibilité sont améliorées. | | | | | | | | | | | | |
| Nombre des OPB semencières ou Agri multiplicateurs qui fournissent un service d'expérimentation et appui conseil. | - | - | - | - | - | - | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL+IPDR | 1x/mois | Moise, Ainé +Jules | 1x/ mois+ 2bilans Campagne /an | Ainé |
| Nombre des OPB vivrières actives qui fournissent aux membres un service d'appui conseil et d'expérimentation paysanne(PE) pour les cultures vivrières | 0 | 800 | 0 | 644 | 854 | - | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL+IPDR | 1x/mois | Moise, Ainé + Jules | 1x/ mois+ 2bilans Campagne /an | Moise |
| Nombre des OPB palmiers qui fournissent un service d'appui conseil et production des plantes des Palmiers à Huile. | 0 | 600 | 0 | 531 | 694 | - | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL+IPDR | 1x/mois | Moise, Ainé +Jules | 1x/ mois+ 2bilans Campagne /an | Ainé |
| Nombre des moniteurs de l'IPAPEL actif dans l'ancrage des services d'appui conseil. | 0 | 165 | 0 | 115 | 150 | - | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL | 1x/mois | Moise, Ainé +Jules | 1x/an | David |
| Nombre d'animateurs IPDR | 0 | 80 | 0 | 0 | 82 | - | Nombre | Rapport CTB | 1x/mois | Johnny | 1x/an | David |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|----|---|----|---------------|---|--------|---|--------------|----------------------------|-------|-------|
| actif dans l'ancrage des services d'appui-conseil | | | | | | | | et IPDR | | | | |
| Nombre de privés accompagnés par le PRODAKOR qui fournissent des services sur l'amélioration de la production agricole (Agri multiplicateurs et agents phytosanitaires) | 0 | 80 | 0 | 68 | 70 APS | - | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL+ IPDR+ Div. Genre | 1x/trimestre | Johnny, Ainé +Moise +Jules | 1x/an | David |

2.3.2. État d'avancement des principales activités

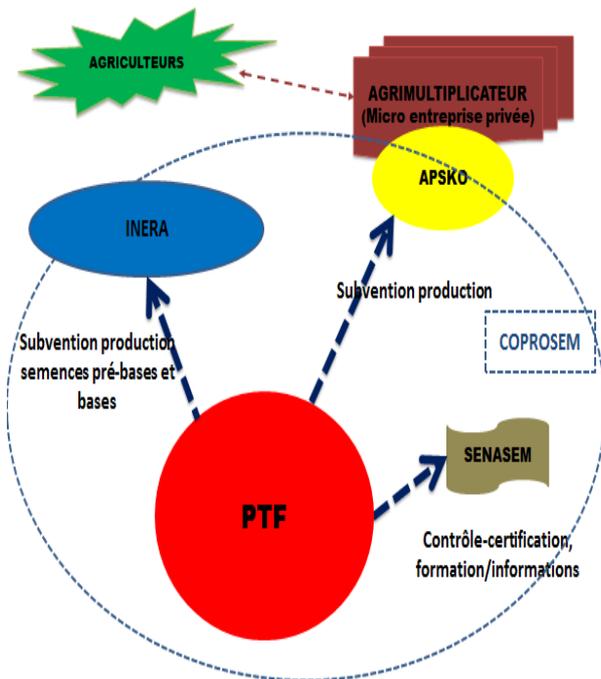
| État d'avancement des <u>principales</u> activités | État d'avancement : | | | |
|--|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| SR 1.1 : <i>Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final</i> | | | | |
| SR 111 . Production de semences de base selon des plans de production et gestion transparents au niveau de l'INERA et/ou au niveau d'agri-multiplicateurs professionnalisés | | X | | |
| SR 112 . Production de semences certifiées au départ de semences de base par des associations de producteurs et agri-multiplicateurs professionnalisés | | X | | |
| SR 113 . Production de semences de qualité déclarée (SQD) au départ de semences certifiées par des associations de producteurs et agri-multiplicateurs professionnalisés | | | | X |
| SR 1.2 : <i>L'innovation et la diversification au sein des exploitations familiales sont appuyées par la R&D</i> | | | | |
| Introduction de techniques innovantes par le biais de la recherche participative | X | | | |
| Faciliter l'accès à des outils, équipements et petits intrants technologiquement appropriés | X | | | |
| SR 1.3 : <i>La fonction d'appui conseil aux producteurs est améliorée</i> | | | | |
| Mettre en place et suivre une stratégie d'appui-conseil | X | | | |
| Accompagner les agronomes de secteur, les OPA et les prestataires de services de proximité dans leur rôle de fournitures de services et d'appui-conseil | X | | | |
| Etablir des liens avec les établissements d'enseignement technique de formation professionnelle agricole | | X | | |

2.3.4. Analyse des progrès réalisés

SR 1.1 : Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final

- **Réorientation structurelle et schéma sectoriel**

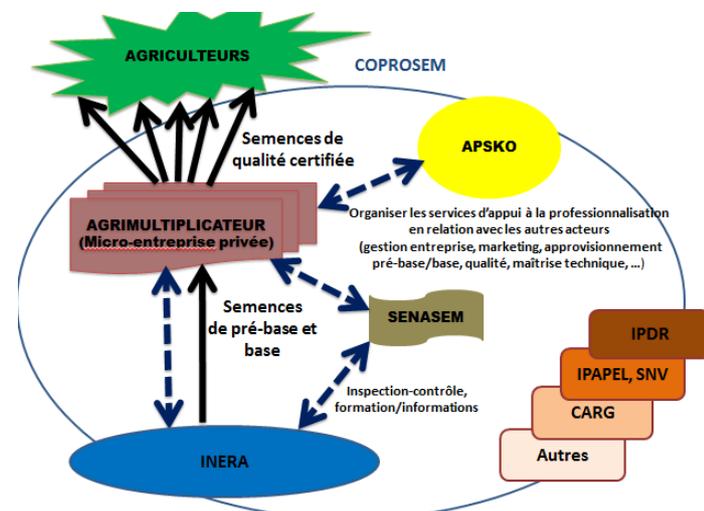
Le développement du secteur semencier traverse une période majeure de transition. En effet, certains constats de terrain amènent la CTB à pousser le secteur vers certaines évolutions importantes ; notamment sur les questions de posture et de positionnement des acteurs. Ainsi le COMPAR a décidé d'arrêter le subsidie à la production qui induisait des comportements non-structurant de certains acteurs du secteur.



Le schéma sectoriel hérité des projets ASS s'articule autour du PTF et de ses subsides, dans un attentisme des acteurs et un intérêt majeur de captation des ressources. Le développement de la chaîne de valeur et de mise en réseau des acteurs nécessaires à la production et à la commercialisation des semences ne s'avère plus une priorité pour ces acteurs locaux.

Ce schéma de fonctionnement a donc tendance à bloquer les capacités du secteur à se concerter et à s'organiser en réseau pour assurer la planification et la mise en action du secteur. La place centrale occupée par les PTF et la manière dont les instruments financiers ont été positionnés contribuent donc à bloquer les processus de structuration sectorielle basés sur la concertation, l'échange de service, la responsabilisation et la professionnalisation des acteurs locaux.

Une longue réflexion sur le rôle des acteurs locaux et sur la posture des PTF en général, a donc été proposée aux différents acteurs à travers des ateliers pilotés par le COPROSEM. **L'un des problèmes principaux qui était alors identifié est l'incapacité de l'ensemble des acteurs à se positionner dans un processus de responsabilisation mutuelle et de mise en réseau directe des compétences locales, à travers la concertation et les échanges de service.**



Ces ateliers ont fourni un résultat majeur dans le secteur avec la définition par les acteurs locaux d'un schéma sectoriel qui repositionne chacun d'eux dans leur rôle et responsabilités mutuelles. Ainsi les groupes d'acteurs se sont rencontrés depuis les villages jusqu'à Mbuji-Mayi dans un ensemble d'atelier ayant permis de redéfinir la nature des relations et des attentes qui les animent. Les échanges d'informations et de services et les processus de renforcement de capacité émergent comme les clefs d'une relance dynamique et structurante pour le secteur.

Les PTF reprennent ici un rôle de facilitation dans une approche systémique, en rationalisant le subside dans des dynamiques structurantes et dans le renforcement des capacités des acteurs.

Ainsi, le COPROSEM publiera prochainement un plan de structuration sectoriel définissant les rôles, responsabilités et attentes des acteurs. Ce document devrait également permettre d'orienter les PTF dans leur assistance technique afin qu'ils contribuent à la structuration et à la dynamisation du secteur de manière intégrée.

Le tableau suivant reprend les séances de travail et ateliers qui ont été organisés pour développer ces changements majeurs de posture et de positionnement au sein du secteur semencier. Ce sont près de 822 personnes qui ont été impliqués dans ces échanges :

| | Dates | Objectifs | Participants |
|--|---------------------|---|----------------------------------|
| Atelier de concertation des membres du COPROSEM sur la redynamisation de la filière semencière | 11 au 12 avril 2016 | Faire l'état de lieu de la filière semence au Kasai, bilan de la saison A et B en cours | 55 personnes |
| Atelier préparatoire des missions de concertation agrimultiplicateur – OPB | 01 juin 2016 | Validation des objectifs, de la méthodologie et des résultats à atteindre lors des ateliers locaux | 20 personnes |
| Ateliers locaux de concertation entre agri multiplicateurs et organisations paysannes | 15 au 22 juin 2016 | Mettre en relation les agrimultiplicateurs et les paysans (clients producteurs) Animer un dialogue entre acteurs de la filière | 600 personnes dans 6 territoires |
| Atelier de restitution de résultats de la mission de concertation locales. | 08 aout 2016 | Restitution et analyse des attentes des paysans lors mission de concertations locales Animation schéma idéale du secteur semence | 55 personnes |
| Réunion préparatoire sur le schéma idéal et analyse des résultats de concertations | 23 au 24 aout 2016 | Préparation des ateliers et méthodologie | 12 personnes |
| Atelier de travail sur l'analyse des relations opérationnelles agri multiplicateurs- acteurs de la filière dans le cadre du schéma sectoriel idéal | Septembre 2016 | Analyse des liens opérationnels entre agrimultiplicateurs et autres acteurs de la filière | 40 personnes |
| Atelier de travail sur l'analyse des relations opérationnelles entre acteurs non paysans dans le cadre du schéma sectoriel idéal | Septembre 2016 | Analyse des liens opérationnels entre les acteurs de la filière Finalisation du schéma sectoriel | 40 personnes |

- **L'INERA et la question de la semence de base et de pré-base**

En 2016, pour la saison B, le centre de recherche de l'INERA-Ngandajika a été appuyé dans le développement d'une série de service dont elle est responsable en amont de la filière semencière. Des AE ont donc été proposés en pour la saison A 2015-2016, afin de subventionner la production de semences de pré-bases et de bases et d'y intégrer les différentes activités scientifiques nécessaires à la production de matériel végétal de base répondant aux besoins du milieu. Les résultats des activités sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

- **Essais variétaux d'anciennes et nouvelles variétés**

| Spéculation des semences | Nombre de variétés 2016 |
|--------------------------|-------------------------|
| Maïs | 12 |
| Arachide | 9 |

- **Maintenance des variétés des semences**

| Spéculation des semences | Production en kg |
|--------------------------|------------------|
| Maïs Salongo 2 | 160 |
| Maïs MUS 1 | 54 |
| Niébé DIAMENT | 30 |
| Niébé MUJILANGA | 25 |
| Arachide JL 24 | 8 |

➤ **Production des semences souches**

| Spéculation des semences | Production en kg |
|--------------------------|------------------|
| Maïs MUDISHI 3 | 80 |
| Arachide A 65 | 6 |
| Arachide G 17 | 2,5 |
| Soja AFYA | 15 |
| Soja KAPATA | 8 |

➤ **Production, conditionnement, certification et stockage de semences de pré-base**

| Spéculations | Production en kg |
|-----------------|------------------|
| Maïs SALONGO 2 | 1200 |
| Maïs MUDISHI 3 | 1000 |
| Maïs MUS 1 | 1150 |
| Niébé DIAMANT | 30 |
| Niébé MUJILANGA | 25 |
| Arachide JL 24 | 40 |

L'appui pour la saison B 2016 a permis à INERA et ses partenaires agrimultiplicateurs agréés de relancer une production des semences de base en saison A 2016, sans l'appui du PRODAKOR. Les résultats des essais ont fait avancer la sélection de certaines variétés de niébé et arachide qui se sont révélées performantes. Les retards dans l'exécution de l'accord en début d'année 2016 ne nous ont pas permis de signer un accord pour la saison A 2016-2017 ; le rapport final n'ayant pas été remonté au PRODAKOR.

Afin de pérenniser les services de production de semence de pré-base et de base au sein de l'INERA, une réflexion a été proposée pour mettre à disposition un subside dégressif et l'utilisation des produits de la vente comme fond de roulement. Bien que cette idée doive encore être intégrée dans les nouvelles CdS planifiées pour 2017, un sous compte de l'INERA Ngandajika existe déjà à cette fin. Un appui à l'INERA pourrait l'aider à organiser la gestion de ce compte et assurer la transparence de gestion de ce fond.

Comme mentionné dans le rapport de 2015, aux problèmes de gestion, de planification, de qualité et de quantité de semence de base et pré-base s'ajoute le problème de l'accessibilité de ces semences pour les agri-multiplicateurs. Alors que ceux de la région de Ngandajika viennent directement se fournir au centre, les agri-multiplicateurs des autres territoires n'arrivent pas toujours à mobiliser les moyens pour assurer l'accès à ces semences. **Une réflexion a donc été initiée avec l'INERA pour envisager de délocaliser et confier la production de semences de base au secteur privé. Ces mesures ont été soulevées par les acteurs locaux lors des concertations et des ateliers du COPROSEM, mais devront nécessairement être remonté dans le cadre d'une concertation des acteurs nationaux, afin d'en définir les cadres légaux et règlementaires.**

On peut déjà avancer que l'INERA dispose d'un réseau d'agrimultiplicateurs expérimentés qui peuvent produire la semence de base sous sa supervision hors du centre de recherche. On note également, que certains chercheurs de l'INERA développent de manière privée un marché local parallèle d'approvisionnement en semence de base. Ceci explique également les difficultés de vente par l'INERA. Ces dynamiques techniques et commerciales émergent naturellement dans un milieu fragilisé où la faiblesse des moyens structurels de l'INERA limite fortement ses capacités à assurer son rôle, pourtant essentiel en amont de la filière. Ces dynamiques privées doivent donc être analysées pour en mesurer les opportunités et les perspectives utiles au développement du secteur.

On pourrait ainsi envisager l'exigence d'un profil de producteur (paysans expérimentés, Ingénieurs agronomes, chercheurs, ...) assurant les compétences nécessaires au développement d'un service encadré et délocalisé de production de semences de base et de pré-bases de qualité. On peut imaginer que l'INERA resterait dans son rôle scientifique dans la conservation des germoplasmes et des variétés ; qu'elle continuerait à développer des essais pour l'introduction de nouvelles variétés ; qu'elle produirait la pré-base et qu'elle presterait un contrôle scientifique sur les producteurs privés de semence de base. On peut aussi imaginer que le SENASEM apporte son contrôle réglementaire sur cette production. Ainsi, le privé se chargerait de produire et de commercialiser de manière contrôlée la semence certifiée de base, auprès des OPB et des paysans du milieu. Le système devra répondre aux exigences économiques, géographiques et techniques du milieu en rendant accessible ces semences en quantités et en qualité.

Comme pour d'autres thèmes techniques,

cette discussion reste en ce moment complexe à mener. Comme cela a été mentionné plus haut, il est essentiel que notre assistance technique accompagne l'émergence d'un espace national de concertation, d'analyse et de capitalisation qui permettrait de manière structurelle de faire remonter les éléments contextuels provinciaux à soumettre à décision et réglementation. Cet espace devra intégrer la dimension déconcentrée du SENASEM et de l'INERA en charge de la réglementation sectorielle.

- **Les APSKO, les agrimultiplicateurs et la question de la production de semences certifiées**

Le PRODAKOR a suivi les activités de clôture de la saison A 2015-2016. Les résultats de cette saison sont repris dans le tableau suivant pour l'ensemble des territoires :

Tableau d'évaluation des stocks et ventes de Maïs réalisés saison A 2015-2016

| | Spéculation | Superf accordée | Quantité accordée (kg) | Superf agréée (ha) | Quantité produite (Kg) | Quantité agréée (kg) | Quantité vendue (Kg) |
|-------|-------------|-----------------|------------------------|--------------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| TOTAL | MAÏS | 63,7 | 50160 | 62,7 | 49217 | 39800 | 14776 |
| | NIEBE | 56,75 | 26300 | 47,75 | 20625 | 19900 | 10188 |

On constate que le problème de la commercialisation des semences persiste malgré une nette amélioration, avec un taux de vente des semences de maïs de 37% par rapport à la quantité produite certifiée et de 51% pour les semences de Niébé⁵. Ces chiffres nous ont été communiqués par le partenaire en charge de ce suivi mais il nous est difficile de vérifier leur fiabilité. Nous pouvons toutefois préciser que :

- Une part importante des semences est commercialisée sur les marchés alimentaires et ne sont donc pas valorisées en intrant semencier
- Des mécanismes intéressants de métayage sont mis en place entre les agri-multiplicateurs et les producteurs vivriers du milieu, surtout pour les légumineuses

On a constaté que beaucoup d'agri-multiplicateurs étaient encore dans l'attente d'un achat des semences par la CTB ou par des structures externes, comme cela se faisait avec ASS, au détriment du développement des circuits courts et directs au sein du milieu. Ainsi, la planification des campagnes est surtout dictée par les opportunités de subside et non sur l'évaluation des besoins locaux.

Pour ces raisons et pour celles mentionnées au point précédent (« Réorientation structurelle et schéma sectoriel »), le COMPAR a adopté une décision en début d'année 2016, mettant fin à l'utilisation des subsides pour le préfinancement de la production de semence auprès des agrimultiplicateurs. Cela a donc impliqué qu'aucun accord de subside n'ait été signé en 2016. Ceci a fait l'effet d'une bombe dans le milieu notamment pour les APSKO, premiers bénéficiaires de ces subsides. Les crispations n'ont pu s'apaiser qu'avec les résultats du travail de réflexion et de repositionnement des acteurs, par l'ouverture de nouvelles perspectives au sein d'un nouveau schéma sectoriel. Ainsi au cours des ateliers COPROSEM, l'analyse des attentes des uns et des autres ont permis de dégager de nouvelles perspectives de développement, positionnant les APSKO dans un rôle d'appui-conseil à la professionnalisation des agrimultiplicateurs positionnés comme microentreprise privée sur le marché local.

De récentes sources statistiques du SENASEM nous montrent une production de semence certifiée en saison B 2016 et en saison A 2016-2017. Ainsi, une grande partie des surfaces planifiées a été semée (sans subvention CTB), inspectée et agréée par le SENASEM, avec des résultats satisfaisants, face aux normes de productions locales.

Production des semences certifiées de saison B 2016

| Spéculations | Quantité en Kg | Normes |
|---------------|----------------|----------------------|
| Maïs MUS | 19046 | Certifiée - Conforme |
| Niébé DIAMANT | 17724 | Certifiée - Conforme |
| Niébé H36 | 1050 | Certifiée - Conforme |

⁵ Rapport SENASEM 2016

Ces initiatives répondent à des opportunités commerciales de circonstance induit par d'autres PTF comme PIF, FAO et Save Children. Cette capacité des APSKO à coordonner la production et la vente des semences pour des commandes groupées émises par des programmes est un résultat important des programmes ASS et de l'appui du PRODAKOR. Cependant, nous gardons en tête que ces marchés constituent des opportunités commerciales occasionnelles et qu'elles ne permettent pas une structuration durable du secteur, par une mise en relation directe entre les agrimultiplicateurs et les paysans – clients bénéficiaires des semences. L'assistanat proposé par les programmes au bénéfice des paysans s'ingère dans le tissage des marchés locaux. Certains leaders locaux bénéficiant des avantages de ces pratiques n'ont aucun intérêt à renverser ce système.

Pour corriger cela, **il est essentiel :**

- **D'améliorer l'analyse conjointe des dynamiques sectorielles et l'intervention des PTF ;**
- **De travailler à la fois sur la capacité du privé à délivrer un service de proximité fiable et à la fois sur la capacité des paysans-clients à améliorer leur résilience et à organiser leur solvabilité sur les marchés, à travers les services agricoles et la structuration socio-professionnelle.**

Pour tisser ces liens locaux, un des éléments clefs qui s'est dégagé des ateliers du CORPOSEM est le constat que les producteurs vivriers ne connaissent pas bien les agri-multiplicateurs et que les agri-multiplicateurs, bien plus soucieux de répondre aux marchés proposés par les programmes, ne connaissent pas leurs clients utilisateurs de semence. Pourtant, près de la moitié de ces producteurs déclare dans l'enquête ménage se fournir sur les marchés locaux. Des systèmes informels de production et de vente existent dans le milieu, autour de la sélection massale et de la « semence paysanne ». Nous avons très peu d'information sur ces systèmes locaux et sur leur ampleur. Si l'existence de ces systèmes venait à se confirmer, il est probable qu'ils constitueraient une porte d'entrée intéressante pour l'amélioration des semences, le développement des marchés locaux et de l'ensemble des filières semencières et vivrières.

• **Les essais en champs et la question de leur ancrage**

Les essais variétaux en champs permettent de mieux comprendre le comportement des variétés dans des conditions paysannes. Ceci doit constituer de réels outils d'aide à la décision pour le choix des spéculations et la démarche de marketing. Ils constituent également une opportunité pour former les agri-multiplicateurs, à l'expérimentation paysanne, aux itinéraires techniques innovants et au suivi technico-économique. 22 personnes ont été impliqués dans des essais variétaux pour la saison A 2015-2016, mais le manque de d'accompagnement n'a pas permis de mettre en avant des résultats intéressants ; si ce n'est le constat de la nécessité de structurer un système d'appui-conseil permettant la progressive maîtrise de l'outil par les agri-multiplicateurs.

Les négociations entamées avec IITA pour l'élaboration d'une CdS en 2017 permettront à l'INERA et aux APSKO de mettre en place un réseau d'expérimentateurs et d'échange d'information sur les analyses et résultats des essais en 2017. Une réflexion est donc en cours pour évaluer l'ancrage de ces activités, sous forme de service, au sein des APSKO ou OPB semencières. Ce service d'accompagnement devra donc s'articuler entre les APSKO et les OPB semencières ou directement avec les agrimultiplicateurs. La mise en disposition et la formation par IITA et INERA d'un techniciens APSKO sont envisagés par le PRODAKOR, conformément au nouveau schéma sectoriel, pour assurer l'ancrage du service, dynamiser les échanges entre membres et capitaliser les résultats au sein des exploitations familiales semencières.

• **Le SENASEM, le contrôle, la certification et essais en champs**

Un accord a été conclu pour une durée opérationnelle de 5 mois maximum, débutant au 01 octobre 2015 pour prendre fin à la date limite du 31 mars 2016.

Les résultats sont :

- 24 nouveaux agrimultiplicateurs formés
- 12 techniciens des APSKO formés sur la réglementation semencière et la production de semences
- 20 échantillons ont été analysés par deux chercheurs différents pour améliorer l'efficacité et la fiabilité des analyses du laboratoire de Mbuji-Mayi
- 16 échantillons ont été analysés dans le cadre des ring tests du laboratoire national

- Deux inspections aux champs de multiplication par saison ont été réalisées
- Contrôle et monitoring de la qualité des semences dans les magasins de stockage et circuits de distribution
- Développer et réaliser des essais en champs (essais comparatifs de catégories de semences, Contrôle a posteriori)

Les résultats des essais indiquent qu'un travail important sur la qualité des semences de maïs de pré-bases et de bases est encore à apporter pour assurer un bon taux de germination. Ces essais montrent également des performances germinatives intéressantes des variétés locales de maïs. Les essais sur le niébé montrent que la dégénérescence génétique du niébé diamant n'est pas aussi rapide qu'on peut le laisser entendre. Les agriculteurs ne sont donc pas forcés d'acheter des semences certifiées fréquemment afin de réaliser des rendements acceptables.

Dans la filière semencière, il est aussi important de créer et de lancer fréquemment de nouvelles variétés plus performantes. A ce titre, la technicité peut s'avérer complexe mais reste essentielle et ces nouvelles variétés constituent le moteur de la filière semencière. La vente de semences certifiées de variétés introduites et connues depuis 10 ans présente moins d'avantages pour les agriculteurs et donc leurs achats de semences diminuent avec le temps et l'âge des variétés. La CdS avec IITA impliquera le SENASEM et l'INERA dans ce travail.

Le SENASEM a également fortement contribué aux ateliers sectoriels du COPRSEM où le coordinateur tient le secrétariat permanent.

La Coordination provinciale du SENASEM au Kasai a œuvré toute la saison A 2016 – 2017 sans la subvention du PRODAKOR. Le SENASEM a presté des activités de routines au profit des autres partenaires et producteurs des semences comme le témoigne le rapport annuel 2016. Un processus de sortie de subside est amorcé et les discussions sur le type d'assistance à apporter au SENASEM conformément au schéma sectoriel sont encore en cours.

- **La production de semences de qualité déclarée (SQD) au départ de semences certifiées**

Les négociations avec les partenaires pour la mise en place de système de suivi et certification allégée des semences en SQD sont bloquées. Les modalités opérationnelles d'un tel système ne pourront se mettre en place qu'après avoir défini et validé les référentiels techniques. Pour cela aussi, un travail d'animation et d'émergence d'un espace d'étude et de capitalisation visant à objectiver les débats à l'échelle national s'avère nécessaire.

SR 1.2 : L'innovation et la diversification au sein des exploitations familiales sont appuyées par la R&D

Comme décrit dans notre stratégie, cette activité constitue le socle et le point de départ pour l'enclenchement des dynamiques de changement socio-professionnelles et techniques que l'on recherche sur les filières vivrières et d'huile de palme.

- **Mise en place des services d'amélioration de la production des cultures de palmier**
 - **Les pépinières de 2016 et les vergers expérimentaux des OPB palmier**

Les pépinières suivies en 2016 ont été fournies en graines pré-germées de palmier amélioré en juillet 2015. Ce sont 530 pépinières qui ont été installées par les paysans. Le taux de réussite en pépinière est bon avec 91 % de plants vivants. Les plants sont arrivés à maturité en 14 mois pour être vendus au mois de décembre 2016 aux membres des OPB et aux non-membres. L'étape de vente est complexe car empreinte de l'attentisme et de la gratuité habituelle des paysans. Cette étape doit encore se développer autour de la notion de service et de fond de roulement. Ce fond de roulement doit permettre d'autonomiser le service de production de plants après deux cycles de subvention. Concrètement, les membres doivent acheter les plants à un prix permettant à la fois de couvrir les frais de service et de renouveler le fond. D'après les évaluations menées au mois de décembre 2016, plus de la moitié des OPB disposait à ce moment de l'argent dans leurs caisses en provenance de ventes des jeunes palmiers. Vu le faible pouvoir d'achat des certains membres, les plants leur ont été cédés à crédit ou troc avec les récoltes des champs vivriers. Les moniteur et les DT des OPB ont déjà été formés à ces thèmes pour progressivement améliorer la gestion des services.

Les vergers expérimentaux (VE) reposent sur les mêmes principes que les PE vivrières. L'idée est de créer un espace d'expérimentation paysanne et de formation sur la mise en plantation définitive. 530 vergers expérimentaux sont installés sur base des principes agroécologiques et agroforestiers associant le plant de palmier à l'arbre fertilitaire de type *Albizia*, aux cultures vivrières intercalaires et aux engrais vert (*Mucuna*). Ces vergers permettent de démontrer les techniques et de comparer différentes variétés de palmiers. Ces espaces permettront aussi à l'OPB de générer des revenus pour continuer à développer et autonomiser les services agricoles aux membres.

Les pépinières et les vergers expérimentaux sont des services ancrés au sein des OPB, devant permettre:

- de fournir aux membres des plants de palmier amélioré à un prix abordable ;
- de tester des innovations ensemble : semences, techniques phytosanitaires, techniques agro-écologiques, ...
- de limiter les risques au sein de leur propre exploitation
- d'analyser d'un point de vue technique et économique les expériences techniques
- de capitaliser ces expériences de manière groupée
- d'ouvrir des partenariats et de choisir eux-mêmes les thèmes de formation et les formateurs appropriés pour leur évolution

- **Les principaux résultats**

Le tableau suivant reprend les principaux résultats de l'action:

| SERVICES DEVELOPPES PAR LES OPB palmier | LOMAMI | KASAI | TOTAL |
|---|--------|-------|----------------|
| N. Pépinière de production de palmiers améliorés | 255 | 275 | 530 |
| N. Graines distribuées | 93475 | 93540 | 187.015 |
| N. Plants vivants avant la mise en plantation | 85066 | 85019 | 170 085 |
| % plants vivants avant la mise en plantation | 91% | 90% | 91% |
| N. VE palmier installé | 255 | 275 | 530 |

La campagne de sensibilisation des organisations paysannes dans les nouveaux bassins et la collecte des besoins pour un nouvel approvisionnement ont permis de dimensionner la prochaine campagne de distribution prévue en Q1 2017 dans 160 nouvelles OPB.

Les DT des OPB sont responsabilisés dans le suivi et l'animation des services avec les membres. Le tableau suivant reprend le nombre de DT formés et actifs dans l'appui-conseil aux membres et dans la gestion services.

Nombre de DT formés pour l'accompagnement et la mise en place des pépinières et des VE

| | 2015 | 2016 |
|--|------|------|
| Délégués techniques pour la mise en place des pépinières agro forestières | - | 531 |
| Délégués techniques formé à la mise en place des pépinières | 531 | 160 |
| Délégués techniques formé sur la mise en place des vergers | 46 | 531 |

• Mise en place des services d'amélioration de la production des cultures vivrières

- Les Parcelles Expérimentales de 2016

854 PE ont été mises en place dans 854 OPB paysannes. La Parcelle Expérimentale Paysanne (PE) a une surface conseillée de 750 m², mobilisé par chaque OPB-vivrière, auprès du chef de terre ; ce qui porte à une surface totale approximative de **64 Ha d'expérimentation paysannes.** La PE est constituée de 4 bandes d'expérimentation et de démonstration pour la formation technique des cultures de maïs et légumineuse et de 2 autres bandes où les paysans appliquent les pratiques locales.

Les parcelles expérimentales permettent aux membres :

- D'expérimenter des innovations techniques et des semences ;
- D'organiser et d'accueillir des formations techniques démonstratives ;
- De délocaliser les risques d'une pratique non maîtrisée depuis l'exploitation familiale vers une parcelle expérimentale avant l'adoption ;
- D'accueillir l'innovation technique, au sein du groupe et d'y dynamiser les échanges relatifs à leur adoption au sein des exploitations familiales ;
- D'y introduire de manière pratique la mesure de référentiels technico-économiques ;
- De développer les pôles de compétences, les échanges paysans et les réseaux avec les prestataires extérieurs nécessaires à la pérennisation d'une dynamique d'appui-conseil.

Elles ont permis l'expérimentation par les paysans des techniques suivantes :

- Utilisation des semences améliorées
- Utilisation de Mucuna en association avec le Maïs;
- Utilisation de Mucuna en amélioration des jachères;
- L'expérimentation de nouveaux engrais verts ;
- La mise en place d'arbres fertilisants en association agroforestière ;
- Semis direct ou avec réduction du labour
- Association de maïs avec le niébé/arachide;
- Le semis en ligne avec respect des écartements;
- Utilisation des bio pesticide dans le traitement phytosanitaire;

De nouveaux modules ont été créés en 2016. Un premier module a été diffusé dans le cadre de l'appropriation des processus d'analyse des agrosystèmes par les paysans. Ce module a pour but de renforcer l'appropriation du processus d'expérimentation paysanne et d'analyse de l'agroécosystème à travers les pratiques d'observation systématique, l'apprentissage par la découverte, l'analyse critique, l'identification de nouvelles expériences, les prises de décisions collectives et individuelles. **Nous souhaitons par ce module, susciter le processus d'appropriation cognitif de l'expérimentation nécessaire à l'autonomisation du service et des processus d'innovation au sein des exploitations familiales.** Un second module permet aux OP et aux moniteurs de guider les bilans technico-économiques des parcelles avec les membres. La compilation et l'analyse des résultats et des performances technico-économiques des PE sont repris au point 2.2.1. de l'Outcome.

Ces espaces permettent la mise en réseau des paysans avec les autres acteurs du secteur ; étatiques et privés. Ce sont des espaces importants dans le processus de résilience agro-environnementale et socio-professionnelle des paysans en amont des filières. Un lien important est établi entre ces PE et le secteur semencier à travers les expérimentations paysannes pour améliorer la connaissance des semences améliorées produites par les agrimultiplicateurs.

Nombre de DT formés formées pour l'accompagnement des PE

| | 2015 | 2016 |
|---|------|------|
| Délégués techniques pour la mise en place des parcelles expérimentales | 644 | 854 |
| Délégués techniques formé à l'animation de l'analyse des agro-systèmes | - | 644 |
| Délégués techniques formé à l'analyse technico-économique et au bilan des PE | - | 644 |

- **Mise à disposition des outils et petits équipements au sein des OPB**

- **OPB palmier**

Du petit matériel, équipement et intrants ont été mis à disposition des OPB pour la mise en place de leurs premières activités (pépinières et VE). A terme la caisse de l'OPB doit lui permettre de couvrir ces charges et de renouveler son matériel. Les 160 OPB palmier des nouveaux bassins ont été équipés pour préparer la livraison des graines et la mise en pépinière prévue pour Q1 2017.

Mise à disposition de petit matériel et intrants aux OPB palmiers pour les pépinières agro forestières en 2016

| | | |
|--|------------|----------------|
| Sachet petit format pour agroforesterie | Pce | 500 000 |
| Semences de leucaena | Kg | 27 |
| Semences d'Albizia | Kg | 10 |
| Semences Cassia siamea | Kg | 20 |

Mise à disposition de petit matériel et intrants aux OPB palmiers pour les vergers expérimentaux en 2016

| | | |
|---------------------------------|--------------|-------------|
| Bêches | Pièce | 1060 |
| Houes coq 35 cm | Pièce | 1060 |
| Rouleaux de corde | Pièce | 530 |
| Pesons pour moniteurs | Pièce | 60 |
| Machettes tramontina | Pièce | 1060 |
| Cahier registre | Pièce | 530 |
| Semence niébé (Kg) | Kg | 2650 |
| Semences pois carré (Kg) | Kg | 530 |

Mise à disposition de petit matériel et intrants aux OPB palmiers dans les nouveaux bassins

| | | |
|-----------------------------------|----------------|-------------------------|
| Arrosoirs | Pièce | 350 |
| Transplantoir ordinaire | Pièce | 200 |
| Transplantoir à motte | Pièce | 150(fabrication) |
| Bêches | Pièce | 200 |
| Corde nylon n°4 | Rouleau | 200 |
| Rateaux | Pièce | 200 |
| Machettes | Pièce | 200 |
| Seaux plastiques 15 litres | Pièce | 200 |

- **OPB vivrières**

Pour faciliter la mise en place des parcelles expérimentales, du petit matériel, équipement et intrants sont mis à disposition des OPB. Lors des récoltes, les produits des parcelles expérimentales sont vendus pour accompagner l'émergence d'une caisse. C'est pourquoi à partir de la saison B prochaine, les OPB achèteront elles-mêmes le matériel nécessaire. Il s'agit d'une étape importante caractérisant le niveau II d'autonomie des OPB. Les producteurs de semences peuvent également mettre à la disposition des OPB des échantillons de semences pour les essais au sein des parcelles expérimentales. Ceci peut s'intégrer dans les démarches de promotion/marketing des agri-multiplicateurs pour encourager la vente de leurs semences améliorées sur le marché local.

Le matériel et l'équipement mis à disposition des OPB vivrière sont repris ci-dessous :

- **406 houes**
- **406 machettes**
- **203 décamètres**
- **203 cahiers**
- **203 cordes**
- **854 Pesons électroniques**

- **854 Pulvérisateurs de 8 litres**
 - **2350 kg d'échantillon de semences de maïs pour la saison B 2016 et la saison A 2016-2017**
 - **1000 kg d'échantillon de semences de niébé pour la saison B 2016**
 - **1400 d'échantillon de semences d'arachide JL 24 pour la saison A 2016-2017**
 - **1077 kg d'échantillon de semences de mucuna pour la saison B 2016 et la saison A 2016-2017**
 - **4423 Kg de semences de Mucuna pour la multiplication**
 - **400 Kg d'échantillon de semences de Pois Carré**
 - **300 Kg d'échantillon de semences de Pois Cajan**
- **Mise en place d'un réseau d'agents phytosanitaires**

Les techniques de lutte naturelle phytosanitaire sont diffusées au sein des parcelles expérimentales, dans une optique préventive. Elles constituent un intérêt majeur puisqu'elles reposent sur l'utilisation de produits naturels disponibles gratuitement dans le milieu. Certaines de ces techniques sont testées et comparées dans les PE avec les produits phytosanitaires de synthèse. Cette expérience pourrait être répétée au sein des PE, en partenariat avec les agents phytosanitaires.

En effet, en marge de ces interventions, le PRODAKOR soutient la mise en place d'un réseau d'agents phytosanitaires formés et encadrés par l'IPAPEL. Ces agents indépendants sont mis en réseau avec les plus gros fermiers et les OPB pour ouvrir les marchés de prestation. Les enjeux à moyen terme sont de professionnaliser ces agents et de permettre à l'IPAPEL de mieux contrôler et faire respecter les réglementations en matière d'utilisation et de gestion des produits phytosanitaires.

En 2016, ce sont **70 agents phytosanitaires** qui ont été appuyés par le programme. L'autonomisation de ces prestataires privés est encouragée par la formation à la gestion et la mise à disposition de fonds de roulement sous forme de matériel. L'appui doit se poursuivre sur les modules de gestion de microentreprise et l'émergence d'une organisation socio-professionnelle.

Un contrat de prestation de service entre PRODAKOR et les agents phytosanitaires est mis en place afin de garantir les interventions nécessaires dans les pépinières et afin d'assurer des démonstrations au sein des PE. Ces prestations doivent contribuer au renouvellement de leurs équipements et produits.

- **Les services d'appui-conseil aux producteurs et le réseau d'acteur**

La stratégie d'appui-conseil a été définie en 2015 et repose sur 4 dimensions :

1. **La mise en place d'un réseau d'OPB** qui développent et autonomisent des services d'expérimentation d'innovation technique et d'appui-conseil de proximité, destinés aux exploitations familiales membres. Ces OPB se spécialisent pour l'instant les filières prioritaires (les PE, VE et pépinières de palmiers améliorés). Elles nomment un Délégué Technique en charge du développement et de l'animation du service auprès des membres.

L'accompagnement des OPB au développement des services d'appui-conseil sont séquencés d'après leur degré d'autonomie :

- OPB niveau I : émergentes
- OPB niveau II : expérimentée
- OPB niveau III : justifiant d'un certain degré d'autonomie organisationnel, technique et financier

On compte aujourd'hui un réseau de 1544 OPB et DT palmier et vivrière. Les 1544 DT sont formés et accompagnés pour la mise en place des services d'expérimentation et d'appui-conseil. Ils animent une concertation et un dialogue avec les membres autour des aspects technico-économiques des innovations et de l'adoption de ces itinéraires techniques. Ces DT sont formés et accompagnés dans le pilotage des services.

2. **La relance des services de l'IPAPEL** sur l'accompagnement technique des services des OPB.

176 moniteurs interviennent dans les 15 bassins de production. Ils sont formés à assurer leur rôle d'accompagnateur, tandis que leur mission a été définie dans l'AE 2015-2016 et reconduit dans la CdS 2016-2017. Ils réalisent 3 passages par mois par OPB dont 2 passages sont subsidiés et 1 assuré par l'Etat congolais. Le but de ces passages est d'assurer la formation-accompagnement des DT dans la gestion et l'animation du service d'appui-conseil et d'expérimentation paysanne, ainsi que de diffuser les itinéraires techniques innovants sur les parcelles expérimentales.

3. **La relance des services de l'IPDR** sur l'accompagnement à la structuration des OPB. 83 Servicom sont aujourd'hui impliqués dans l'accompagnement à la structuration des OPB. L'accompagnement de l'IPDR permet d'implémenter les organes de gestion nécessaires à l'autonomisation et au développement de la vie associative des OPB. Cette intervention publique est définie dans la CdS 2016-2017 rapportée dans le résultat 3.

4. **L'implication de l'INERA** cible l'expertise scientifique et la définition des innovations à considérer dans les modules des campagnes ; **l'implication du SNV** vise l'articulation du système et le lien entre la recherche et l'IPAPEL

Le système d'appui-conseil fonctionne donc en réseau mettant en lien les paysans, leurs organisations socio-professionnelles et les services de l'état. Comme illustré dans la théorie de changement, la création de ces liens est une condition nécessaire pour enclencher les dynamiques de résilience socio-professionnelle et socio-économique des ménages. Ces liens inscrit dans une redevabilité publique des services administratifs, contribuent à ancrer et échanger les expertises à différents niveaux, créant des pôles de compétences paysans au sein du milieu rural. Le retour d'une relation de confiance entre les services publics et les professionnels du secteur est essentiel au développement agricole durable et à un rapprochement démocratique dans les provinces.

Les acteurs publics mentionnés ci-dessus s'organisent en comité de pilotage pour assurer la planification, le suivi et le bilan de l'action publique. Le fonctionnement de ce comité est décrit dans le résultat 3, relatif à la gouvernance du secteur.

2.4. Performance de l'output 2

2.4.1. Progrès des indicateurs

| Résultats / Indicateurs | Valeur Baseline | Valeur cible finale (2018) | Valeurs cibles année 1 (2014) | Valeurs cibles réalisées année 2 (2015) | Valeurs cibles prévues année 3 (2016) | Valeurs cibles réalisées année 4 (2017) | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence de collecte de données | Responsable de la collecte de données | Fréquence analyse | Responsable de l'analyse |
|---|-----------------|---|-------------------------------|---|---------------------------------------|---|-----------------|------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| Output 2: Les services de stockage, de transformation et de commercialisation destinés aux exploitations familiales et leur accessibilité sont améliorés. | | | | | | | | | | | | |
| Nombre d'unions accompagnées par le PRODAKOR doté d'un service d'entrepasage commercial des produits agricoles paysans. | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | Nombre | Rapport CTB et IPAPPEL +IPDR | 1x/mois | Ainé, Moise, Jules | 2x/an | Jules |
| Nombre d'unions accompagnées par PRODAKOR qui fournissent des services de vente groupée aux exploitations familiales. | 0 | 10 | 0 | 0 | 5 | 5 | Nombre | Rapport CTB et IPAPPEL +IPDR | 1x/mois | Ainé, Moise, Jules | 2x/an | Jules |
| Nombre d'unions accompagnées par la CTB qui fournissent des services de transformation des produits agri. aux expl.familiale. | 0 | 7 | 0 | 0 | 5 | 5 | Nombre | Rapport CTB et IPAPPEL +IPDR | 1x/mois | Ainé, Moise, Jules | 2x/an | Jules |
| Augmentation du nombre d'unions accompagnées par PRODAKOR ayant des comptes d'exploitations équilibrés. | 0 |  | 0 | 0 | 0 | 0 | Nombre | Rapport CTB et IPAPPEL +IPDR | 1x/semestre | Ainé, Moise, Jules | 2x/an | Jules |
| Nombre de privés accompagnés dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles (+EDUKOR) | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | Nombre | Rapport CTB et IPAPPEL +IPDR | 1x/mois | Ainé, Moise, Jules | 2x/an | Jules |

2.4.2. État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités | État d'avancement : | | | |
|--|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| SR 2.1. : Les OPA et les groupements disposent des équipements de transformation et de stockage et les gèrent durablement | | | | |
| 2.1.1. Financer des équipements et des petites infrastructures de stockage et de transformation | X | | | |
| 2.1.2. Accompagner les bénéficiaires dans la gestion et la maintenance des investissements | | X | | |
| 2.1.3. Renforcer la compétence des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et de leadership féminin | | X | | |
| SR 2.2. : Les capacités de commercialisation des OPA et de leurs faïtières sont renforcées | | | | |
| 2.2.1. Mettre en place un dispositif efficace d'information sur les prix et les marchés | | X | | |
| 2.2.2. Améliorer la capacité des OPA et faïtières dans la commercialisation | X | | | |

2.4.3. Analyse des progrès réalisés

SR 2.1. : Les OPA et les groupements disposent des équipements de transformation et de stockage et les gèrent durablement

- **Les unions et la question de la transformation agricole**

Le faible niveau de structuration et de compétence des OP dans le milieu est un facteur très limitatif pour l'implantation de ce type d'investissement et pour le développement de ce type de service, plus complexe. Pour enclencher un processus de pérennisation, il est pourtant indispensable que les OP contribuent à l'investissement par la capitalisation de leurs expériences et de leurs ressources financières.

La méthodologie d'accompagnement des OPB permet de les conduire à un niveau de structuration et de gestion de services suffisant et permettant cette mutualisation. Ainsi, les OPB II et III, qui seront mises en réseau dès 2017, au sein des cadres de concertation spécifiques aux filières, pourront exprimer leur volonté de s'investir dans les services de transformation et de commercialisation. Leur rapprochement doit permettre la mutualisation de leurs expériences, de leurs ressources humaines et financières.

Pour atteindre cette dynamique de départ, il faudra attendre minimum la saison A 2017, pour que les OPB II acquièrent l'expérience et la transparence suffisante pour porter ce type de dynamique.

Cependant, des unions existent déjà. Les accompagner nous permet de développer nos méthodologies et de capitaliser l'expérience pour après pouvoir prêter un appui plus efficace lors de l'émergence des nouvelles unions issues des OPB. Ainsi, 5 unions comprenant 99 membres ont été sélectionnées et accompagnées en 2016 :

- A l'analyse de leurs forces et faiblesses,
- A la définition et élaboration de leurs projets professionnels,
- A la définition de leurs contributions locales.
- A la définition d'un plan de renforcement des capacités

Ces unions sont donc dotées d'un projet professionnel définissant les axes prioritaires à développer pour les prochaines années. Le plan d'action identifie les ressources internes qui seront mobilisées et la nature des apports externes nécessaires à ce développement.

Nous prévoyons pour :

- La filière vivrière : des égreneuses, décortiqueuses et moulins
- La filière d'huile de palme : des malaxeurs améliorés et de presses à huile

Les marchés publics des moulins mixtes, des décortiqueuses de maïs et malaxeurs améliorés d'extraction d'huile de palme ont été aussi lancés. 2017 sera consacré à l'installation et suivi – accompagnement de gestion de ces équipements.

Une étude comparative est en préparation en vue de faire l'état des lieux du marché de la farine importée, de la farine locale courante et d'évaluer les enjeux et potentiels d'un marché de la farine de qualité. Cette étude de compétitivité commerciale permettra aux unions de réfléchir sur leur position sur le marché et de définir les stratégies porteuses.

- **Le renforcement des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et de leadership féminin.**

Cette activité est développée de concert avec le résultat 4 et le programme EDUKOR. Après l'identification de 1077 microentreprises sur l'ensemble de 8 bassins dans les six territoires d'interventions, un état de lieu de ces microentreprises a été réalisé en 2016. Le résultat 2 prévoit un fond d'investissement pour les entreprises des femmes. Ces fonds seront octroyés via un comité de pilotage provincial en cours de structuration dans l'approche genre.

SR 2.2. : Les capacités de commercialisation des OPA et de leurs faitières sont renforcées

- **Mettre en place un dispositif efficace d'information sur les prix et les marchés**

Les systèmes d'informations sont essentiels pour constituer l'offre et pour positionner l'Union dans une relation de négociation avec les acteurs de la filière.

Une étude préalable a été lancée en 2016 pour identifier les formes que pourraient prendre ce type de système les résultats de cette étude seront connus en 2017. Ils permettront de planifier l'implémentation de tels systèmes.

- **Les unions et la question de la commercialisation agricole**

Ce sont les mêmes 5 unions ciblées pour la transformation qui ont fait l'objet de l'appui en 2016.

Après le diagnostic participatif réalisé avec les 5 unions sélectionnées en 2016 qui peuvent être accompagnée dans la commercialisation, il s'est dégagé une faiblesse au niveau de la structuration et mobilisation de produits de leurs membres pour organiser la vente groupée. A l'issu de cette analyse, un plan de renforcement de capacité a été élaboré et sa mise en œuvre effective se fera en 2017.

Les études citées précédemment permettront de positionner les Unions sur les filières locales. Les modules de formation nécessaire à leur accompagnement sont en cours d'élaboration et seront prêts en Q1 2017.

2.5. Performance de l'output 3

2.5.1. Progrès des indicateurs

| Résultats / Indicateurs | Valeur Baseline | Valeur cible finale (2018) | Valeurs cibles année 1 (2014) | Valeurs cibles réalisées année 2 (2015) | Valeurs cibles prévues année 3 (2016) | Valeurs cibles réalisées année 4 (2017) | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence de collecte de données | Responsable de la collecte de données | Fréquence analyse | Responsable de l'analyse |
|--|-----------------|---|-------------------------------|---|---|---|--------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| Output 3: La gouvernance du secteur agricole dans la Province est améliorée. | | | | | | | | | | | | |
| Augmentation de l'autonomie des OPB et des unions dans le temps | 0 |  | 0 | 1175 OPB I 0 OPB II 0 OPB III | 456 OPB I 1089 OPB II 0 OPBIII | - | Nbre OPB et Unions niveaux II et III | Rapport CTB et IPAPEL+ IPDR | 2x/an | Johnny | 1x/an | David |
| Nombre de cadre de concertation paysan sur les filières dans le bassin de production. | 0 | 15 | 0 | 0 | 0 | - | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL+ IPDR | 1x/Semestre | Johnny | 1x/Semestre | David |
| Nombre de cadres de concertation sur les filières, semencières, vivrières et huile de palme créé au niveau des secteurs. | 0 | 16 | 0 | 0 | 0 | - | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL+ IPDR | 2x/an | Johnny | 1x/an | David |
| Nombre de comité de pilotage thématique utile à la gouvernance sectorielle provinciale : -Appui aux services d'innovation et d'amélioration de la production paysanne -Appui aux services semenciers -Appui aux services de transformation et de commercialisation. | 0 | 3 | 0 | 0 | 2 | - | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL+ IPDR | 1x/an | Johnny | 1x/an | David |

2.5.2. État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités | État d'avancement : | | | |
|--|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| SR 3.1 La coordination sectorielle et le suivi des interventions dans le secteur agricole sont améliorés | | | | |
| Améliorer la collecte et l'échange d'informations sur les interventions du secteur agricole | x | | | |
| Améliorer la concertation entre les différents acteurs du secteur agricole et suivi des interventions | | x | | |
| Appuyer la capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole afin d'harmoniser les approches et d'augmenter l'impact des interventions | | x | | |
| SR 3.2 : La concertation entre les acteurs publics et privés et la structuration des acteurs privés sont améliorées au niveau des territoires et des secteurs | | | | |
| Appuyer un processus de structuration des OPA et de leurs unions et faïtières | x | | | |
| Appuyer les CARG territoires et secteurs comme lieux d'échange et de concertation du secteur agricole | | | x | |
| Sensibiliser les acteurs du secteur, au niveau des différents CARG territoires et secteurs, aux enjeux, conflits et processus de conciliation autour du foncier | | | x | |

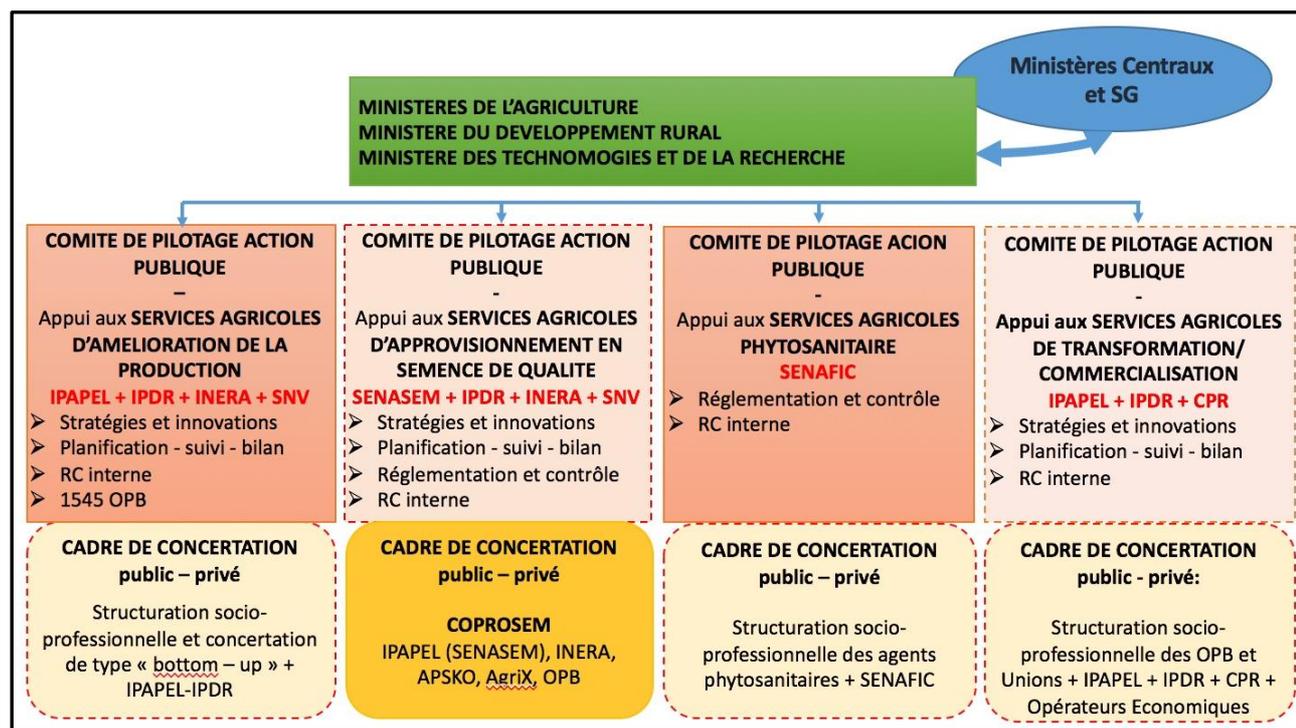
2.5.3. Analyse des progrès réalisés

SR 3.1 La coordination sectorielle et le suivi des interventions dans le secteur agricole sont améliorés

• Le pilotage thématique et sectoriel

La politique agricole provinciale doit être revue. Une demande spécifique du ministre provincial doit encore être formalisée à la CTB pour solliciter un appui adapté à la démarche ministérielle. Le PRECOB, le programme Etude et Expertise de Kinshasa et le PRODAKOR pourront s'impliquer dans cette activité. La concertation sectorielle entre les sphères publiques, socio-professionnelles et privées est peu structurée. Ainsi, les processus de structuration du secteur devront trouver une place prioritaire dans cette politique publique, afin d'assurer l'ancrage institutionnel de la stratégie portée par le PRODAKOR.

Un schéma (ci-dessous) de pilotage sectoriel a été proposé lors de la SMCL de décembre 2016. Il repose sur les premières expériences opérationnelles qui ont vu les acteurs locaux se regrouper autour des réflexions stratégiques, méthodologiques et des besoins en coordination pour porter une action publique cohérente et en synergie. Ce schéma idéal décrit les différents outils de pilotage de l'action publique mise en lien avec les cadres de concertation issus de la base. Le montage progressif de ce schéma se fait déjà dans l'opérationnel et le concret à travers l'activation des services publics par les CdS. Les thématiques décrites ici, sont celles prioritaires dans le cadre du PRODAKOR. L'ensemble des domaines agricoles n'est donc pas couvert par ce schéma mais son montage et son opérationnalisation progressive pourra faire l'objet d'une capitalisation par les partenaires et d'une extension pour les autres domaines du secteur (élevage, pêche, ...).



Ci-dessous nous analysons l'état d'avancement de la structuration de ce schéma de pilotage sectoriel :

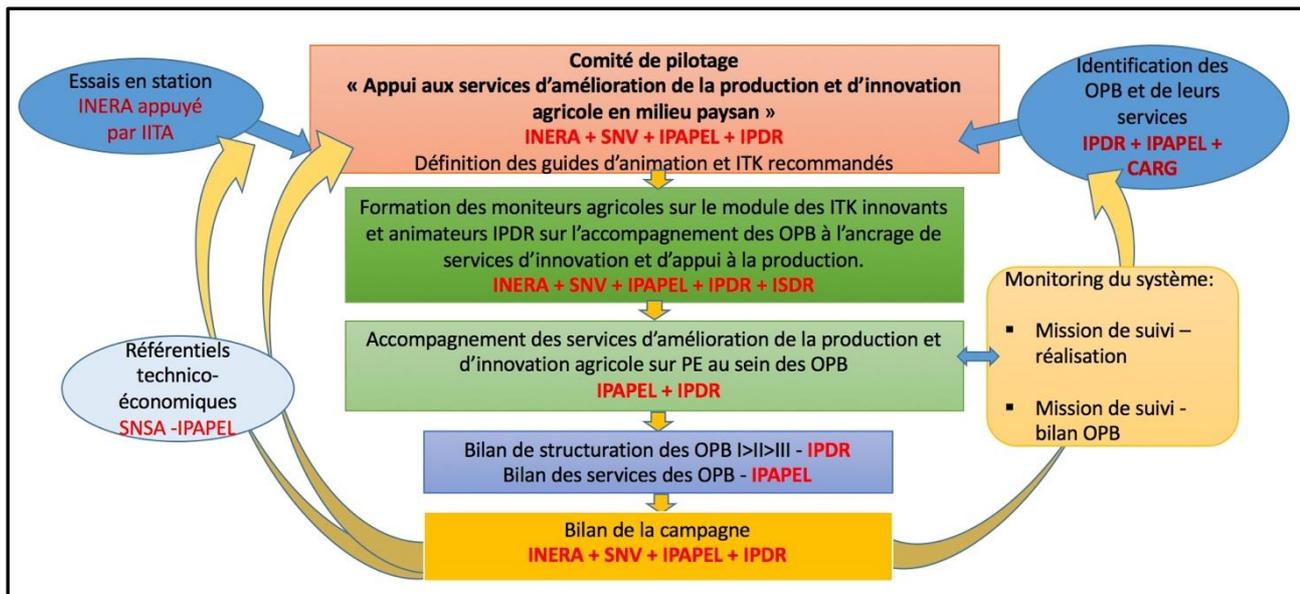
➤ **Appui aux services agricoles d'amélioration de la production**

- **Le comité de pilotage** : on a vu dans le résultat 1 que des dynamiques socio-professionnelles émergent grâce à l'accompagnement des OPB assuré par les services publics. Un comité de pilotage inter-administration a émergé de cette action. Ce comité est en charge de planifier l'accompagnement, valider le ciblage des OPB, définir les innovations et modules de formations destinés aux moniteurs agricoles. Le comité est chargé ensuite de la formation des moniteurs

qui à leur tour, forment et accompagnent les DT à la conduite des services agricoles (PE, pépinière et appro-vente, VE, ...).

L'accompagnement et le suivi de l'action est donc confié à l'IPDR et l'IPAPEL qui à travers les CdS, renforcent leurs capacités dans la prestation de service, la collecte de données, le suivi et l'analyse des dynamiques sectorielles. L'IPAPEL travaille sur le volet technique des services ancrés au sein des OPB, tandis que l'IPDR travaille sur la structuration et l'autonomisation de ces services. Ils se concertent en territoire chaque mois pour harmoniser leurs constats et coordonner l'action. Chaque fin de campagne, les OPB réalisent un bilan de leur service. Ce bilan est collecté par l'IPDR et l'IPAPEL pour être soumis à analyse. Le traitement statistique devra être confié au service statistique de l'IPAPEL qui actuellement n'est pas en mesure de d'assurer son rôle. En attendant, une base de données est centralisée au PRODAKOR.

Le schéma suivant illustre ces processus de pilotage innovant pour la province :



Ce schéma est fonctionnel à 90% ; ainsi l'ensemble des modules et des itinéraires techniques proposés dans les PE est issu de ces concertations. Comme on le disait, la gestion de ce cycle est bloquée au niveau du traitement statistique des bilans technico-économiques issus des PE. En effet, le service statistique de l'IPAPEL est inactif et se caractérise par un besoin important en formation et en équipement. Cet appui a débuté en collaboration avec le PRECOB par une formation au bénéfice du SNSA et de l'IPAPEL sur la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques. Afin d'affiner cet appui, un diagnostic approfondi de ce service est prévu au premier trimestre de 2017.

Après presque deux ans d'accompagnement dans la relance et le pilotage des services de l'IPAPEL, nous notons une certaine maîtrise qui tend à se confirmer dans le savoir-faire, même si quelques problèmes de posture subsistent encore. Nous pouvons affirmer que l'IPAPEL et l'IPDR collectent, traitent et analysent des informations afin de produire des résultats, qu'ils partagent ensuite dans les réunions mensuelles avec les autres partenaires. Ces réunions mensuelles mixtes qui se tiennent dans les territoires sont actuellement les lieux d'échanges d'informations les plus importants dans la coordination opérationnelle de cette action publique. Des formations sur l'harmonisation des approches ont été dispensées afin d'améliorer la collaboration et l'efficacité des deux administrations dans ces réunions.

À ce jour, l'IPAPEL et l'IPDR développent donc leurs systèmes de monitoring, grâce aux CdS en cours. Nous pouvons affirmer que le changement stratégique proposé par la CTB a occasionné un réajustement de posture positif des agents de l'IPAPEL et de l'IPDR, dans un rôle plus conciliant et structurant d'accompagnateurs des professionnels du secteur. Ce processus de réajustement des postures devra encore se développer dans la durée au contact avec les OPB.

- **Les cadres de concertations « public – privés »** : les processus de concertation dépendent du processus lent de structuration des OPB qui sera décrit dans le sous-résultat suivant. Les

premiers espaces de concertation envisagés se localisent au niveau des pistes mettant en réseau les OPB d'une même filière autour des questions relatives à leur planification de services, aux appuis extérieurs et aux bilans réalisés. Il s'agit d'un processus lent qui ne pourra émerger que par la structuration et la professionnalisation des organisations paysannes au sein des villages et des filières locales. De nouveaux leaders justifiant d'expériences concrètes ancrées dans les OPB doivent émerger de ce travail de structuration. C'est à travers la représentation socio-professionnelles et sur base de l'expérience concrète et l'engagement de ces nouveaux leaders que pourront émerger les premières concertations le long des axes routiers.

➤ **Appui aux services d'approvisionnement en semence de qualité**

- **Le comité de pilotage** : en ce moment, il n'existe pas de comité de pilotage public organisé autour d'une politique semencière claire. Plus que dans les autres domaines, les disfonctionnements structurels entre le déconcentré national et le décentralisé provincial constituent un point de blocage majeur dans la définition et la mise en action d'une politique claire. Ainsi, comme déjà suggéré dans le résultat 1, la structuration d'espaces de concertation publique entre le niveau national et provincial s'avère essentiel aux processus d'analyse sectoriel, de capitalisation, de planification et d'actions publiques.
- **Les cadres de concertation public – privé** : un cadre de concertation provinciale est déjà opérationnel ; le COPROSEM. Nous avons déjà décrit dans le résultat 1 le rôle important que joue ce cadre dans la définition d'un nouveau schéma sectoriel, des nouvelles postures des acteurs et d'un plan de renforcement de leurs capacités.

➤ **Appui aux services agricoles phytosanitaires :**

- **Le comité de pilotage** : en ce moment, il n'existe pas de comité de pilotage public organisé autour d'une politique phytosanitaire. Les services de l'IPAPEL et plus particulièrement le SENAFIC, sont impliqués dans l'émergence des réseaux privés d'agents phytosanitaires, dans leurs formations et dans la mise en place d'une réglementation. Un élargissement des acteurs impliqués à l'IPAPEL, l'IPDR et l'environnement constituerait l'ébauche d'un espace de pilotage propice à la mise en action d'une politique publique concertée.
- **Les cadres de concertation «public – privé »**: des échanges entre les agents phytosanitaires privés et les services de l'IPAPEL sont donc déjà effectifs dans le cadre de la mise en action du réseau. Le PRODAKOR a initié un travail de réflexion avec ces agents pour voir émerger une représentation socio-professionnelle structurée qui devraient permettre aux agents d'exprimer de manière organisée leurs messages aux administrations publiques, notamment sur les questions réglementaires et de contrôle, sur leurs besoins en subsides, en formations, etc ... En retour, un tel espace devrait permettre aux administrations publiques d'améliorer leur relation et leur communication inscrite dans leur responsabilité régaliennne avec la profession.

➤ **Appui aux services agricoles de transformation et de commercialisation :**

- **Le comité de pilotage** : il n'existe pas encore de tel comité de pilotage public. Actuellement, le PRODAKOR lance son action dans ce domaine avec les Unions identifiées dans le résultat 2. Les rôles des administrations publiques ne sont pas encore clairement définis mais devront s'éclaircir dans la réflexion planifiée sur politique provinciale.
- **Les cadres de concertation public – privé** : ces cadres suivront les mêmes processus que ceux pour les services paysans d'amélioration de la production, ancrés au niveau des OPB ; avec dans un premier temps, un ciblage géographique localisé le long des pistes et une dynamique émergente suivant le principe « bottom – up ».

Ce schéma de pilotage sectoriel ne se structurera que dans la durée, en toute cohérence avec la politique provinciale qui doit encore être redéfinie. Pour le PRODAKOR, ce schéma et son état de développement constitue un plan de travail qui devra se dérouler sur l'année et demi restante au programme.

SR 3.2 : La concertation entre les acteurs publics et privés et la structuration des acteurs privés sont améliorées au niveau des territoires et des secteurs

• La structuration et l'autonomisation des OPB et Unions

Nous avons vu que le comité de pilotage confie à l'IPAPEL l'accompagnement des OPB pour le développement technique de leur service et à l'IPDR, la structuration de ces OPB. Pour se faire, le PRODAKOR a mis en place une CdS et a développé avec l'IPDR une méthodologie séquencée qui permet un accompagnement adapté au degré d'autonomie des OPB.

Le tableau suivant synthétise ce séquençage et la méthode d'accompagnement commune à l'IPDR et l'IPAPEL :

| OP ? | Structuration socio-professionnelle | | Services – Filières | | Séquençage des formations et de l'accompagnement |
|--------------------------------|-------------------------------------|---|--|---|---|
| | | | OPB | Union | |
| OP I - émergente 1 > 4 | 1 | Liste membres vérifiés | Services: ➢ Expérimentation ➢ Appui-conseil ➢ Appro-vente plants, matériel ➢ Subside | Services: - Vente groupée - Petites unités de transformation | ➢ <u>Formation aux membres</u> : Pq se grouper? Qu'est-ce qu'un service, une OP? ... ➢ <u>Formation aux comités</u> : qu'est-ce qu'un comité? Une AG? Un RI? ➢ <u>Formation DT</u> à la tenue du service ➢ <u>Accompagnement des responsables</u> |
| | 2 | AG + Comité représentatif à élire + réunions régulières | | | |
| | 3 | Premiers éléments du règlement intérieur | | | |
| | 4 | DT à élire | | | |
| OP II - expérimentée 1 > 11 | 5 | Caisse + Fond de roulement | Services: ➢ Expérimentation ➢ Appui-conseil ➢ Appro-vente plants, intrants ➢ Subside partielle | Services: - Vente groupée - Petites unités de transformation - Appro-vente | ➢ <u>Formation du comité</u> à la décision et aux procédures de décaissement ➢ <u>Formation du trésorier</u> aux procédures et au suivi de la caisse ➢ <u>Formation DT</u> à la tenue du service ➢ <u>Accompagnement des responsables</u> |
| | 6 | Election trésorier | | | |
| | 7 | Définition projet professionnel | | | |
| | 8 | Planification des activités | | | |
| | 9 | Suivi des activités | | | |
| | 10 | Bilan des activités | | | |
| | 11 | Auto-évaluation (I > II > III) | | | |
| OP III - autonome 1 > 15 | 12 | Statuts | Services: ▪ Expérimentation ▪ Appui-conseil ▪ Appro-vente ▪ Equipement ▪ Autres | Services: - Vente groupée - Petites unités de transformation - Appro-vente / équipement | - <u>Formation à la demande</u> sous remise de dossiers avec prestataires extérieurs : ONG, privés, IPAPEL, PDR, ... - <u>Co-financement et subvention pour service, investissements et fonds de roulement</u> à la demande sous remise de dossiers et parts fonds propres |
| | 13 | Respect des statuts: structuration et décisions | | | |
| | 14 | Gestion stratégique - technique – financière | | | |
| | 15 | En réseau et reconnaissance par les autres acteurs | | | |
| | | IPDR | IPAPEL + SNV + INERA | Prestataire privé | |

Les processus de structuration et d'autonomisation soutenu par l'IPDR sont en cours. Le tableau suivant reprend le degré d'autonomie établie par l'auto-évaluation des OPB:

| | OPB I | OPB II | OPB III | TOTAL |
|----------------------|------------|-------------|----------|-------------|
| OPB vivrières | 265 | 589 | 0 | 854 |
| OPB Palmier | 191 | 500 | 0 | 691 |
| TOTAL | 456 | 1089 | 0 | 1545 |

Ainsi, 92,6% des OPB des anciens bassins sont passés au niveau II. Les 370 nouvelles OPB des nouveaux bassins sont émergentes et sont classifiées de niveau I. Ce tableau fait état de l'ensemble des OOB accompagnées dans le cadre du PRODAKOR et de l'action publique.

Les dynamiques au sein des OPB sont structurantes et dénotent d'une progressive prise de responsabilité des paysans dans le développement de leurs services. Une OPB doit pouvoir « vivre » son expérience et

son apprentissage à son rythme, dans les particularités de sa vie associative. Notre méthodologie permet de respecter ce processus et le temps d'apprentissage nécessaire aux OPB, tout en leur ouvrant des perspectives d'évolution claires.

L'émergence d'une caisse, les capacités de planification, de suivi et de bilan des services constituent des compétences cruciales dans le processus d'autonomisation des OPB. Les échanges et la concertation autour des choix stratégiques sont encouragés dans ces cycles de gestion. Le niveau II constitue donc une étape clef. Cette étape plus complexe prend généralement plus de temps à s'accomplir par les OOB. Un nouveau module, décrivant le processus d'accompagnement des OPB II est en cours de finalisation. Il sera diffusé sur le terrain via les SERVICOMS en Q1 2017. Ce module est un module important dans le processus d'autonomisation et devra faire l'objet d'une analyse en fin de campagne.

Le travail de structuration au sein des 5 Unions commencera en 2017.

- **Les dynamiques de concertation paysanne de type « bottom-up »**

Pour soutenir les dynamiques de concertation, le PRODAKOR a défini un principe d'action qui repose à la base sur l'expérience locale pour voir progressivement émerger les leaders et les représentants des OP légitimes à siéger dans ces cadres.

La constitution d'une base paysanne, telle que développée par le réseau d'OPB, constitue un atout majeur dans cette émergence. Les dialogues au sein des OPB autour de l'organisation des services sont un préalable nécessaire à la mise en réseau des OPB. En effet, les OPB II dotées de certaines expériences sont susceptibles de pouvoir porter des messages construits à des niveaux d'organisation supérieur.

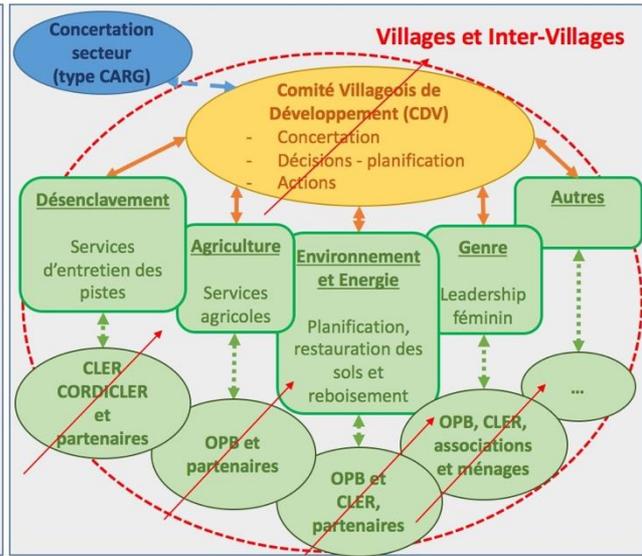
Nous envisageons différentes échelles géographiques de concertation :

- **La concertation au sein des OPB** est en cours autour de la tenue des services agricoles. Elle met en relation les membres avec les partenaires étatiques et privés des OPB. Cette mise en relation est une étape fondamentale reprise dans le schéma de la théorie de changement. Ces relations doivent continuer à se développer autour de l'organisation des services ;
 - **La concertation entre OPB sur un même axe routier**, ouvre des perspectives de collaboration avec le PRODEKOR, autour des CVD. Ces concertations sont essentielles pour voir émerger les dynamiques de mutualisation d'expérience et de ressource susceptible de porter l'organisation de services post-récoltes au sein d'Unions. Ces concertations sont planifiées en Q1 2017 ;
 - **La concertation au niveau des secteurs** ferait remonter les messages, les besoins et les thématiques définies par les paysans dans les planifications et des bilans réalisées au sein des OPB. Les messages y seraient portés aux partenaires publics et privés. Il s'agirait à cette échelle d'une concertation de type CARG-secteur. Le degré de réalisation de ce type de concertation est difficilement prévisible puisqu'il dépendra des dynamiques émergentes à la base, de la première échelle de concertation.
- **La concertation villageoise, un ancrage autour des CVD**

Cette échelle de concertation est essentielle et n'a pas été suffisamment prise en compte dans la stratégie du PRODAKOR. En effet, l'émergence des services agricoles doit être issue d'une telle concertation. Les outils développés par le PRODEKOR autour des CVD suscitent donc un intérêt particulier pour le PRODAKOR.

La mise en place de telle dynamique requiert encore un travail conjoint entre les deux programmes pour harmoniser certaines notions et les méthodologies de mise en place. Une réflexion conjointe a tout de même permis de définir les perspectives reprises ci-dessous.

- Corrélation entre bassins de production et axes de désenclavement
- Accompagnement des Comités Villageois de Développement (CVD) (PRODEKOR) dans les processus structurels de concertation villageoise/ inter-villageoise sur les axes routiers
 - décision villageoise
 - action et gestion villageoise
- Implication des CVD dans les thématiques :
 - Désenclavement (PRODEKOR)
 - Agriculture (PRODAKOR):
 - ✓ Emergence des services agricoles d'appui-conseil (village)
 - ✓ Emergence des services agricoles d'innovation technique (village)
 - ✓ Emergence des services de transformation et commercialisation (inter-villages)
 - Environnement et énergie:
 - ✓ Planification du territoire villageois (PRODEKOR + PRODAKOR)
 - ✓ Restauration des terres arables et agroforesterie (PRODAKOR)
 - ✓ Restauration des zones sensibles et reboisement (PRODEKOR)
 - ✓ Ressources énergétique et reboisement (PRODEKOR)
 - Genre et leadership féminin (PRODAKOR + PRODEKOR)
- Emergence des cadres de concertation au niveau des Secteurs



Les CVD, ancrés dans la concertation villageoise, sont susceptibles d'agir sur un ensemble de thématiques pour légitimer l'action de développement local, renforcer la responsabilisation et le processus « bottom-up » :

- L'émergence des Unions et services de transformation et commercialisation :
 - Les unions du KO-Lomami sont peu nombreuses et peu structurées. Le travail massif actuel ciblé sur les OPB a donc pour enjeux de créer les pôles de compétences et d'expériences suffisant pour ensuite accompagner la mutualisation de leurs ressources autour de services de commercialisation et de transformation. Des espaces de concertation entre OPB géographiquement proches doivent donc s'établir au sein d'un même axe routier pour voir émerger les unions de transformation et de commercialisation. De tels espaces existent et sont accompagnés par le PRODEKOR via les CVD, le long des axes routiers.
 - On peut donc imaginer que les programmes agricoles soutiennent la dynamique CVD entreprise par les programmes piste. En effet, le renfort et l'élargissement des compétences des CVD, au-delà de la thématique d'entretien des pistes, sont essentiels à leur pérennisation. Les liens forts qui lient la commercialisation (vente groupée), les magasins de stockage, la transformation et l'entretien des pistes deviendront alors plus évidents pour les acteurs locaux, doté d'un pôle de compétence et de concertation inter-village. Cette synergie systémique me semble intéressante à aborder.
- Les OPB et services de proximité d'innovation agricole et d'amélioration de la production:
 - Actuellement, les OPB sont identifiées par des missions conjointes menées par les services de l'état + fédération paysanne + société civile. Ces acteurs consultent "les villages" de manière imprécise, non transparente et non structurelle. Or, l'identification des services agricoles nécessaires au village devrait initialement émerger d'un diagnostic et d'une concertation menée par les villageois. Ces animations devraient déboucher sur une identification claire des OPB, des membres et des services à structurer au sein du village.
 - Aujourd'hui 1500 OPB sont intégrés dans le processus d'accompagnement à la structuration et à l'ancrage de services techniques. Les relations entre les OPB et les autres acteurs (INERA, IPAPPEL, IPDR, SNV) sont déjà opérationnelles. Il nous manque donc une connexion claire entre les OPB et leur village. Cette relation est indispensable dans le processus de légitimation, d'autonomisation et de redevabilité des OPB vis-à-vis du village. En effet, ces OPB se mettent encore trop au « ordre » des services publics qui occupent encore souvent une posture d'ingérence dans la gestion des OPB.
 - On peut donc imaginer des CVD à même d'identifier des besoins "raisonnables" en termes de services agricoles et d'appuis extérieurs nécessaires à leur implantation et autonomisation. Ces mêmes CVD pourraient prévoir les mécanismes d'extension des premières expériences « OPB » à d'autres OPB. Les villageois impliqués seraient donc choisis par le village et les services d'appui répondraient directement aux demandes du CVD, adressés via les CARG, aux comités de pilotage de l'action publique (déjà opérationnel sur ces services : IPAPPEL, IPDR, SNV, INERA).

- Les CARG
 - Dans le KO et la Lomami, les CARG province et territoire sont non fonctionnels et sont la résultante d'un processus d'institutionnalisation ne reposant sur quasi aucune dynamique de base. Les CARG secteurs, eux, sont inexistantes. Alors que l'approche méthodologique pour l'émergence des CARG diverge avec celle défendue par le partenaire, il nous semble essentiel de repositionner l'émergence des CARG depuis les dynamiques paysannes et professionnelles du monde rurale. En effet, PRODAKOR et PRODEKOR identifient des préalables indispensables à la mise en place des CARG secteur qui, pour être opérationnels et porteurs de messages concrets, doivent témoigner des expériences locales. Les OPB et les CLER développent actuellement de nouvelles compétences et expériences qui doivent être mutualisés et concertés le long des pistes. Ces cadres de concertation mis en place par le PRODEKOR et qui impliquent les CVD, nous semblent bien positionnés pour légitimer la représentativité de ce que devrait être un CARG secteur.
 - On peut donc imaginer des représentants des CVD et des concertations locales inter-village, venir témoigner, dans leur commission respective de CARG, des résultats, des difficultés et des besoins d'appuis extérieurs exprimés dans les villages.
- La gestion agro-environnementale du territoire villageois
 - Les approches agroforestières du PRODAKOR et forestière du PRODEKOR visent à une amélioration de la gestion des ressources naturelles du village, notamment les terres arables, l'énergie et la restauration des zones sensibles. On le sait, la plantation des arbres touche au foncier et donc à la compétence des chefs de terre et du pouvoir coutumier... et non des OPB ou des CLER. L'initiative forestière et agroforestière doit donc émerger d'une consultation villageoise sur le diagnostic territorial des ressources et sur les besoins identifiés en aménagement (cartographie schématique du territoire villageois et identification des éléments du territoire). Ce n'est que sur cette base que les actions forestières et agro-forestières peuvent être identifiées de manière légitime et garantir une implication durable des communautés locales. Là aussi les CVD occupent une place centrale dans l'animation, la décision et la mise en réseau de dynamiques environnementales avec les acteurs extérieurs.
 - On peut donc imaginer des CVD appuyés dans la cartographie et l'identification des besoins en aménagements forestiers et agro-forestiers, pour améliorer la gestion des ressources naturelles du territoire. On peut imaginer que les CVD délèguent aux OPB villageoises, les services déjà existants de production des plants et de démonstration des techniques agro-forestières. Ces services sont déjà en relation avec les autres acteurs du secteur et sont accompagnés dans leur processus d'autonomisation (IPDR, IPAPEL, SNV, INERA).
- Les questions sur le genre et autres peuvent aussi trouver leur point d'ancrage au sein des villages et des CVD

2.6. Performance de l'output 4

2.6.1. Progrès des indicateurs

Le tableau des indicateurs a été revu en 2016, avec l'arrivée d'un nouvel ATN en charge du volet et de la définition d'un plan d'action Genre CTB-KOR.

| Résultats / Indicateurs | Valeur Baseline | Valeur cible finale (2018) | Valeurs cibles année 1 (2014) | Valeurs cibles réalisées année 2 (2015) | Valeurs cibles prévues année 3 (2016) | Valeurs cibles réalisées année 4 (2017) | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence de collecte de données | Responsable de la collecte de données | Fréquence analyse | Responsable de l'analyse |
|--|-----------------|--|-------------------------------|---|---------------------------------------|---|-----------------|--------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| Output 4: Le leadership des femmes rurales est renforcé | | | | | | | | | | | | |
| Nombre de cadre de concertation genre accompagné en Province et Territoire | 0 | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL+IPDR +D. Genre | Trimestrielle | Jeanne | 1x/an | Jeanne |
| Nombre des micros entreprises rurales féminines accompagnées par le PRODAKOR. | 0 | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL+IPDR +D. Genre | Trimestrielle | Jeanne+Jules | 1x/an | Jeanne |
| Nombre d'associations de femme accompagnées par le PRODAKOR dans un processus RC | 0 | 30 | 0 | 0 | 0 | 0 | Nombre | Rapport CTB et IPAPEL+IPDR +D. Genre | Trimestrielle | Jeanne | 1x/an | Jeanne |
| Augmentation du nombre de femmes impliquées dans les organes de gestion des OP. | 0 |  | - | - | 0 | 0 | % | Rapport CTB et IPAPEL+IPDR +D. Genre | Annuelle | Jeanne | 1x/an | Jeanne |

2.6.2. État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶ | État d'avancement : | | | |
|--|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| SR 4.1 Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère privée est créé | | | | |
| ▪ Appuyer des espaces d'échange entre les femmes et les hommes sur la division des tâches et responsabilités dans le secteur agricole | | X | | |
| ▪ Appui au Conseil Provincial des femmes | | | X | |
| SR 4.2. Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère publique est créé | | | | |
| ▪ Appui à la Division Genre, Famille et Enfant et à l'IPAPEL pour renforcer les synergies sur l'intégration du genre dans la politique sectorielle | | X | | |
| ▪ Élaborer un plan d'action genre pour le secteur de l'agriculture | | | X | |

L'ATN genre a été recruté en janvier 2016 et a concentré son travail sur les aspects de diagnostics, de définition stratégique à travers des ateliers et sur les premières actions. Même si ce travail ne s'illustré pas sur les indicateurs, un travail de fond préalable est indispensable à l'atteinte des résultats a été produit avec les partenaires.

2.6.3. Analyse des progrès réalisés

- **Le diagnostic Genre**

| Activités (Ateliers et Formations) | Données désagrégées/cibles |
|---|---|
| Enquête d'analyse genre/diagnostic au niveau des bassins de production. Identification des profils de femmes leaders au niveau des territoires pour l'élaboration de la stratégie et plan genre PRODAKOR | 120 Femmes enquêtées dont 60 en raison de 10 femmes, membres au niveau des bassins et 10 autres, leaders femmes dans les ONGD au niveau des territoires (les six) |
| Audit organisationnel genre au sein des OPB | 841 OPB diagnostiquées |
| Atelier d'analyse des résultats l'audit organisationnel genre au sein des OPB | Équipe pour l'analyse des données 6 personnes 2 F et 4 H |
| Atelier sur la présentation du comité provincial de la femme /CPF à l'équipe programme KOR | 5 participants Division genre et membre CPF |

Le diagnostic a permis de documenter les réflexions avec le partenaire sur l'émergence d'une stratégie Genre.

- **La définition des axes stratégiques d'intervention**

| Activités (Ateliers et Formations) | Données désagrégées/cibles |
|--|--------------------------------|
| Réunion de concertation avec les partenaires en charge du Genre sur l'approche stratégique visant l'opérationnalisation des activités genre au niveau de la base | 12 participants (4 F et 8 H) |
| Présentation et validation de la stratégie et plan genre du programme KOR | 42 participants (31 F et 11 H) |

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- **Appui institutionnel et émergence d'un comité de pilotage provincial Genre**

| | |
|--|---|
| Réunion état des lieux des services genre (équipement et documentation) | Les chefs de bureau services genre et division genre de deux provinces lomami et kasaï oriental |
| Réunion avec les partenaires sur l'émergence des comités provinciaux d'organisations des formations des cycles des formations genre et suivi (commissions thématiques et de suivi) | 24 participants dont 12 femmes et 12 hommes |
| Atelier sur l'élaboration de la feuille de route pour l'installation des CLF/Conseils locaux femmes | 32 participants (26 F et 6 H) |
| Atelier sur l'élaboration des procédures et critères de désignation des membres effectifs des deux comités de pilotage des activités genre | 12 personnes Services genre lomami et kasaï et les associations |
| formation sur la problématique de l'entrepreneuriat féminin défis et perspective d'avenir et appui à la division genre et CF /célébration du mois de la femme. | 25 participants (20F et 6H) |
| Diagnostic /Analyse des fiches d'identification des microentreprises dans des bassins des productions /zones d'interventions programme | 10 agents dont 5 femmes |
| Le Genre dans les services administratifs agricoles | Moniteurs, animateurs (6 territoires) 390 participants dont 26 femmes |

Les comités provinciaux sont les résultats attendus les plus importants définis dans la stratégie. Ils consistent en un espace provincial pérenne capable de collecter des fonds pour financer, suivant des procédures de marché publique, des actions dans le domaine du genre, telles que de la formations, du financement d'investissement pour les microentreprises de femme, des campagnes de sensibilisation, intégration des femmes dans les OP, etc.

Le travail consiste donc à accompagner les acteurs locaux dans la structuration et le fonctionnement de ces comités, en articulation avec les représentations territoriaux. Un prestataire a été choisi pour accompagner le processus qui se poursuivra dès Q1 2017.

L'intégration du genre dans le PRODAKOR ne se limite pas seulement à l'augmentation du nombre de femmes dans les activités mais de manière plus structurelle, de doter les femmes d'instruments d'appui leurs permettant de développer leurs idées et initiatives et de renforcer leur pouvoir économique dans le secteur agricole.

- **Activités complémentaires mises en place**

| | |
|--|-------------------------------|
| Formation des femmes sur les techniques de négociation | 32 participants (27 F et 5 H) |
| Sensibilisation sur le VIH et dépistage volontaire | 154 femmes, membres des OPB |
| Réunion d'échanges avec le gestionnaire et service genre sur l'état des lieux de la maison de la femme Objectif de mieux appréhender les possibilités d'appui fonctionnel | 10 agents dont 5 femmes |

2.7. Thèmes transversaux

- Genre

Dans le PRODAKOR, le Genre est considéré à part entière comme un résultat.

- Environnement

La gestion de l'environnement est essentielle dans le contexte agricole local. Nous abordons différentes dimensions de la problématique environnementale :

- **La dimension agro-écologique**, face aux techniques de production qui épuisent les ressources naturelles ;
- **Le problème énergétique**, face au déboisement pour la production de charbon de bois, épuisant les ressources naturelles, diminuant la biodiversité et provoquant la savanisation du milieu ;

La dégradation des ressources naturelles est très avancée dans la plupart des territoires. Elle limite considérablement productivité agricole. Cette dégradation est causée par des techniques agricoles inadaptées. Les techniques agro-écologiques favorisent les dynamiques écologiques au service de la production agricole, en mobilisant des moyens naturels, accessibles localement et réduisant les coûts par rapport aux techniques conventionnelles.

Les techniques agroforestières permettent également de lutter contre le réchauffement climatique en favorisant le stockage du carbone dans le sol et dans les plantes. La production de biomasse ligneuse par la plantation d'essences agro-forestières permet à la fois d'améliorer les ressources naturelles et de fournir de l'énergie aux familles.

Des techniques et innovations sont mises en démonstration dans le cadre des services d'appui-conseil, de formation et d'expérimentation paysanne, développés et autonomisés au sein des PE et VE des OPB. Ces démonstrations doivent permettre de :

- Reconstituer l'humus dans la durée, par l'utilisation d'engrais verts, essentiel à la structure, à la stabilité et à la fertilité des sols ;
 - Stabiliser les sols, ses couches pédologiques et sa vie, en diminuant les opérations de labour ;
 - Fixer l'azote et le carbone par les légumineuses en cultures associées, en essences forestières et par des plantes annuelles et pluriannuelles ;
 - Favoriser la remontée des éléments minéraux par les légumineuses forestières à racine à pivot ;
 - Diminuer les coûts de production en réduisant la main d'œuvre sur les opérations de labour et de sarclage.
- **Le problème toxicologique et de pollution des sols et des nappes**, par l'utilisation non maîtrisée et non contrôlée des produits chimiques phytosanitaires ;

Un plan d'encadrement et de contrôle de l'utilisation des produits phytosanitaires est développé avec l'IPAPPEL. Ce plan a pour but de professionnaliser l'utilisation des produits chimiques et de limiter leur diffusion incontrôlée dans le milieu, notamment par les paysans. Nos échanges avec l'inspection évoluent vers un système d'accompagnement, de formation et d'agrément d'agents phytosanitaires privés, afin de faire respecter les réglementations.

De plus, des techniques agro-écologiques alternatives de lutte naturelles usant de composants naturels et locaux sont démontrées et testées dans les pépinières, sur les PE et VE.

2.8. Gestion des risques

| Risques | Probabilité | Impact | Mitigation | Responsable |
|--|-------------|--------|--|--------------------------------|
| Risques liés à la stratégie, encadrement, monitoring et pérennité des actions impulsées par le PRODAKOR | | | | |
| Couverture géographique trop large | 2 | 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Décentralisation vers les antennes - Dimensionner la couverture opérationnelle des équipes - Impliquer les dispositifs existants (ITAPEL/ITDR) et dimensionner les indicateurs d'après leurs capacités de couverture | PRODAKOR |
| Manque de compétences transversales de l'équipe | 1 | 1 | <ul style="list-style-type: none"> - Formation et intégration des équipes sur les différents résultats | PRODAKOR |
| Mésentente sur l'articulation des responsabilités PRODAKOR – Partenaires | 1 | 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Partage de la vision et stratégie et méthodologie du PRODAKOR - AE/AF/CdS concerté et négocié | PRODAKOR + Coordination KOR |
| Non implication du partenaire et permutation des agents | 1 | 1 | <ul style="list-style-type: none"> - AE/AF clair sur les engagements mutuels - Positionner le partenaire dans ses responsabilités | PRODAKOR |
| Mauvaise qualité de la prestation de service: privés, OP, état | 3 | 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Former les prestataires (privé, ONG, OP, ...) - Former les partenaires - Ancrer les outils de gestion et monitoring - Positionner les colonnes hiérarchiques dans leur rôle | PRODAKOR |
| Non pérennité des actions | 2 | 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer une position de facilitation du PRODAKOR et de mise en complémentarité des acteurs dans la durée - Positionner les acteurs dans leurs rôles et mandats dans la durée - Renforcer les capacités des acteurs | PRODAKOR + Coordination KOR |

- Intégrer le processus d'auto-financement dans la durée

| Risques | Probabilité | Impact | Mitigation | Responsable |
|---|-------------|--------|--|--|
| Risques liés aux activités et résultats attendus | | | | |
| L'enclavement des zones et l'isolement des services | 2 | 2 | Ouverture et entretien des pistes - PRODEKOR Relocaliser les services sur la proximité | PRODAKOR + PRODEKOR |
| L'instabilité politique et sécuritaire | 3 | 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une relation permanente avec le partenaire - Adapter l'opérationnalisation avec les changements politiques provinciaux | PRODAKOR + Coordination KOR + RR CTB |
| La volatilité de l'économie et des marchés | 2 | 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une relation permanente entre les acteurs - Adapter l'opérationnalisation avec les changements - Renforcer les acteurs dans leur capacité à prévenir et porter des revendications au niveau des décideurs | PRODAKOR, Cadres de concertations, acteurs |
| Les fraudes | 3 | 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et faire appliquer des jeux de règles et procédures strictes au sein des accords de subside - Mettre en place un système de monitoring, suivi et évaluation intégrée au sein des systèmes de gestion des acteurs - Mettre en réseau les acteurs, leurs responsabilités et les échanges d'information | PRODAKOR, Cadres de concertations, acteurs |

| | | | | |
|---|---|---|--|---|
| L'attentisme des acteurs | 3 | 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Un rôle d'animation constant pour la créativité, le pragmatisme, la simplification et la prise d'initiative - Une mise en réseau des acteurs pour une responsabilisation mutuelle | PRODAKOR + Coordination CTB |
| L'instrumentalisation des OP par les ONGD | 3 | 3 | Doter les OP d'outils de décision, de gestion et d'autonomisation | PRODAKOR + IPDR + IPAPEL |
| L'absence de confiance et de dynamisme au sein des OP | 2 | 2 | Outils de transparence et de redevabilité au sein de l'OP Les organes décisionnels fonctionnels (AG, comité) L'accompagnement de proximité pour l'autonomisation | PRODAKOR + IPDR + IPAPEL + OP |
| Les conflits au sein des OP et abandons de services | 3 | 3 | Transparence des décisions et des réalisations Etablissement des textes d'après leurs réalités Faire respecter les textes | PRODAKOR + IPDR + IPAPEL |
| L'analphabétisme rural | 2 | 3 | Etudier la possibilité d'un programme d'alphabetisation fonctionnelle avec EDUKOR Simplifier les outils de gestion | PRODAKOR + OP |
| La mauvaise compréhension de la notion de service et d'OP | 3 | 3 | Implication de l'IPDR et de l'IPAPEL Atelier d'éclaircissement: ONG, OP, IPAPEL, IPDR Renforcement des capacités des IPDR, IPAPEL et des OP | PRODAKOR + IPAPEL + IPDR + OP |
| La marginalisation des femmes | 2 | 2 | Impliquer les femmes dans les actions, les OP + résultat 4 | PRODAKOR + IPAPEL + IPDR + OP |
| Les coutumes et traditions bloquantes | 2 | 3 | Sensibilisation pour réduire l'influence | PRODAKOR + IPAPEL + IPDR + OP |
| Les conditions météorologiques contraignantes | 2 | 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des systèmes agro-écologiques permettant de restaurer les ressources naturelles et améliorer les conditions micro-climatiques en champs | PRODAKOR + INERA + IPAPEL + IPDR + OP |

| Identification du risque ou problème | | | Analyse du risque ou problème | | | Traitement du risque ou problème | | | Suivi du risque ou problème | |
|---|--|-----------|-------------------------------|------------------|-------------|--|-----------------------------|----------|---|----------|
| Description du Risque | Periode d'identification | Catégorie | Probabilité | Impact Potentiel | Total | Action(s) | Resp. | Deadline | Progress | Status |
| Usage inapproprié des fonds dans le cadre des Conventions de Subsidés | Entrée en vigueur des Conventions de Subsidés comme outil de financement (01/2016) | FIN | Low | High | Medium Risk | <ul style="list-style-type: none"> - Analyse ex-ante des capacités organisationnelles du partenaire et CdS adaptée en fonction du diagnostic - Vérification de la réalisation des engagements (technique) et de la conformité des pièces justificatives (financière) avant déboursement de chaque nouvelle tranche - Contrôles et suivis du partenaire selon planning défini - Renforcement des capacités du partenaire par accompagnement CTB | RAFI + CG + PFO + ATI + ATN | | Renforcement de l'équipe Finance avec notamment un PFO dédié à 100% aux Conventions de Subsidés (pour l'instant pas à 100% car couvre aussi la position de Comptable Vérificateur PRODAKOR) | En cours |
| Fraude dans le processus d'achat (partage marge fournisseur-gestionnaire achat CTB, fausses factures, sélection arbitraire des fournisseurs/prestataires, matériel livré non conforme, etc) | Début du programme | FIN | Low | High | Medium Risk | <ul style="list-style-type: none"> - Procédures standard d'achat définies dans le Manuel de procédures Marchés Publics RD Congo, et reprises dans le Manuel Spécifique KOR - Suite à une recommandation d'audit, procédure claire mise en place pour la réception et l'analyse des offres - Validation des engagements et des paiements selon registre des signataires mandatés + Visa RAFI sur bons de commande au-delà de 2500 EUR (visa CG sinon) | RAFI + CG | | Procédures en place | En cours |
| Fraude lors des ateliers (liste fictive de participants, montants abusifs des frais de mission, fausses factures, etc) | Début du programme | FIN | High | Low | Medium Risk | <ul style="list-style-type: none"> - Forfaits transport, logement et perdiem définis dans l'annexe 4 du Manuel spécifique - Demande d'une liste de participants dans les TDR à comparer avec la liste finale signée | RAFI + CG + ATI + ATN | | Procédure en place | En cours |

| | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|-----|--------|--------|-------------|--|-------------------------------|--|---|----------|
| | | | | | | - Visa FIN nécessaire sur les TDR et le budget Atelier avant d'octroyer l'avance | | | | |
| Perte/vol du stock | Début du programme | FIN | Medium | Medium | Medium Risk | - Existence de fiches de stock à jour - Rapportage logistique mensuel (réconciliation fiches de stock et inventaire technique) - Mouvements (entrée/sortie de stock) validés à travers des bordereaux d'expédition et des PV de réception archivés mensuellement | RAFI + Logistici en Programme | | Procédure en place Contrôles physiques aléatoires effectués régulièrement | En cours |
| Détournement lié à l'utilisation des véhicules (perte/vol de carburant, revente pièces de rechange, entretiens abusifs, etc) | Début du programme | FIN | Medium | Medium | Medium Risk | - Contrôle ex-ante avant validation entretien véhicule/sortie magasin pièce de rechange sur base d'une fiche de suivi d'entretien à jour | RAFI + Logistici en Programme | | Analyse de l'historique des entretiens et de leur fréquence | En cours |
| | | | | | | - Stockage des pièces usagées | | | Contrôle physique du stock | |
| | | | | | | - Gestion du carburant via pompe électronique et réconciliation mensuelle des fiches de stock carburant de chaque station-service/citerne avec les carnets de bord de chaque véhicule | | | Analyse des moyennes de consommation des véhicules par mois | |
| Fraude dans la gestion de caisse (écarts, avances à des fins personnelles, avances non justifiées, vol, etc) | Début du programme | FIN | Low | Medium | Low Risk | - Comptage de caisse journalier et réconciliation avec registre de caisse - Seuils maximum de cash en caisse définis et appliqués - Contrôle mensuel de la liste des avances ouvertes à la clôture comptable | RAFI + CG | | Procédure en place Contrôles réguliers effectués | En cours |

| | | | | | | | | | | |
|---|--------------------|-----|-----|------|-------------|--|------------------------|---------|--|----------|
| Braquage au bureau CTB, à la banque ou sur le trajet/de et vers les antennes/lors des ateliers/lors de activités de terrain | Début du programme | FIN | Low | High | Medium Risk | - Seuils maximum de cash en caisse définis et appliqués - Caisnes rangées chaque soir dans coffre | RAFI + Caissière | | Être attentif à l'évolution du contexte Eviter les habitudes Varier les jours, heures, trajets, montants Insister sur la discrétion | En cours |
| | | | | | | - Présence d'un gardien à l'entrée du bureau. Entrées et sorties enregistrées dans un carnet | | | | |
| | | | | | | - Discretion et confidentialité des opérations de caisse et des mouvements de et vers la banque | | | | |
| Solidité bancaire et professionnalisme (erreurs volontaires ou involontaires de la banque, fonds non disponibles car retenus par la banque, commissions excessives, vulnérabilité financière) | Début du programme | FIN | Low | High | Medium Risk | - Choix d'une banque solide | Représentation | | Soldes bancaires et transactions vérifiées continuellement | En cours |
| | | | | | | - Controles et réconciliations bancaires au moins hebdomadaires | RAFI + CG + Comptables | | | |
| | | | | | | - Communication effective avec la banque en cas de problème pour une résolution rapide | | | | |
| Fraude dans l'émission et/ou l'encaissement de chèques | Début du programme | FIN | Low | Low | Low Risk | - Registre des chèques à jour fourni par les comptables avec les pièces probantes à chaque cloture comptable | RAFI + CG + Comptables | Q1 2017 | Vérifier l'applicabilité des mesures décrites en colonne G | En cours |
| | | | | | | - Réconciliation bancaire régulière | | | | |
| | | | | | | - Chequiers vierges gardés dans coffre - Chèques émis au nom d'une société privilégiés - Pièce d'identité et procuration exigées pour retrait des chèques - Chèques barrés dans la mesure du possible - Chéquier en cours rangé dans un tiroir fermé à clé | | | | |

| | | | | | | | | | | |
|---|-----------------------|-----|-----|--------|----------|--|--------------|---------|---|----------|
| Faux et usage de faux (signatures imitées, faux cachets utilisés, faux documents fournis, etc) | Début du programme | FIN | Low | Medium | Low Risk | - Registre des signataires établi et suivi (annexe 1a du Manuel Spécifique) et signatures multiples permettant de réduire le risque | RAFI + CG | Q1 2017 | Vérification régulière de l'application stricte des mesures énoncées en colonne G | En cours |
| | | | | | | - Liste avec spécimen des signatures des signataires mandatés à établir | | | | |
| | | | | | | - Cachet des mandataires à ranger dans tiroir fermé à tout moment | | | | |

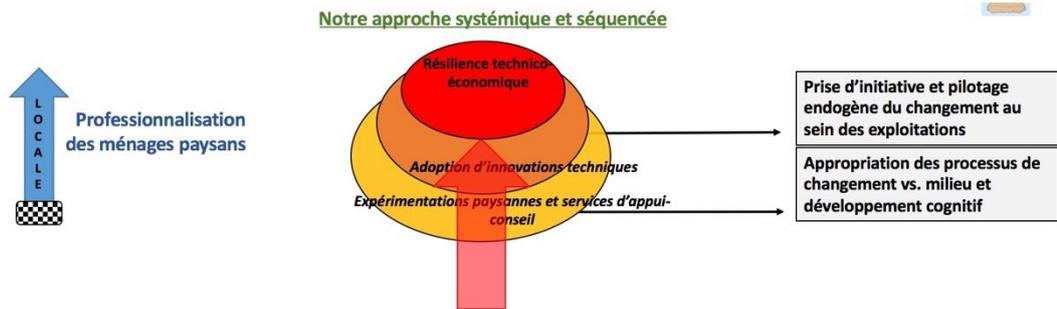
3. Pilotage et apprentissage

3.1. Réorientations stratégiques

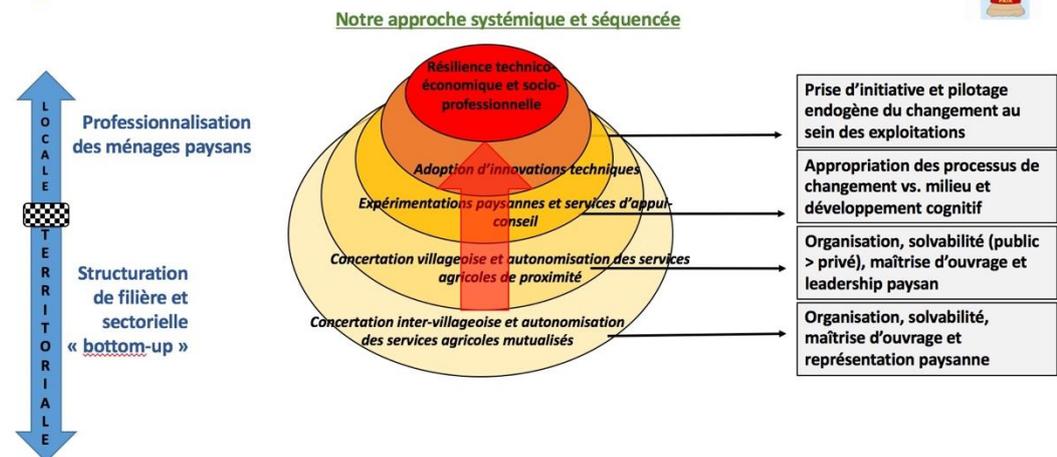
La stratégie initiée en 2015 s'est poursuivie et s'est renforcée dans l'opérationnel. Certaines évolutions dans les réflexions ont contribué à améliorer l'opérationnalisation de la stratégie.

Ainsi, le cheminement de développement poursuivi par le PRODAKOR peut-être synthétisé comme suit :

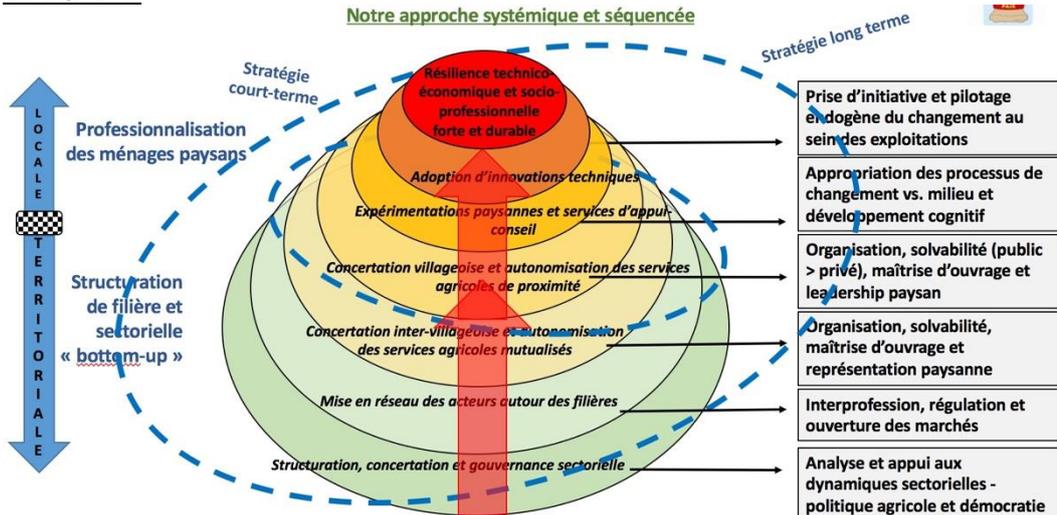
PHASE I :



PHASE II :



PHASE III :



Le séquençage illustre les grandes phases de développement et de changement voulue dans le milieu. Les notions de résiliences agro-environnementales et socio-professionnelle reprennent tout leur sens dans une dynamique « bottom-Up ». La structuration du secteur est progressive et s’ancre sur les dynamiques de base.

Le séquençage de l’intervention ou « le tricotage » du travail du PRODAKOR se poursuit dans des finalités de mieux en mieux comprises et définies par l’équipe et l’ensemble des partenaires.

3.2. Recommandations

| Recommandations | Acteur | Date limite |
|---|--|--------------------|
| Affiner le travail sur la base de données des OPB palmiers | <i>PRODAKOR, IPAPEL</i> | Q2 |
| Structurer l’analyse de la base de données et la cohérence avec les enquêtes | <i>PRODAKOR - IPAPEL</i> | Q2 |
| Expliquer et sensibiliser les moniteurs et DT dans la rigueur de la tenue des cahiers | <i>PRODAKOR</i> | Q2 |
| Expliquer et sensibiliser les moniteurs et DT dans la diminution du temps de travail | <i>PRODAKOR, IPAPEL, IPDR, INERA</i> | Q2 |
| Campagne de communication sur les résultats technico-économiques | <i>Comité Pilotage, PRODAKOR</i> | Q4 |
| Accompagner au national l’émergence d’un cadre d’analyse et de capitalisation sur le secteur semencier | <i>CTB, SENASEM</i> | Q1 |
| Activer les plans de RC des acteurs du secteur semencier | <i>COPROSEM, PRODAKOR</i> | Q1 |
| Harmoniser les analyses et les interventions des PTF dans le secteur semencier pour « protéger » le développement des circuits locaux | <i>IPAPEL</i> | Q1-Q4 |
| Finaliser les CdS SENASEM, INERA, IITA | <i>PRODAKOR, partenaires concernés</i> | Q1 |
| Elargir les expérimentations paysannes | <i>INERA, IPAPEL</i> | Q2 |
| Fixer la méthodologie de relevée des référentiels technico-économiques et du compte d’exploitation des VE | <i>PRODAKOR, IPAPEL</i> | Q2- Q4 |
| Evaluer l’étape de reconstitution des fonds de roulement au sein des OOB palmier par la vente des plants | <i>PRODAKOR, IPAPEL</i> | |
| Activer le module d’accompagnement des OPB II | <i>PRODAKOR</i> | Q1 |
| Appuyer la structuration du schéma de pilotage sectoriel provincial | <i>Tous</i> | <i>Continue</i> |
| | | |
| Renforcer les capacités et comités de pilotage thématique | <i>PRODAKOR</i> | Q1 |
| Accompagner l’IPDR dans sa mise en action et son système de suivi-analyse des dynamiques sectorielles | <i>PRODAKOR, IPAPEL</i> | Q1 |
| Enclencher les concertations des OPB au niveau des axes routiers | <i>PRODAKOR, IPDR, OP</i> | Q1 |
| Assurer le contrôle, l’animation et l’accompagnement du dispositif stratégique | <i>PRODAKOR</i> | <i>Continue</i> |

3.3. Enseignements tirés

| Enseignements tirés | Public cible |
|--|------------------------------|
| Les premières activités doivent dès le début du programme être structurant pour le secteur | CTB |
| L'implication et la responsabilisation des acteurs dans leur processus de professionnalisation permettent une structuration progressive du secteur. | Tous les acteurs |
| Les acteurs étatiques de terrain, à l'origine considérés « faibles », montrent un dynamisme, des capacités et des potentiels porteurs dans les secteurs, notamment dans leur couverture géographique | IPAPEL, IPDR, SENASEM, INERA |
| L'intérêt des services publics et des acteurs paysans autour de la dynamique de service – filière est croissant | OP, IPAPEL, IPDR |
| L'attentisme paysan dû aux approches « projet classique » est un obstacle majeur du programme | Tous les acteurs |
| L'accompagnement des paysans et des partenaires doit être séquencé et adapté au niveau de compétence | CTB |
| EL pilotage sectoriel n'est effectif que dans la mise en action et l'implication des acteurs au plus proche des dynamiques sectorielles | Tous |

4. Annexes

4.1. Critères de qualité

| 1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires. | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | | |
| Évaluation de la PERTINENCE : note totale | | A | B | C | D |
| | | X | | | |
| 1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ? | | | | | |
| X | A | Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. | | | |
| | B | S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. | | | |
| ... | C | Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence. | | | |
| ... | D | Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis. | | | |
| 1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ? | | | | | |
| X | A | Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable). | | | |
| | B | Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses. | | | |
| | C | Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises. | | | |
| | D | La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir. | | | |
| 2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe. | | | | | |
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | | |
| Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale | | A | B | C | D |
| | | | X | | |
| 2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ? | | | | | |
| X | A | Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires. | | | |
| | B | La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible. | | | |
| | C | La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques. | | | |
| | D | La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires. | | | |
| 2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ? | | | | | |

| | | |
|--|----------|--|
| | A | Les activités sont mises en œuvre dans les délais. |
| X | B | La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs. |
| | C | Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard. |
| | D | Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification. |
| 2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ? | | |
| | A | Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés. |
| X | B | Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing. |
| | C | Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires. |
| | D | La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps. |

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

| | | | | |
|---|----------|----------|----------|----------|
| Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale | A | B | C | D |
| | | X | | |

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

| | | |
|---|----------|---|
| | A | La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués. |
| X | B | L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort. |
| | C | L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome. |
| | D | L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises. |

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

| | | |
|---|----------|--|
| X | A | L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive. |
| | B | L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive. |
| | C | L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome. |
| | D | L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome. |

| 4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention). | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | | |
| Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale | | A | B | C | D |
| | | | X | | |
| 4.1 Durabilité financière/économique ? | | | | | |
| | A | La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci. | | | |
| X | B | La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes. | | | |
| | C | Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique. | | | |
| | D | La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs. | | | |
| 4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ? | | | | | |
| | A | Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats. | | | |
| X | B | La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible. | | | |
| | C | L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises. | | | |
| | D | L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité. | | | |
| 4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? | | | | | |
| | A | L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra. | | | |
| X | B | L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement. | | | |
| | C | La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises. | | | |
| | D | Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention. | | | |
| 4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ? | | | | | |
| X | A | L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite). | | | |
| | B | La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité. | | | |
| | C | L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises. | | | |
| | D | L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent. | | | |

4.2. Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

| Décision | | | | | Action | | | Suivi | |
|----------|--|-----------------------------------|---------|--------|-------------------------------------|-----------|----------|------------|---------|
| N° | Décision | Periode d'identification (mmm.aa) | Source* | Acteur | Action(s) | Resp. | Deadline | Avancement | Status |
| 1 | 1. Recommandation SMCL Nr.1 de: Renforcer le plaidoyer pour faire avancer les processus de la reforme de l'administration publique et de la décentralisation en vu de promouvoir un environnement propice au développement local. | mai-14 | SMCL | | | Gvt & CTB | ASAP | | ONGOING |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 2 | 2. Recommandation SMCL Nr.1 de: Appuyer les recherches sur les semences, établir une base des données sur les semences et ne garder que les mieux adaptées et plus performantes pour la vulgarisation auprès des ménages agricoles. | mai-14 | SMCL | | Voir document de strategie semences | Prodakor | ASAP | | ONGOING |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 3 | 3. Recommandation SMCL Nr.1 de: Renforcer le partenariat entre le secteur public (les entités territoriales décentralisées) et privé (ONG, OPs, Fermiers, etc.) par leur implication active pour pérenniser les acquis du programme et promouvoir le développement agricole. | mai-14 | SMCL | | | Prodakor | ASAP | | ONGOING |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |

| | | | | | | | | | |
|---|--|--------|------|--|-------------------------------------|---|----------|--|---------|
| 4 | 4. Recommandation SMCL Nr.1 de: Rendre performant le système de production et de commercialisation des semences améliorée dans le but d'accroître le recourt aux semences certifiées améliorées ; et multiplier des expérimentations dans le but de démontrer aux paysans l'avantage d'acheter les semences améliorées | mai-14 | SMCL | | Voir document de strategie semences | Prodakor | ASAP | | ONGOING |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 5 | 5. Recommandation SMCL Nr.1 de: Faire un lobbying pour accélérer la promulgation de la loi semencière afin d'assurer la qualité et l'accès aux semences améliorées | mai-14 | SMCL | | Voir document de strategie semences | assemblée | ASAP | | OPEN |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 6 | 6. Recommandation SMCL Nr.1 de: Faire recourt aux semences améliorées produites par les agro-multiplicateurs agréés pour la campagne agricole | mai-14 | SMCL | | Voir document de strategie semences | province | Saison A | | ONGOING |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 8 | 8. Recommandation SMCL Nr.1 de: Ramener au niveau national la discussion sur la stratégie semence afin d'arriver à une approche cohérente et commune pour tous les PTF. | mai-14 | SMCL | | Voir document de strategie semences | CTB – Province - UCAG | ASAP | | ONGOING |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 9 | 9. Recommandation SMCL Nr.1 de: Créer des sites sentinelles dans chaque bassin de production pour avoir les données statistiques fiables et s'en servir dans la planification. | mai-14 | SMCL | | | Moniteurs agricoles/ON GDs appuyés par Prodakor | Saison A | | ONGOING |

| | | | | | | | | | |
|-----------|---|---------|------|--|--|--|------|--|---------|
| | | | | | | | | | |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 10 | 10. Recommandation SMCL Nr.1 de: Revisiter le rapport sur la gouvernance agricole et en tenir compte dans le volet renforcement des capacités des structures locales sur terrain. | mai-14 | SMCL | | | Prodakor | ASAP | | ONGOING |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 11 | 11. Recommandation SMCL Nr.1 de: Mettre en place un système des champs communs des OPs afin que ces dernières distribuent les semences produites à leurs membres et non les vendre. | mai-14 | SMCL | | | | | | ONGOING |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 17 | 6. Recommandation SMCL Nr.2: Pour l'augmentation de la production : encourager la sélection massale au niveau des paysans qui réponde mieux aux conditions de la province du Kasai Oriental; diversifier les légumineuses dans la gestion intégrée de la fertilité des sols ; mettre l'accent sur l'amélioration des pratiques culturales pour accroître le rendement de production | mars-15 | SMCL | | L'accompagnement à la sélection massale est intégrée dans la nouvelle stratégie /méthodologie dans l'axe 2 Sélection de techniques (SNV + INERA) durables intégrant les légumineuses de culture dans les associations culturales, les légumineuses d'engrais vert et de couverture dans les associations et rotations et des arbres fertilitaires mimosacées (albizia, leucena, cassia, samanea, ...) Ces techniques et l'amélioration des pratiques paysannes sont démontrées au sein de parcelles expérimentales paysannes autour desquels se développent les services d'expérimentation, de formation et | PRODAKOR, SENASEM INERA, IPAPEL | | | ONGOING |

| | | | | | | | | | |
|----|--|---------|------|--|--|-----------------------|----------|--|---------|
| | | | | | d'appui-conseil | | | | |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 19 | 8. Recommandation SMCL Nr.2: Continuer la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les activités génératrices des revenus et l'emploi en milieu rural | mars-15 | SMCL | | Planification de l'appui à la micro-entreprise notamment sur les sous-produits des filières (savons, restaurants, pépinières, ...) Implication des femmes dans les OP, les CARG et leurs organes décisionnels Planification des action | PRODAKOR, Province | | | ONGOING |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 20 | La SMCL a approuvé formellement : • Le changement des intitulés des résultats 1 et 2 du DTF de PRODAKOR et • Le rapport des résultats 2015. | mai-16 | SMCL | | | | | | |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 21 | Que le COPROSEM, avec l'appui du PRODAKOR, puisse mettre l'accent sur la sensibilisation et la vulgarisation auprès des producteurs en amont et le marketing des semences améliorées en aval, en tenant compte des méthodes de communication appropriées | déc-16 | SMCL | | Un plan de développement du "marketing" semence doit être développé par les agriX dans le cadre du renforcement de leur microentreprise. Ceci a déjà été identifié dans le cadre des ateliers sur la définition du schéma sectoriel avec le COPROSEM | COPROSEM | Fin 2017 | | OPEN |
| | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|----|--|--------|------|--|---|--------------------|---------|--|--------|
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 22 | Que les services techniques déconcentrés de l'administration publique qui travaillent avec le PRODAKOR informent les ministères sectoriels en temps réel du niveau de mise en oeuvre des conventions des subsides et qu'ils leur transmettent les rapports y afférents | déc-16 | SMCL | | Les réunions provinces prévues dans les CDS doivent être tenues. Une attention particulière doit être donnée à la Lomami dont l'Inspecteur devra se déplacer à MjM. Ceci est prévu dans la CdS. LE PRODAKOR accompagne ces services à rendre compte et analyser les dynamiques sectorielles afin d'alimenter les réflexions pour les politiques provinciales. | Services publiques | Continu | | OPEN |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |
| 23 | Validation à l'unanimité de la planification opérationnelle et financière 2017, y inclus les CdS | déc-16 | SMCL | | | | | | CLOSED |
| | | | | | <i>Insérer une ligne ici</i> | | | | |

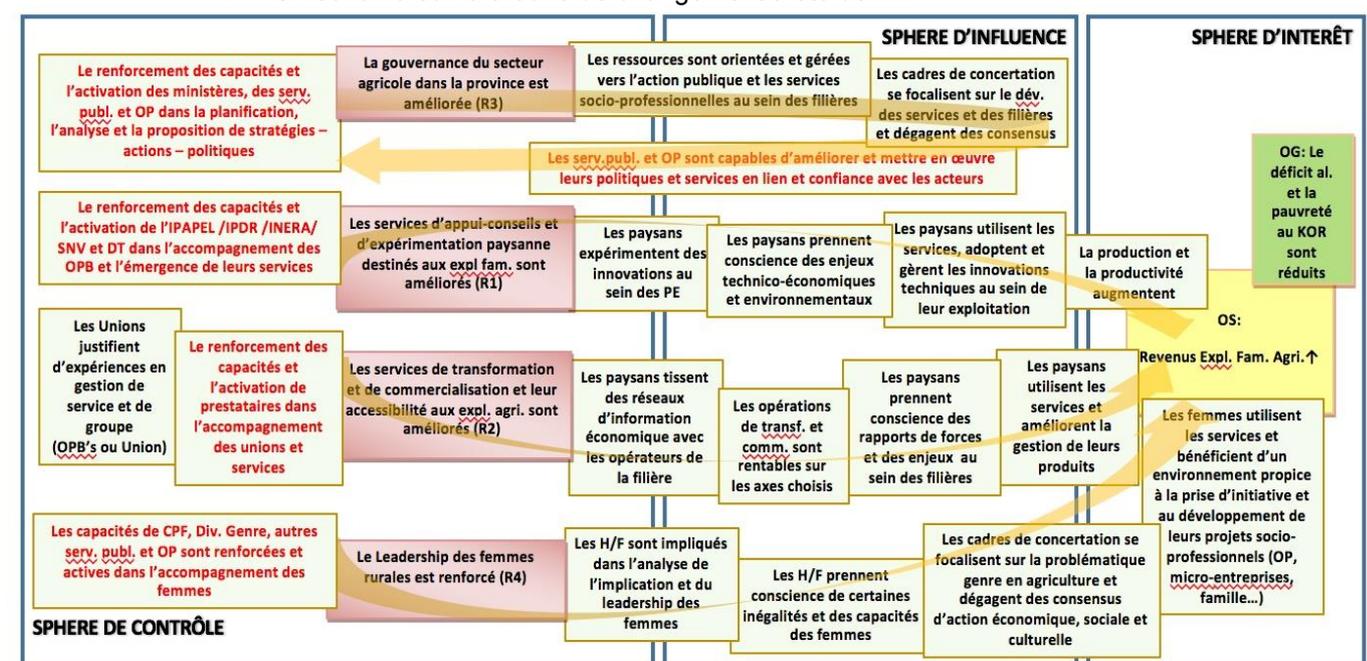
4.3. Cadre logique mis à jour

Les résultats 1 et 2 ont été reformulés et validés en SMCL. Cette reformulation correspond mieux à la stratégie mise en place.

4.4. Aperçu des MoRe Results

Une mission d'appui a été réalisée en Q1 2016 pour permettre aux trois programmes du KOR de mettre en place et d'harmoniser leur système de suivi.

- Un schéma sur la théorie de changement a été défini.



- Une matrice de monitoring a été définie et reprise dans ce rapport
- Une matrice de risque

4.5. Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals / Commitments (Year to Date) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental (PRODAKOR)**
 Budget Version: **C01**
 Currency : **EUR**
 YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**
 Comm. Balance : **The remaining balance of the registered commitments**

| | Status | Fin Mode | Amount | TtD expenses | Balance | Comm. Bal. | Est. Balance | % | % Est |
|--|--------|----------|--------------|--------------|--------------|------------|--------------|------|-------|
| A LA PRODUCTION ET LA PRODUCTIVITÉ DANS LES EXPLOITATIONS FAMILIALES | | | 4.260.940,00 | 2.827.542,72 | 1.433.397,28 | 0,00 | 1.433.397,28 | 66% | 66% |
| 01 Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accesabilité | | | 2.475.500,00 | 1.123.396,08 | 1.352.103,92 | 0,00 | 1.352.103,92 | 45% | 45% |
| 01 Les semences de (pré-base) base sont produites en quantité et qualité | | REGIE | 1.168.000,00 | 633.509,47 | 534.490,53 | 0,00 | 534.490,53 | 54% | 54% |
| 02 Les semences certifiées R1 (et R2) sont produites par des associations de | | REGIE | 1.062.500,00 | 379.301,39 | 683.198,61 | 0,00 | 683.198,61 | 36% | 36% |
| 03 Des « semences de qualité déclarée » sont produites au départ des | | REGIE | 245.000,00 | 110.585,22 | 134.414,78 | 0,00 | 134.414,78 | 45% | 45% |
| 02 L'innovation et la diversification sont appuyées par un processus de R&D | | | 760.000,00 | 675.352,81 | 84.647,19 | 0,00 | 84.647,19 | 89% | 89% |
| 01 Introduire des techniques innovantes et recherche participative | | REGIE | 500.000,00 | 439.813,80 | 60.186,20 | 0,00 | 60.186,20 | 88% | 88% |
| 02 Faciliter l'accès à des outils, équipements et petits intrants | | REGIE | 260.000,00 | 235.539,01 | 24.460,99 | 0,00 | 24.460,99 | 91% | 91% |
| 03 La fonction d'appui conseil aux producteurs est améliorée | | | 1.025.440,00 | 1.028.793,83 | -3.353,83 | 0,00 | -3.353,83 | 100% | 100% |
| 01 Mise en place et suivi d'une stratégie d'appui-conseil | | REGIE | 145.000,00 | 33.929,71 | 111.070,29 | 0,00 | 111.070,29 | 23% | 23% |
| 02 'Accompagnement des agronomes du secteur, des OP et des prestataires de | | REGIE | 850.440,00 | 994.678,55 | -144.238,55 | 0,00 | -144.238,55 | 117% | 117% |
| 03 Etablir des liens avec les établissements d'enseignement technique de | | REGIE | 30.000,00 | 185,57 | 29.814,43 | 0,00 | 29.814,43 | 1% | 1% |
| B LA CONSERVATION, LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION SONT | | | 1.088.000,00 | 123.673,04 | 964.326,96 | 0,00 | 964.326,96 | 11% | 11% |
| 01 OPA et groupements disposent des équipements de transformation et de | | | 928.000,00 | 75.227,06 | 852.772,94 | 0,00 | 852.772,94 | 8% | 8% |
| 01 Financement d'équipements et infrastructure de stockage | | REGIE | 600.000,00 | 45.215,92 | 554.784,08 | 0,00 | 554.784,08 | 8% | 8% |
| 02 Accompagnement gestion et maintenance | | REGIE | 263.000,00 | 29.417,77 | 233.582,23 | 0,00 | 233.582,23 | 11% | 11% |
| 03 Renforcer compétences entrepreneuriale des femmes (gestion, leadership) | | REGIE | 65.000,00 | 593,37 | 64.406,63 | 0,00 | 64.406,63 | 1% | 1% |
| 02 Les capacités des OPA et faitières dans la commercialisation sont | | | 160.000,00 | 48.445,98 | 111.554,02 | 0,00 | 111.554,02 | 30% | 30% |
| 01 Mettre en place un dispositif performant d'information sur les prix et les | | REGIE | 60.000,00 | 42.053,66 | 17.946,34 | 0,00 | 17.946,34 | 70% | 70% |
| 02 Améliorer les capacités des OPA et faitières dans la commercialisation | | REGIE | 100.000,00 | 6.392,32 | 93.607,68 | 0,00 | 93.607,68 | 6% | 6% |
| C LA GOUVERNANCE DU SECTEUR AGRICOLE EST RENFORCÉE | | | 1.235.500,00 | 319.419,39 | 916.080,61 | 0,00 | 916.080,61 | 26% | 26% |
| 01 La coordination sectorielle et le suivi des interventions dans le secteur | | | 690.500,00 | 23.448,94 | 667.051,06 | 0,00 | 667.051,06 | 3% | 3% |

Budget vs Actuals / Commitments (Year to Date) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental (PRODAKOR)**
 Budget Version: **C01**
 Currency : **EUR**
 YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**
 Comm. Balance : **The remaining balance of the registered commitments**

| | Status | Fin Mode | Amount | TtD expenses | Balance | Comm. Bal. | Est. Balance | % | % Est |
|--|--------|----------|---------------------|---------------------|---------------------|-------------|---------------------|------------|------------|
| 01 Collecte et échange d'informations sectorielles | | REGIE | 65.000,00 | 3.732,95 | 61.267,05 | 0,00 | 61.267,05 | 6% | 6% |
| 02 Concertation sectorielle et suivi des interventions | | REGIE | 585.500,00 | 12.778,74 | 572.721,26 | 0,00 | 572.721,26 | 2% | 2% |
| 03 Appui à la capitalisation des expériences dans le secteur | | REGIE | 40.000,00 | 6.937,25 | 33.062,75 | 0,00 | 33.062,75 | 17% | 17% |
| 02 La concertation entre acteurs publics et privés et structuration des | | | 545.000,00 | 295.970,45 | 249.029,55 | 0,00 | 249.029,55 | 54% | 54% |
| 01 Appuyer un processus de structuration des OPA et de leurs unions et | | REGIE | 250.000,00 | 238.890,11 | 11.109,89 | 0,00 | 11.109,89 | 96% | 96% |
| 02 Appuyer les CCT et CCS comme lieux d'échange et de concertation du | | REGIE | 200.000,00 | 56.568,40 | 143.431,60 | 0,00 | 143.431,60 | 28% | 28% |
| 03 Sensibiliser les acteurs du secteur, au niveau des différents CCT et CCS | | REGIE | 95.000,00 | 511,94 | 94.488,06 | 0,00 | 94.488,06 | 1% | 1% |
| D LE LEADERSHIP DES FEMMES RURALES EST RENFORCÉ | | | 387.500,00 | 60.543,40 | 326.956,60 | 0,00 | 326.956,60 | 16% | 16% |
| 01 Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère | | | 260.000,00 | 18.658,28 | 241.341,72 | 0,00 | 241.341,72 | 7% | 7% |
| 01 Accompagnement des espaces d'échanges et clubs d'écoutes | | REGIE | 170.000,00 | 8.735,03 | 161.264,97 | 0,00 | 161.264,97 | 5% | 5% |
| 02 Appui au CPF | | REGIE | 90.000,00 | 9.923,25 | 80.076,75 | 0,00 | 80.076,75 | 11% | 11% |
| 02 Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère | | | 127.500,00 | 41.885,12 | 85.614,88 | 0,00 | 85.614,88 | 33% | 33% |
| 01 Appui à la Division Genre | | REGIE | 107.500,00 | 2.247,12 | 105.252,88 | 0,00 | 105.252,88 | 2% | 2% |
| 02 Consultation Plan d'action Genre pour le secteur de l'agriculture | | REGIE | 20.000,00 | 39.638,00 | -19.638,00 | 0,00 | -19.638,00 | 198% | 198% |
| X RÉSERVE BUDGÉTAIRE | | | 185.185,00 | 0,00 | 185.185,00 | 0,00 | 185.185,00 | 0% | 0% |
| 01 Réserve budgétaire | | | 185.185,00 | 0,00 | 185.185,00 | 0,00 | 185.185,00 | 0% | 0% |
| 01 Réserve budgétaire | | REGIE | 185.185,00 | 0,00 | 185.185,00 | 0,00 | 185.185,00 | 0% | 0% |
| Z MOYENS GÉNÉRAUX | | | 3.842.875,00 | 2.582.028,04 | 1.260.846,96 | 0,00 | 1.260.846,96 | 67% | 67% |
| 01 Ressources humaines | | | 2.514.375,00 | 1.653.065,34 | 861.309,66 | 0,00 | 861.309,66 | 66% | 66% |
| 01 Personnel International (ATI) | | REGIE | 1.440.000,00 | 974.915,39 | 465.084,61 | 0,00 | 465.084,61 | 68% | 68% |
| 02 Equipe technique Nationale | | REGIE | 462.000,00 | 296.867,63 | 165.132,37 | 0,00 | 165.132,37 | 64% | 64% |
| 03 Equipe nationale administrative et logistique (25%) | | REGIE | 216.375,00 | 233.343,08 | -16.968,08 | 0,00 | -16.968,08 | 108% | 108% |

Budget vs Actuals / Commitments (Year to Date) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental (PRODAKOR)**
 Budget Version: **C01**
 Currency : **EUR**
 YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**
 Comm. Balance : **The remaining balance of the registered commitments**

| | Status | Fin Mode | Amount | TtD expenses | Balance | Comm. Bal. | Est. Balance | % | % Est |
|--|--------|----------|------------|--------------|------------|------------|--------------|------|-------|
| 04 Equipe nationale administrative et logistique antennes (100%) | | REGIE | 396.000,00 | 147.939,24 | 248.060,76 | 0,00 | 248.060,76 | 37% | 37% |
| 02 Véhicules | | | 550.500,00 | 402.213,56 | 148.286,44 | 0,00 | 148.286,44 | 73% | 73% |
| 01 Véhicules | | REGIE | 120.000,00 | 136.766,02 | -16.766,02 | 0,00 | -16.766,02 | 114% | 114% |
| 02 Motos et vélos | | REGIE | 45.000,00 | 47.191,69 | -2.191,69 | 0,00 | -2.191,69 | 105% | 105% |
| 03 Equipement et matériel | | REGIE | 85.500,00 | 98.668,12 | -13.168,12 | 0,00 | -13.168,12 | 115% | 115% |
| 04 Aménagement, Réhabilitation et/ou loyers | | REGIE | 300.000,00 | 119.587,73 | 180.412,27 | 0,00 | 180.412,27 | 40% | 40% |
| 03 Fonctionnement | | | 460.000,00 | 429.673,94 | 30.326,06 | 0,00 | 30.326,06 | 93% | 93% |
| 01 Frais de fonctionnement des véhicules + motos | | REGIE | 180.000,00 | 142.629,22 | 37.370,78 | 0,00 | 37.370,78 | 79% | 79% |
| 02 Frais de fonctionnement des bureaux (MBM+antennes) | | REGIE | 180.000,00 | 215.016,19 | -35.016,19 | 0,00 | -35.016,19 | 119% | 119% |
| 03 Organisation des SMCL | | REGIE | 25.000,00 | 12.795,17 | 12.204,83 | 0,00 | 12.204,83 | 51% | 51% |
| 04 Frais de mission | | REGIE | 75.000,00 | 59.233,36 | 15.766,64 | 0,00 | 15.766,64 | 79% | 79% |
| 04 Audit suivi et évaluation | | | 318.000,00 | 97.434,50 | 220.565,50 | 0,00 | 220.565,50 | 31% | 31% |
| 01 Audit | | REGIE | 75.000,00 | 11.910,22 | 63.089,78 | 0,00 | 63.089,78 | 16% | 16% |
| 02 Evaluation finale + MTR | | REGIE | 60.000,00 | 492,26 | 59.507,74 | 0,00 | 59.507,74 | 1% | 1% |
| 03 Etude baseline | | REGIE | 60.000,00 | 55.933,98 | 4.066,02 | 0,00 | 4.066,02 | 93% | 93% |
| 04 Suivi et backstopping | | REGIE | 48.000,00 | 16.571,21 | 31.428,79 | 0,00 | 31.428,79 | 35% | 35% |
| 05 Ateliers d'échange et séminaires de capitalisation | | REGIE | 75.000,00 | 12.526,83 | 62.473,17 | 0,00 | 62.473,17 | 17% | 17% |
| 99 Conversion rate adjustment | | | 0,00 | -359,30 | 359,30 | 0,00 | 359,30 | ??% | ??% |
| 98 Conversion rate adjustment | | REGIE | 0,00 | -359,30 | 359,30 | 0,00 | 359,30 | ??% | ??% |

4.6. Ressources en termes de communication

- Une équipe transversale KOR de communication, composée de deux personnes
- Des émissions de radio rural
- L'accueil de mission et de visite et des présentations power point
- Un plan COM prévu en 2017

2.9. Pilotage et apprentissage

2.9.1. Réorientations stratégiques

dsgbdsfbdfbdfdfdcvdddSchéma : ancrage de services agricoles au sein des filières prioritaires du Kasai Oriental

Services agricoles par les OP: accompagner l'ancrage de services au sein des filières dans un processus de professionnalisation et d'autonomisation

- a. OPB de proximité: Services d'expérimentation paysanne
- b. OPB de proximité: Services d'appui-conseil
- c. OPB de proximité: Services d'appro-vente (pépinières)
- d. Unions: Services de transformation
- e. Unions: Services de commercialisation
- Unions: Services d'info. économique

Prestation de services
ancrage des services p

- Serv
- Serv
- Serv
- Com
- Serv
- (entr

Cadres de concertation: émergence de cadres de concertations

1. Problèmes/perspectives sur les filières
2. Analyse sectorielle
3. Echanges thématiques

Filières semencière, vivrière et d'huile de palme

Professionn
Echan

Services publics: positionnement des services publics au sein des dynamiques sectorielles :

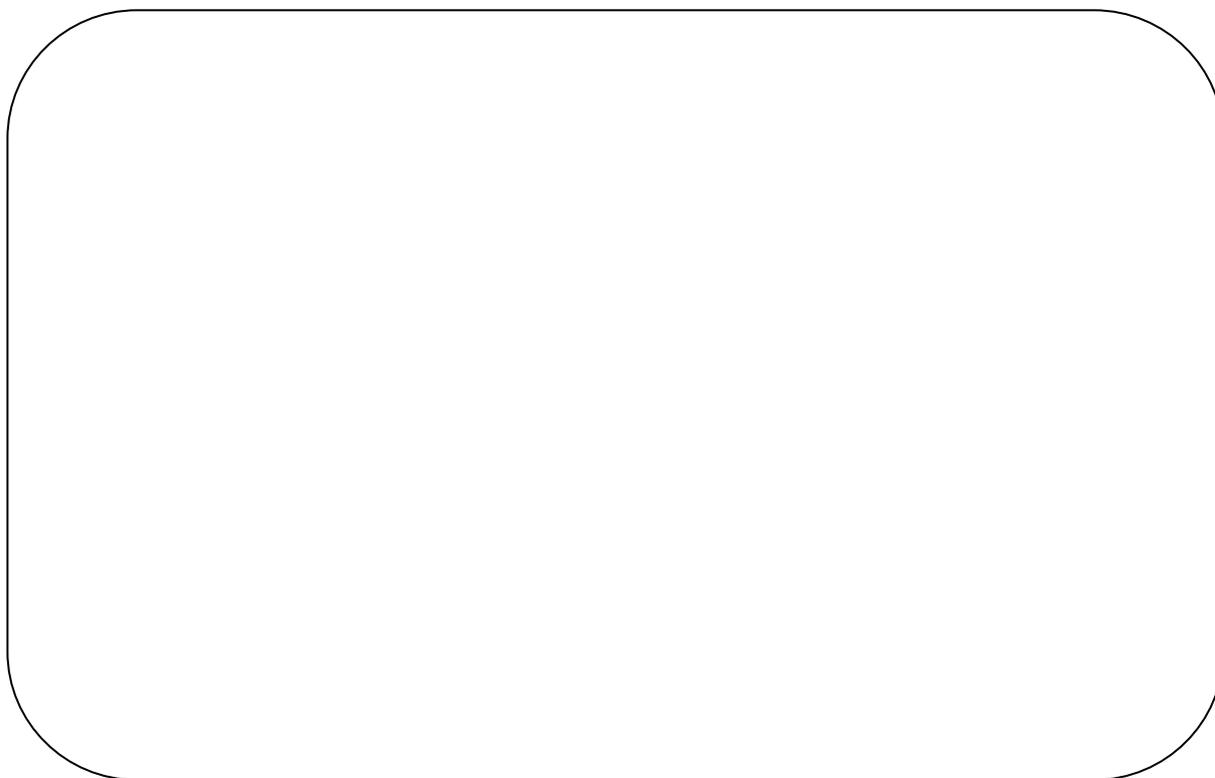
- 3.1. Services d'appui-conseil: IPAPPEL et IPDR
- 3.2. Services de contrôle: INERA, SENSEM, IPAPPEL
- 3.3. Services scientifiques: INERA, SENSEM, SNV

1. L'accompagnement à l'émergence et à l'autonomisation des OP et du secteur privé

La mise en place et la gestion de services agricoles peuvent s'avérer complexes en milieu paysan. Ceci appelle à un séquençage du processus de mise en place des compétences autour des services. Pour cela, chaque année, les OP sont auto-diagnostiquées de niveau I, II et III, selon leur degré d'autonomisation. Pour chaque niveau des modules adaptés ont été définis. Les OP sont alors accompagnées au fil du temps dans leur processus d'autonomisation, d'après des critères simples et précis. Celles qui atteignent le niveau III sont considérées comme suffisamment autonomes pour définir et conduire leurs propres stratégies et développer leurs propres partenariats.

Les OPB de niveau II et III sont mises en réseau par des activités de rencontres et de visites d'échanges. De ces rencontres émergent de nouvelles perspectives de mutualisation d'expériences et de ressources, pouvant mener à l'émergence d'Unions dédiées aux services de transformation et de commercialisation.

Tableau de séquençage de l'accompagnement des OPB



La question de la représentation socio-professionnelle des paysans au sein des cadres de concertation ancrés aux différentes échelles administratives est essentielle. Le processus de structuration de filières depuis la base est le seul à garantir un réseau permettant l'émergence de nouveaux leaders et une réelle représentation des ménages.

Une série d'opérateurs privés, non paysans, développent des services utiles à la filière. Ces privés ont été identifiés et sont éligibles pour bénéficier d'un accompagnement ou d'un appui en formation pour le développement de leur microentreprise. La mise en réseau de ces entrepreneurs privés avec le monde paysan et les services publics est essentielle à l'amélioration des prestations et des échanges de service sur les filières.

1. La réactivation planifiée des services publics et le repositionnement de l'état au plus proche des dynamiques sectorielles

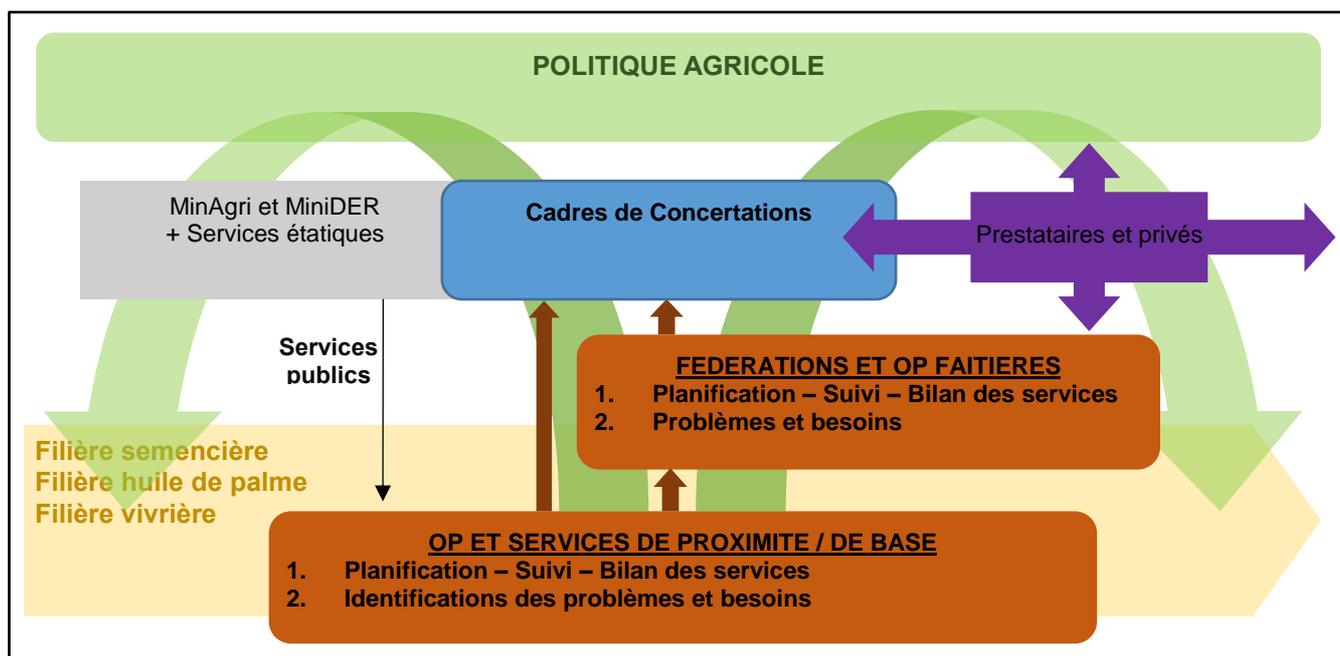
La posture du PRODAKOR au niveau provincial permet d'accompagner l'Etat congolais dans le repositionnement et la réactivation des services publics de base, au plus proche des dynamiques économiques et sectorielles. Les services publics sont dotés de certaines ressources propres valorisables (compétences, ressources humaines et matériels, connaissance du milieu, expériences, ...) et utiles à l'accompagnement des professionnelles sur les filières. Ainsi les services du Développement Rural et de l'Inspection de l'Agriculture sont respectivement repositionnés dans des rôles d'accompagnement à la structuration et à l'amélioration technique des services au sein des OPB I et II (voir point b). L'accompagnement des Unions appelant à des compétences plus spécifiques est préférablement confié à des ONG.

Ce rôle d'accompagnement nécessite toutefois un renforcement important des capacités dans le suivi des dynamiques sectorielles, l'analyse de leurs évolutions et le ciblage de l'intervention publique. Le manque de capacité analytique des services publics ne permet pas aux décideurs politiques de développer des visions claires ; ceci se répercute tant sur les dynamiques du secteur, que dans les relations avec le pouvoir central.

La remise en action des services techniques déconcentrés autour de stratégies opérationnelles simples, constitue une opportunité directe dans le rapprochement entre l'état et la société civile. Ce rapprochement s'établit grâce aux services adressés aux ménages et aux organisations paysannes. Cette mise en relation opérationnelle entre l'état et les professionnelles du secteur est un préalable indispensable pour l'émergence de cadres de concertation effectifs et la reconnaissance du rôle régalien de l'état par l'ensemble des acteurs.

2. Les cadres de concertation

L'approche ascendante démarre des initiatives locales par la mise en place de services professionnels au sein des filières. Les organisations paysannes et les opérateurs privés réalisent ainsi la planification et le bilan des services. Ils identifient également les problèmes et les besoins, qu'ils portent au sein des cadres de concertation. Les dynamiques sectorielles, leurs potentiels et leurs obstacles sont ainsi discutés et compilés en interprofession et avec l'Etat. Ces cadres, émergeant aux différentes échelles territoriales, constituent donc un dispositif essentiel à la définition, au pilotage, à l'animation et au suivi des politiques agricoles intégrées. Pour le PRODAKOR, l'ensemble de ce processus de concertation est donc essentiel à l'ancrage et la pérennisation des dynamiques sectorielles, qu'il aura contribué à enclencher.



- Recommandations

| Recommandations | Acteur | Date limite |
|--|------------------------|-----------------------|
| Revoir et réadapter les indicateurs | <i>Tous</i> | 1ère SMCL 2016 |
| Impliquer au plus l'IPDR dans le volet de la structuration des OP | <i>PRODAKOR - IPDR</i> | Q1 2016 |
| Lancer les études plus spécifiques sur la commercialisation | <i>PRODAKOR</i> | Q2 2016 |
| Cadrer l'intervention Genre dans un plan d'action | <i>PRODAKOR</i> | Q1 2016 |
| Soigner la communication sur la stratégie et ses perspectives au sein du monde paysan | <i>Tous</i> | Q1 2016 |
| Animer la réflexion sur l'extension aux 15 bassins | <i>PRODAKOR</i> | Q2 2016 |
| Mise à disposition des subsides pour renforcer la position des acteurs dans leurs rôles et mandats et assurer leur mise en réseau au sein des filières et du secteur | <i>Tous</i> | <i>continuelement</i> |
| Mise en place des accords, intégrant une démarche structurante et responsabilisante pour l'acteur, dans l'exécution de son service | <i>Tous</i> | <i>continuelement</i> |
| Assurer l'ancrage et la pérennisation des systèmes d'accompagnement et au développement des services agricoles | <i>Tous</i> | <i>continuelement</i> |
| Intégrer les dimensions d'autonomisation des services agricoles par l'efficience des dimensions structurelles, financières et techniques | <i>Tous</i> | <i>continuelement</i> |
| Assurer un bon dimensionnement et une bonne intégration des aspects techniques dans le contexte local | <i>Tous</i> | <i>continuelement</i> |
| Animer la réflexion sur le financement du secteur au niveau public et privé | <i>PRODAKOR</i> | <i>continuelement</i> |
| Assurer le contrôle, l'animation et l'accompagnement du dispositif stratégique | <i>PRODAKOR</i> | <i>continuelement</i> |

- Enseignements tirés

| Enseignements tirés | Public cible |
|--|------------------|
| Les premières activités doivent dès le début du programme être structurant pour le secteur | CTB |
| La vision programme et la dimension sectorielle proposent des enjeux et des potentialité importante pour le développement du secteur | Tous les acteurs |

| | |
|--|------------------|
| Les acteurs étatiques de terrain, à l'origine considérés « faibles », montrent un dynamisme, des capacités et des potentiels porteurs dans les secteurs, notamment dans leur couverture géographique | IPAPEL |
| L'intérêt des services publics et des acteurs paysans autour de la dynamique de service – filière est croissant | OP, IPAPEL, IPDR |
| L'attentisme paysan dû aux approches « projet classique » est un obstacle majeur du programme | Tous les acteurs |
| L'accompagnement des paysans et des partenaires doit être séquencé et adapté au niveau de compétence | CTB |

- **Annexes**

- **Critères de qualité**

| | | | | |
|---|----------|---|----------|----------|
| 1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires. | | | | |
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | |
| Évaluation de la PERTINENCE : note totale | A | B | C | D |
| | X | | | |
| 1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ? | | | | |
| X | A | Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. | | |
| | B | S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. | | |
| ... | C | Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence. | | |
| ... | D | Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis. | | |
| 1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ? | | | | |
| X | A | Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable). | | |
| | B | Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses. | | |
| | C | Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises. | | |
| | D | La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir. | | |

| | | | | |
|---|----------|----------|----------|----------|
| 2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe. | | | | |
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | |
| Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale | A | B | C | D |
| | | X | | |

| 2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ? | | |
|--|----------|--|
| X | A | Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires. |
| | B | La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible. |
| | C | La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques. |
| | D | La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires. |
| 2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ? | | |
| | A | Les activités sont mises en œuvre dans les délais. |
| X | B | La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs. |
| | C | Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard. |
| | D | Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification. |
| 2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ? | | |
| | A | Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés. |
| X | B | Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing. |
| | C | Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires. |
| | D | La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps. |

| 3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N | | | | |
|---|----------|--|----------|----------|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | |
| Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale | A | B | C | D |
| | | X | | |
| 3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ? | | | | |
| | A | La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués. | | |
| X | B | L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort. | | |

| | | |
|--|----------|--|
| | C | L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome. |
| | D | L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises. |
| 3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ? | | |
| X | A | L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive. |
| | B | L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive. |
| | C | L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome. |
| | D | L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome. |

| | | | | |
|--|----------|--|--|--|
| 4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention). | | | | |
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | |
| Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale | A | | | |
| | B | X | | |
| 4.1 Durabilité financière/économique ? | | | | |
| | A | La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci. | | |
| X | B | La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes. | | |
| | C | Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique. | | |
| | D | La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs. | | |
| 4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ? | | | | |
| | A | Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats. | | |

| | | |
|--|---|---|
| X | B | La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible. |
| | C | L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises. |
| | D | L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité. |
| 4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? | | |
| | A | L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra. |
| X | B | L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement. |
| | C | La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises. |
| | D | Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention. |
| 4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ? | | |
| X | A | L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite). |
| | B | La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité. |
| | C | L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises. |
| | D | L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent. |

1.1. Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

| Décision | | | | | Action |
|----------|---|-----------------------------------|---------|--------|--|
| N° | Décision | Periode d'identification (mmm.aa) | Source* | Acteur | Action(s) |
| 1 | 1. Recommandation SMCL Nr.1 de: Renforcer le plaidoyer pour faire avancer les processus de la réforme de l'administration publique et de la décentralisation en vu de promouvoir un environnement propice au développement local. | mai-14 | SMCL | | |
| 2 | 2. Recommandation SMCL Nr.1 de: Appuyer les recherches sur les semences, établir une base des données sur les semences et ne garder que les mieux adaptées et plus performantes pour la vulgarisation auprès des ménages agricoles. | mai-14 | SMCL | | Voir document de stratégie nationale semence |

| | | | | | |
|---|---|--------|------|--|-------------------------------------|
| 3 | 3. Recommandation SMCL Nr.1 de: Renforcer le partenariat entre le secteur public (les entités territoriales décentralisées) et privé (ONG, OPs, Fermiers, etc.) par leur implication active pour pérenniser les acquis du programme et promouvoir le développement agricole. | mai-14 | SMCL | | |
| 4 | 4. Recommandation SMCL Nr.1 de: Rendre performant le système de production et de commercialisation des semences améliorée dans le but d'accroître le recourt aux semences certifiées améliorées ; et multiplier des expérimentations dans le but de démontrer aux paysans l'avantage d'acheter les semences améliorées | mai-14 | SMCL | | Voir document de stratégie semences |
| 5 | 5. Recommandation SMCL Nr.1 de: Faire un lobbying pour accélérer la promulgation de la loi semencière afin d'assurer la qualité et l'accès aux semences améliorées | mai-14 | SMCL | | Voir document de stratégie semences |

| | | | | | |
|---|--|--------|------|--|-------------------------------------|
| 6 | 6. Recommandation SMCL Nr.1 de: Faire recourt aux semences améliorées produites par les agro-multiplicateurs agréés pour la campagne agricole | mai-14 | SMCL | | Voir document de stratégie semences |
| 7 | 7. Recommandation SMCL Nr.1 de: Au-delà de la transformation, intégrer l'aspect d'amélioration de la nutrition des ménages en milieu rural dans l'objectif poursuivi par le programme et de ce fait dans l'étude de base en cours de réalisation. | mai-14 | SMCL | | |
| 8 | 8. Recommandation SMCL Nr.1 de: Ramener au niveau national la discussion sur la stratégie semence afin d'arriver à une approche cohérente et commune pour tous les PTF. | mai-14 | SMCL | | Voir document de stratégie semences |
| 9 | 9. Recommandation SMCL Nr.1 de: Créer des sites sentinelles dans chaque bassin de production pour avoir les données statistiques fiables et s'en servir dans la planification. | mai-14 | SMCL | | |

| | | | | | |
|----|--|---------|------|--|---|
| 10 | 10. Recommandation SMCL Nr.1 de: Revisiter le rapport sur la gouvernance agricole et en tenir compte dans le volet renforcement des capacités des structures locales sur terrain. | mai-14 | SMCL | | |
| 11 | 11. Recommandation SMCL Nr.1 de: Mettre en place un système des champs communs des OPs afin que ces dernières distribuent les semences produites à leurs membres et non les vendre. | mai-14 | SMCL | | |
| 12 | 1. Recommandation SMCL Nr.2: Assurer la présence de l'inspecteur de l'agriculture et du développement rural aux réunions SMCL PRODAKOR, comme services d'appui au Ministre | mars-15 | SMCL | | Insérer la recommandation dans le règlement d'ordre intérieur de la SMCL PRODEKOR |

| | | | | | |
|----|--|---------|------|--|--|
| 13 | 2. Recommandation SMCL Nr.2: Convoquer une réunion extraordinaire de la SMCL au mois de juin-juillet pour valider les stratégies et méthodologies mises en place | mars-15 | SMCL | | |
| 14 | 3. Recommandation SMCL Nr.2: Redéfinir les stratégies et méthodologies concertées de mise en œuvre du programme à valider conjointement au niveau provincial et des territoires pour une bonne appropriation | mars-15 | SMCL | | Implication des Administrateurs du Territoire, Chefs de secteur, Chefs de groupement dans les sensibilisations sur les dispositifs d'accompagnement des OP Implication des ITDR, des agronomes de secteur, des PPV de secteur et moniteurs agricoles Planification de l'émergence des CARG secteurs et leur positionnement à la base du processus de concertation provincial |
| 15 | 4. Recommandation SMCL Nr.2: Mettre en place une meilleure stratégie de renforcement des OP basée sur les ménages agricoles compte tenu du contexte de la province du Kasai Oriental | mars-15 | SMCL | | Notion de filière et service professionnel pour l'exploitation agricole Des OP au service du développement des exploitations agricoles et non des ménages au service des OP et ONGD |
| 16 | 5. Recommandation SMCL Nr.2: Elaborer une Planification chiffrée des activités prévues pour une meilleure évaluation de celles qui sont réalisées ; La finalisation de l'étude de base permettrait cette approche. | | | | Réalisation d'une ligne de base Etablissement des indicateurs de réalisation, de changement et actualisation du cadre logique |

| | | | | | |
|----|---|---------|------|--|---|
| 17 | <p>6. Recommandation SMCL Nr.2: Pour l'augmentation de la production : encourager la sélection massale au niveau des paysans qui réponde mieux aux conditions de la province du Kasai Oriental;</p> <p>diversifier les légumineuses dans la gestion intégrée de la fertilité des sols ; mettre l'accent sur l'amélioration des pratiques culturales pour accroître le rendement de production</p> | mars-15 | SMCL | | <p>L'accompagnement à la sélection massale est intégrée dans la nouvelle stratégie /méthodologie dans l'axe 2 Sélection de techniques (SNV + INERA) durables intégrant les légumineuses de culture dans les associations culturales, les légumineuses d'engrais vert et de couverture dans les associations et rotations et des arbres fertilitaires mimosacées (albizia, leucena, cassia, samanea, ...)</p> <p>Ces techniques et l'amélioration des pratiques paysannes sont démontrées au sein de parcelles expérimentales paysannes autour desquels se développent les services d'expérimentation, de formation et d'appui-conseil</p> |
| 18 | <p>7. Recommandation SMCL Nr.2: Analyser les raisons de la non pérennisation de ces actions et partager les rapports des programmes</p> | mars-15 | SMCL | | <p>Utilisation du Mucuna dans la rotation « à la place de cultures productives » > valorisation dans le café (toxicité) Utiliser le Mucuna en association avec</p> |

| | | | | | |
|-----------|---|---------|------|--|---|
| | précédentes (sur la pérennité des actions d'amélioration de la fertilité des sols) | | | | les cultures vivrières pour produire le couvert nécessaire à la saison suivante Tester d'autres plantes de couverture : stylosanthes, desmodium, trèfle, eleusine, arachide pérenne, ... |
| 19 | 8. Recommandation SMCL Nr.2: Continuer la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les activités génératrices des revenus et l'emploi en milieu rural | mars-15 | SMCL | | Planification de l'appui à la micro-entreprise notamment sur les sous-produits des filières (savons, restaurants pépinières, ...) Implication des femmes dans les OP, les CARG et leurs organes décisionnels Planification des action |

○ **Cadre logique mis à jour**

Les nouveaux indicateurs de résultats ont été présentés dans les différentes parties du monitoring des points 2.2 à 2.6.

Cependant, une révision et une diminution du nombre d'indicateurs sont prévues pour 2016. Cette analyse se fera sur base des premières expériences de terrain pour mettre en relation la nouvelle stratégie et les potentiels identifiés au sein des acteurs. Ceci devra nous assurer un dimensionnement réaliste des résultats attendus.

○ **Aperçu des MoRe Results**

Une mission d'appui est prévue Q1 2016 pour permettre aux trois programmes du KOR de mettre en place et d'harmoniser leur système de suivi.

○ Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111

| | | | |
|-----------------|---|-----------------|------------|
| Project Title : | Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental (PRODAKOR) | | |
| Budget Version: | C01 | Year to month : | 31/12/2015 |
| Currency : | EUR | | |
| YtM : | Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing | | |

| | Status | Fin Mode | Amount | Start to 2014 | Expenses 2015 | Total | Balance | % Exec |
|---|--------|--------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|------------|
| A LA PRODUCTION ET LA PRODUCTIVITÉ DANS LES | | | 4.260.940,00 | 260.890,98 | 1.151.743,44 | 1.412.634,42 | 2.848.305,58 | 33% |
| 01 Le secteur semencier est renforcé et assure une | | | 2.475.500,00 | 193.808,60 | 628.794,98 | 822.603,58 | 1.652.896,42 | 33% |
| 01 Les semences de (pré-base) base sont produites en | | REGIE | 1.168.000,00 | 80.130,90 | 330.817,47 | 410.948,37 | 757.051,63 | 35% |
| 02 Les semences certifiées R1 (et R2) sont produites par des | | REGIE | 1.062.500,00 | 81.547,65 | 219.522,35 | 301.070,00 | 761.430,00 | 28% |
| 03 Des « semences de qualité déclarée » sont produites au | | REGIE | 245.000,00 | 32.130,05 | 78.455,16 | 110.585,21 | 134.414,79 | 45% |
| 02 L'innovation et la diversification sont appuyées par un | | | 760.000,00 | 25.398,45 | 358.994,05 | 384.392,50 | 375.607,50 | 51% |
| 01 Introduire des techniques innovantes et recherche | | REGIE | 500.000,00 | 13.155,26 | 210.226,86 | 223.382,12 | 276.617,88 | 45% |
| 02 Faciliter l'accès à des outils, équipements et petits intrants | | REGIE | 260.000,00 | 12.243,19 | 148.767,19 | 161.010,38 | 98.989,62 | 62% |
| 03 La fonction d'appui conseil aux producteurs est | | | 1.025.440,00 | 41.683,93 | 163.954,41 | 205.638,34 | 819.801,66 | 20% |
| 01 Mise en place et suivi d'une stratégie d'appui-conseil | | REGIE | 145.000,00 | 11.520,58 | 1.715,30 | 13.235,88 | 131.764,12 | 9% |
| 02 Accompagnement des agronomes du secteur, des OP et | | REGIE | 850.440,00 | 30.031,50 | 162.239,11 | 192.270,61 | 658.169,39 | 23% |
| 03 Etablir des liens avec les établissements d'enseignement | | REGIE | 30.000,00 | 131,85 | 0,00 | 131,85 | 29.868,15 | 0% |
| B LA CONSERVATION, LA TRANSFORMATION ET LA | | | 1.088.000,00 | 20.093,60 | 38.357,40 | 58.451,00 | 1.029.549,00 | 5% |
| 01 OPA et groupements disposent des équipements de | | | 928.000,00 | 18.761,29 | 16.260,55 | 35.021,84 | 892.978,16 | 4% |
| 01 Financement d'équipements et infrastructure de stockage | | REGIE | 600.000,00 | 6.759,18 | 11.683,56 | 18.442,74 | 581.557,26 | 3% |
| 02 Accompagnement gestion et maintenance | | REGIE | 263.000,00 | 11.408,74 | 4.576,99 | 15.985,73 | 247.014,27 | 6% |
| 03 Renforcer compétences entrepreneuriale des femmes | | REGIE | 65.000,00 | 593,37 | 0,00 | 593,37 | 64.406,63 | 1% |
| 02 Les capacités des OPA et faitières dans la | | | 160.000,00 | 1.332,31 | 22.096,85 | 23.429,16 | 136.570,84 | 15% |
| 01 Mettre en place un dispositif performant d'information sur | | REGIE | 60.000,00 | 522,31 | 22.096,85 | 22.619,16 | 37.380,84 | 38% |
| 02 Améliorer les capacités des OPA et faitières dans la | | REGIE | 100.000,00 | 810,00 | 0,00 | 810,00 | 99.190,00 | 1% |
| C LA GOUVERNANCE DU SECTEUR AGRICOLE EST RENFORCÉE | | | 1.235.500,00 | 6.227,19 | 71.649,16 | 77.876,35 | 1.157.623,65 | 6% |
| 01 La coordination sectorielle et le suivi des interventions | | | 690.500,00 | 1.896,32 | 9.406,29 | 11.292,61 | 679.207,39 | 2% |
| | | REGIE | 11.000.000,00 | 1.308.666,22 | 2.081.714,86 | 3.390.381,08 | 7.609.618,92 | 31% |
| | | COGEST | | | | | | |
| | | TOTAL | 11.000.000,00 | 1.308.666,22 | 2.081.714,86 | 3.390.381,08 | 7.609.618,92 | 31% |



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111 Printed on maandag 25 januari 2016

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111

| | | | |
|-----------------|---|-----------------|------------|
| Project Title : | Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental (PRODAKOR) | | |
| Budget Version: | C01 | Year to month : | 31/12/2015 |
| Currency : | EUR | | |
| YtM : | Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing | | |

| | Status | Fin Mode | Amount | Start to 2014 | Expenses 2015 | Total | Balance | % Exec |
|--|--------|--------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|------------|
| 01 Collecte et échange d'informations sectorielles | | REGIE | 65.000,00 | 547,31 | 3.185,64 | 3.732,95 | 61.267,05 | 6% |
| 02 Concertation sectorielle et suivi des interventions | | REGIE | 585.500,00 | 1.302,67 | 6.220,65 | 7.523,32 | 577.976,68 | 1% |
| 03 Appui à la capitalisation des expériences dans le secteur | | REGIE | 40.000,00 | 36,34 | 0,00 | 36,34 | 39.963,66 | 0% |
| 02 La concertation entre acteurs publics et privés et | | | 545.000,00 | 4.340,87 | 62.242,87 | 66.583,74 | 478.416,26 | 12% |
| 01 Appuyer un processus de structuration des OPA et de | | REGIE | 250.000,00 | 4.061,45 | 12.581,63 | 16.643,08 | 233.356,92 | 7% |
| 02 Appuyer les CCT et CCS comme lieux d'échange et de | | REGIE | 200.000,00 | 0,00 | 49.563,08 | 49.563,08 | 150.436,92 | 25% |
| 03 Sensibiliser les acteurs du secteur, au niveau des | | REGIE | 95.000,00 | 279,42 | 98,16 | 377,58 | 94.622,42 | 0% |
| D LE LEADERSHIP DES FEMMES RURALES EST RENFORCÉ | | | 387.500,00 | 1.448,91 | 4.501,34 | 5.950,25 | 381.549,75 | 2% |
| 01 Un environnement favorable à l'empowerment des | | | 260.000,00 | 1.448,91 | 4.501,34 | 5.950,25 | 254.049,75 | 2% |
| 01 Accompagnement des espaces d'échanges et clubs | | REGIE | 170.000,00 | 1.448,91 | 4.501,34 | 5.950,25 | 164.049,75 | 4% |
| 02 Appui au CPF | | REGIE | 90.000,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 90.000,00 | 0% |
| 02 Un environnement favorable à l'empowerment des | | | 127.500,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 127.500,00 | 0% |
| 01 Appui à la Division Genre | | REGIE | 107.500,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 107.500,00 | 0% |
| 02 Consultation Plan d'action Genre pour le secteur de | | REGIE | 20.000,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 20.000,00 | 0% |
| X RÉSERVE BUDGÉTAIRE | | | 185.185,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 185.185,00 | 0% |
| 01 Réserve budgétaire | | | 185.185,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 185.185,00 | 0% |
| 01 Réserve budgétaire | | REGIE | 185.185,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 185.185,00 | 0% |
| Z MOYENS GÉNÉRAUX | | | 3.842.875,00 | 1.020.005,54 | 815.463,52 | 1.835.469,06 | 2.007.405,94 | 48% |
| 01 Ressources humaines | | | 2.514.375,00 | 675.798,54 | 508.816,18 | 1.184.614,72 | 1.329.760,28 | 47% |
| 01 Personnel International (ATI) | | REGIE | 1.440.000,00 | 523.484,03 | 276.161,12 | 799.645,15 | 640.354,85 | 56% |
| 02 Equipe technique Nationale | | REGIE | 462.000,00 | 62.717,43 | 88.921,81 | 151.639,24 | 310.360,76 | 33% |
| 03 Equipe nationale administrative et logistique (25%) | | REGIE | 216.375,00 | 75.271,74 | 117.147,94 | 192.419,68 | 23.965,32 | 89% |
| | | REGIE | 11.000.000,00 | 1.308.666,22 | 2.081.714,86 | 3.390.381,08 | 7.609.618,92 | 31% |
| | | COGEST | | | | | | |
| | | TOTAL | 11.000.000,00 | 1.308.666,22 | 2.081.714,86 | 3.390.381,08 | 7.609.618,92 | 31% |



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111 Printed on maandag 25 januari 2016

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasaï Oriental (PRODAKOR)**
 Budget Version: **C01**
 Currency : **EUR** Year to month : **31/12/2015**
 YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

| | Status | Fin Mode | Amount | Start to 2014 | Expenses 2015 | Total | Balance | % Exec |
|---|--------|--------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|------------|
| 04 Equipe nationale administrative et logistique antennes | | REGIE | 396.000,00 | 14.325,34 | 26.585,31 | 40.910,65 | 355.089,35 | 10% |
| 02 Véhicules | | | 550.500,00 | 245.671,80 | 63.893,93 | 309.565,73 | 240.934,27 | 56% |
| 01 Véhicules | | REGIE | 120.000,00 | 136.766,02 | 0,00 | 136.766,02 | -16.766,02 | 114% |
| 02 Motos et vélos | | REGIE | 45.000,00 | 47.076,78 | 114,91 | 47.191,69 | -2.191,69 | 105% |
| 03 Equipement et matériel | | REGIE | 85.500,00 | 48.501,15 | 43.734,05 | 92.235,20 | -6.735,20 | 108% |
| 04 Aménagement, Réhabilitation et/ou loyers | | REGIE | 300.000,00 | 13.327,85 | 20.044,97 | 33.372,82 | 266.627,18 | 11% |
| 03 Fonctionnement | | | 460.000,00 | 70.622,61 | 198.583,51 | 269.206,12 | 190.793,88 | 59% |
| 01 Frais de fonctionnement des véhicules + motos | | REGIE | 180.000,00 | 8.335,06 | 94.498,43 | 102.833,49 | 77.166,51 | 57% |
| 02 Frais de fonctionnement des bureaux (MBM+antennes) | | REGIE | 180.000,00 | 30.874,43 | 79.741,29 | 110.615,72 | 69.384,28 | 61% |
| 03 Organisation des SMCL | | REGIE | 25.000,00 | 1.241,26 | 4.008,02 | 5.249,28 | 19.750,72 | 21% |
| 04 Frais de mission | | REGIE | 75.000,00 | 30.171,88 | 20.335,77 | 50.507,63 | 24.492,37 | 67% |
| 04 Audit suivi et évaluation | | | 318.000,00 | 27.912,59 | 44.199,66 | 72.112,25 | 245.887,75 | 23% |
| 01 Audit | | REGIE | 75.000,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 75.000,00 | 0% |
| 02 Evaluation finale + MTR | | REGIE | 60.000,00 | 0,00 | 492,26 | 492,26 | 59.507,74 | 1% |
| 03 Etude baseline | | REGIE | 60.000,00 | 25.125,08 | 21.114,88 | 46.239,96 | 13.760,04 | 77% |
| 04 Suivi et backstopping | | REGIE | 48.000,00 | 2.787,51 | 13.402,41 | 16.189,92 | 31.810,08 | 34% |
| 05 Ateliers d'échange et séminaires de capitalisation | | REGIE | 75.000,00 | 0,00 | 9.190,11 | 9.190,11 | 65.809,89 | 12% |
| 99 Conversion rate adjustment | | | 0,00 | 0,00 | -29,76 | -29,76 | 29,76 | 7% |
| 98 Conversion rate adjustment | | REGIE | 0,00 | 0,00 | -29,76 | -29,76 | 29,76 | 7% |
| | | REGIE | 11.000.000,00 | 1.308.666,22 | 2.081.714,86 | 3.390.381,08 | 7.609.618,92 | 31% |
| | | COGEST | | | | | | |
| | | TOTAL | 11.000.000,00 | 1.308.666,22 | 2.081.714,86 | 3.390.381,08 | 7.609.618,92 | 31% |



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217111 Printed on maandag 25 januari 2015

page: 3

○ **Ressources en termes de communication**

- Une équipe transversale KOR de communication, composée de deux personnes
- Des émissions de radio rural
- Un article sur la campagne de distribution de graines pré-germées
- L'accueil de mission et de visite et des présentations power point